



Parc
naturel
régional
des Grands Causses
Une autre vie s'invente ici

2025

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025





Richard FIOL

ÉDITO



Les festivités des 30 ans du Parc des Grands Causses ont été bien plus qu'un temps d'anniversaire. Elles ont suscité la participation enthousiaste des citoyennes et citoyens, ainsi que de nos partenaires, aux animations réparties sur notre territoire. Il fut un temps, celui des précurseurs, où il fallait convaincre les communes d'adhérer au syndicat mixte du Parc naissant. Trois décennies plus tard, notre Parc naturel régional recueille non seulement l'adhésion des communes et communautés de communes, mais encore des habitantes et habitants ! Le Parc fait partie du paysage et les dynamiques qu'il impulse, les actions qu'il conduit, sont bien partagées.

L'événement des 30 ans, à l'automne, s'est tenu dans une période-charnière, liée à la proximité des élections municipales de mars 2026 et au renouvellement que celles-ci vont induire dans la composition du syndicat mixte du Parc. Comme je l'ai annoncé, je passerai le relais de la présidence, après six années passionnantes à ce poste. Je ne doute pas que le nouveau conseil syndical saura, dans la continuité des trente ans écoulés, préserver la cohésion et la spécificité du Parc, dépassant les clivages politiques pour bâtir ensemble les lendemains du territoire.

Ces six ans de présidence ont été marqués par l'entrée en vigueur de la Charte 2024-2039, document stratégique auquel chacune de nos actions se réfère, comme le montre ce rapport d'activités. À la faveur de cette Charte, le périmètre du Parc s'est élargi à 26 communes du Lodévois et Larzac, concrétisant ainsi le rêve des pionniers du Parc. Aujourd'hui, le Parc des Grands Causses rassemble 119 communes qui, ensemble, composent un arrière-pays fort vis-à-vis de l'aire urbaine de Montpellier : fort de sa ruralité, des paysages, de ses ressources, de ses patrimoines, fort de l'accueil de nouveaux arrivants en quête d'un quotidien plus apaisé.

Ce rapport d'activités en témoigne, le Parc continue d'inventer ici une autre vie. A quelques semaines de la fin de mon mandat, j'ai une pensée particulière pour les élus qui m'ont accompagné et pour les deux directeurs avec qui j'ai travaillé, Florent Tarrisse et Sébastien Pujol. Je tiens à saluer la vitalité et la compétence des agents du Parc. Leurs connaissances et leur expertise dans un large éventail de domaines sont une formidable richesse pour notre territoire.

Excellente lecture à chacun de vous

Richard FIOL
Président du Parc naturel régional
des Grands Causses,
Maire de Nant



Sommaire



AMÉNAGEMENT, PAYSAGE ET ÉVALUATION

*Paysages, Aménagement,
Énergie & climat,
Mobilités*

04 > 23



RESSOURCES NATURELLES ET BIODIVERSITÉ

*Gestion et connaissance de l'eau,
Assainissement, Forêts et zones
humides, Faune et flore*

24 > 36



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

*Politiques contractuelles,
Contrat local de Santé, Plan ali-
mentaire territorial, Attractivité,
Patrimoine, Tourisme durable,
Randonnée et itinérance*

37 > 59



VIE INSTITUTIONNELLE

*Données financières,
Syndicat mixte*

60 > 69

CHARTRE 2024-2039

La Charte du Parc 2024-2039, est le projet de territoire partagé et est écrite pour une période de quinze ans. Renouvelée en 2024, son élaboration s'est fondée sur une large démarche participative – incluant habitants, élus et institutionnels – pour parvenir à un projet opérationnel et envisager au mieux les enjeux de demain. S'appuyant sur les missions fondamentales des parcs naturels régionaux, celle-ci s'articule autour de six défis transversaux dont deux d'entre eux sont identifiés comme majeurs :



LA RÉSILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Projection climatiques 2041-2070 : +15 à 20 journées estivales par an, - 9 à 18 jours de gel. La résilience du territoire suppose une stratégie de transition écologique, définie par le Plan Climat : réduction de 53% des consommations d'énergie, multiplication par 2,6 de la production d'origine renouvelable, division par quatre des émissions de gaz à effet de serre, neutralité carbone. Par-delà l'adaptation du monde agricole, la transition écologique irrigue les projets du territoire.



L'ATTRACTIVITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIÉTAL

Les estimations de l'Insee laissent entrevoir une **augmentation d'environ 18 000 habitants d'ici 2050 sur le territoire du Parc**. Ce scénario démographique s'accompagne d'un enjeu crucial : le renouvellement de la population active sur les 5 à 10 ans qui viennent, pour endiguer une tendance au vieillissement. Le territoire doit répondre aux nouvelles attentes sociétales afin de renforcer son attractivité et de favoriser l'installation durable des actifs.

L'activité du Parc naturel régional des Grands Causses est la traduction opérationnelle de sa Charte 2024-2039, document de référence pour la stratégie du territoire. Cette Charte, la troisième dans l'histoire du Parc, accorde une attention soutenue au dispositif d'évaluation des 37 mesures qui la composent. Afin d'éclairer la cohérence de l'activité du Parc et d'illustrer la mise en oeuvre effective de la Charte, ce rapport d'activités fera référence aux mesures auxquelles chaque action se rapporte.

POUR CONSULTER
LA CHARTRE



Axe I • PROTÉGER



1

PROTÉGER UNE
BIODIVERSITÉ
D'EXCEPTION



2

PRÉSERVER
LA RICHESSE
PAYSAGÈRE



3

SÉCURISER
LA RESSOURCE
EN EAU



4

VALORISER
LES TRÉSORS
GÉOLOGIQUES



5

CONSTRUIRE UN
TERRITOIRE À ÉNERGIE
POSITIVE



6

SE DÉPLACER
AUTREMENT



7

RENFORCER
LA COHÉSION
TERRITORIAL

Axe III • DÉVELOPPER



8

ACCUEILLIR
DES NOUVEAUX
HABITANTS



9

VALORISER
LES RESSOURCES
ÉCONOMIQUES
LOCALES



10

SOUTENIR
L'AGRICULTURE



11

DÉVELOPPER
LE POTENTIEL
TOURISTIQUE,
PATRIMONIAL
ET CULTUREL



Vélos Vélicausses Gare de Millau



PÔLE
*AMÉNAGEMENT, PAYSAGE
& ÉVALUATION*



Directeur général adjoint

ARNAUD SANCET

05 65 61 46 65 - 06 40 88 56 13

arnaud.sancet@parc-grands-causses.fr



Les révisions du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) lancées en 2024 se sont poursuivies en 2025 avec la réalisation du Projet d'Aménagement Stratégique du SCOT- AEC et l'élaboration du plan d'actions du PCAET, qui intègrent les volets Adaptation au changement climatique et Santé. La finalisation du modèle d'occupation des sols 2011-2021 est aussi un élément important pour de multiples applications actuelles et futures : consommation d'espaces, Trame Verte et Bleue, travail sur les friches....

Le Plan paysage de la vallée verte se poursuit avec le lancement du volet agricole et la réalisation d'un inventaire du patrimoine bâti lié à l'eau.

L'économie circulaire s'impose de plus en plus comme un domaine transversal des actions sur le territoire avec notamment les repair'cafés, le premier challenge souvenir durable ou encore les premières Journées de la laine à la Cazotte. Sur le volet énergie, 25 projets de rénovation énergétique de collectivités ont été accompagnés et 2 projets de grappes sont en cours d'élaboration : photovoltaïque en toitures sur le Lodévois-Larzac et projet d'ombrières à l'étude. Les particuliers n'ont pas été mis de côté avec plus de 900 conseils et 105 audits de maisons individuelles qui ont été réalisés par l'équipe du guichet unique de la rénovation énergétique.

Au niveau de la mobilité, le transport d'utilité sociale démarré en 2024 a pris son envol avec plus de 4247 km parcourus par les bénévoles pour 28 bénéficiaires. Et le service d'autopartage s'est densifié avec 2 nouvelles voitures à Millau et Belmont-sur-Rance.

Découvrez toutes ces actions et bien d'autres qui ont été réalisées et accompagnées par l'équipe dynamique du pôle Aménagement que je remercie chaleureusement pour son implication quotidienne et son sérieux !



Axe I

PROTÉGER



2

PRÉSERVER
LA RICHESSE
PAYSAGÈRE



5

CONSTRUIRE
UN TERRITOIRE À
ÉNERGIE POSITIVE



6

SE DÉPLACER
AUTREMENT



7

RENFORCER
LA COHÉSION
DU TERRITOIRE

Axe II

AMÉNAGER

PÔLE AMÉNAGEMENT, PAYSAGE & ÉVALUATION

**DAMIEN CHADEFAUD**

Chargé de mission énergie
damien.chadeaud@parc-grands-causses.fr
06 77 67 96 16

**FABIEN DAUNAS**

Chargé de mission aménagement et
paysage
05 65 61 43 16 - 06 70 44 70 31
fabien.daunas@parc-grands-causses.fr

**JEAN-FRANÇOIS RAYMOND**

Chargé de mission SIG, signalétique et
évaluation
05 65 61 43 56 - 06 70 43 10 27
jean-francois.raymond@parc-grands-causses.fr

**CLARA STEYER**

Chargée de mission mobilité
05 65 61 43 10
clara.steyer@parc-grands-causses.fr

**ROMAIN MUTHS**

Conseiller en énergie
05 65 61 43 51 - 06 73 54 42 34
romain.muths@parc-grands-causses.fr

**JOHANNA GRAZIDE ABADIE**

Chargée de mission énergie
06 77 57 96 16
johanna.grazide@parc-grands-causses.fr

**ANNE-MARIE LANDES**

Conseillère en énergie
05 65 61 43 51 - 06 72 16 98 96
anne-marie.landes@parc-grands-causses.fr

**BAPTISTE ROUX**

Chargé de mission occupation
et artificialisation des sols
05 65 61 43 58
baptiste.roux@parc-grands-causses.fr

**MANON LILAS**

Chargée de mission économie circulaire
et transition écologique
05 65 61 43 16 - 06 40 83 84 47
manon.lilas@parc-grands-causses.fr

**SYLVAIN KURIATA**

Conseiller en énergie secteur Aubrac
07 85 15 42 26
sylvain.kuriata@parc-grands-causses.fr

**CASSANDRE JAMET**

Conseillère en mobilité durable et inclusive
07 43 36 99 41
cassandre.jamet@parc-grands-causses.fr

SEM CAUSSES ENERGIA**ALEXANDRA MOULIN**

Directrice opérationnelle
SEM Causse Energia
alexandra.moulin@causses-energia.fr
06 81 19 11 53



AMÉNAGEMENT

La révision du SCoT du sud-Aveyron, schéma de cohérence territoriale, est le chantier de planification majeur de cette année. Le Projet d'Aménagement Stratégique, pierre angulaire de ce document de référence, identifie et détaille 75 objectifs pour l'aménagement d'un territoire vertueux, durable et pourvoyeur de bien-être. 2025 a aussi été marquée par la mise en œuvre opérationnelle du Plan paysage de la Vallée Verte, stratégie volontaire et active en faveur des paysages, de l'agriculture et des ressources de la vallée du Tarn.

SCoT : 75 OBJECTIFS POUR LE SUD-AVEYRON DE DEMAIN

En vigueur depuis huit ans, le SCoT du sud-Aveyron est en cours de révision. Son périmètre couvre cinq communautés de communes et a été légèrement remanié : Brasc, Montclar et La Bastide-Solages en sortent, Le Rozier (Lozère) y entre.

Ce Schéma de cohérence territoriale est un outil à la fois socle et pivot : il définit les orientations et conditions de l'aménagement du territoire. Il intègre les documents de planification supérieurs (régionaux, etc.) et s'impose aux plans locaux d'urbanisme intercommunaux. La révision du SCoT s'appuie sur des ateliers de travail avec les habitants et partenaires. Le Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT, décliné en 75 objectifs, est animé par trois défis transversaux :

- ◆ l'attractivité et le développement sociétal, pour un territoire attractif auprès des populations actives et en phase avec les nouvelles attentes citoyennes
- ◆ l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, pour un territoire en harmonie avec ses ressources paysagères et environnementales
- ◆ la santé sous tous ses aspects : bien-être, cadre de vie et environnement, services, biodiversité...



Depuis l'ordonnance de modernisation des SCoT en avril 2021, le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) s'est substitué au Projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

Le Document d'orientation et d'objectifs (DOO) reste la traduction de ce projet politique, stratégique et prospectif. Désormais, les SCoT peuvent aussi valoir Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), choix retenu par le Parc.

Tous les documents relatifs à la révision du SCoT sont consultables sur le site du Parc.





7

**RENFORCER
LA COHÉSION
TERRITORIALE**



Mesure PHARE

Mesure 18 Consolider l'armature territoriale



Mesure 19 Pour des espaces publics résilients



Mesure 20 Villes et bourgs de demain : de nouvelles formes urbaines et architecturales



Mesure 21 Pour une gestion exemplaire des déchets

BUDGET

128 000€

FINANCEMENT



COLLECTIVITÉS

LA RÉVISION DU SCOT

Réalisé en 2025

- ◆ La finalisation de la stratégie Air-Énergie-Climat déclinée au travers du PCAET
- ◆ La finalisation de l'étude sur la consommation de l'espace
- ◆ L'étude sur le potentiel de densification
- ◆ L'étude de diagnostic des zones d'activités économiques
- ◆ La tenue, en février, du débat d'orientation stratégique en bureau du SCoT
- ◆ La présentation d'un projet d'enveloppe urbaine
- ◆ L'avancement du plan d'actions Air-Energie-Climat déclinée au travers du PCAET
- ◆ La présentation du PAS aux personnes publiques associées en novembre
- ◆ Étude de potentiel photovoltaïque (ombrières + toiture sur la Communauté de communes Lodévois et Larzac)

Planning 2026

- ◆ **Au premier trimestre** : partage du projet de plan d'actions du Plan Climat Air Énergie Territorial. Organisation d'ateliers pour le Document d'orientation et d'objectifs : habitat, agriculture, économie et commerces, consommation de l'espace
- ◆ **En juin** : délibération arrêtant le projet de SCoT-AEC (air-énergie-climat)
- ◆ **À l'été** : lancement de la consultation des personnes publiques associées (durée : trois mois)
- ◆ **Au quatrième trimestre** : enquête publique.

Un appui aux documents d'urbanisme

Le SCoT assure la mise en cohérence des documents d'urbanisme des communautés de communes (PLUi) et communes; aussi, le Parc a également accompagné :

- ◆ la révision allégée du PLUi Larzac et Vallées, relative au projet d'éco-hameau de La Couvertorade (volet compensation à mener en 2026)
- ◆ cinq modifications du PLUi Muse et Raspes du Tarn
- ◆ la révision allégée partielle du PLUi Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons, assortie de deux modifications.
- ◆ l'élaboration du PLUi Monts Rance et Rougier (tout comme, hors SCoT, celle du PLUi Des Causses à l'Aubrac)

Il a aussi accompagné l'Etat dans sa démarche d'élaboration de doctrine départementale des services déconcentrés de l'État en matière d'énergies renouvelables, a rendu des avis sur le document cadre préfectoral relatif au photovoltaïque relatif au photovoltaïque au sol, ainsi que sur le Plan de prévention du risque inondation (PPRI) Tarn amont.

PROJECTIONS CLIMAT LOCALES

+2,6°

LA HAUSSE PRÉVISIONNELLE DES TEMPÉRATURES D'ICI 2050

x8

LA MULTIPLICATION DU NOMBRE DE JOURS DE VAGUE DE CHALEUR D'ICI 2050, EN COMPARAISON DES MOYENNES ANNUELLES SUR LA PÉRIODE 1976-2005

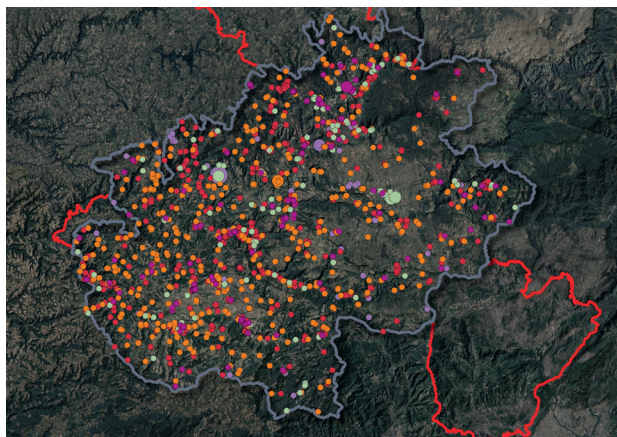
-30% à -40%

D'ICI 2050, CONSÉQUENCE CROISÉE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE L'AUGMENTATION DÉMOGRAPHIQUE

Données commission Tarn Aveyron



L'OBJECTIF ZAN SE MODÉLISE



Lauréat de l'AMI (appel à manifestation d'intérêt) « Objectif Zan » de l'ADEME, le Parc finalise la création d'un modèle d'occupation des sols. Il a recruté un chargé de mission « occupation et artificialisation des sols », pour une durée d'un an, afin d'analyser et produire des documents d'aide à la décision à partir de ce modèle. D'ores et déjà, le modèle d'occupation des sols a permis des travaux cartographiques en lien avec :

- une étude sur la consommation de l'espace et l'artificialisation du territoire, réinvestie dans la révision du SCoT
- une étude sur la densification des espaces libres pour le territoire, qui pourra documenter les PLUi
- une étude avec la Safer sur les friches agricoles
- l'actualisation du diagnostic de la trame verte et bleue
- le dossier justificatif du préjudice environnemental consécutif à l'incendie de Mostuéjols.

BUDGET 2022-2025

410 000€

FINANCEMENT





Animation autour du changement climatique lors des 30 ans du Parc à Sévérac

CLIMAT : UNE STRATÉGIE PLEINE DE TACCT

Validation de la stratégie en février 2025, co-construction du plan d'actions au premier semestre à travers des ateliers participatifs, proposition de fiches-actions aux partenaires puis enrichissement de ces fiches au second semestre : le volet Air-Énergie-Climat du SCoT s'élabore progressivement. Dans le même temps, la mise en œuvre du Plan Climat en cours a donné lieu à de nouvelles opérations : l'élaboration et la candidature à un SLIME (lire ci-dessous), l'expérimentation du Transport d'utilité sociale, en premier lieu sur la Communauté de communes Larzac et Vallées, ainsi que des actions relatives à la qualité de l'air intérieur d'une part, à l'économie circulaire d'autre part.

Le futur Plan Climat, intégré au SCoT, s'appuie sur la Trajectoire d'adaptation au changement climatique (TACCT), démarche financée par l'ADEME dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt remporté par le Parc des Grands Causses en 2023. Articulée avec le Contrat local de santé (CLS) dont le Parc assume le portage, cette trajectoire se focalise plus spécialement sur deux thématiques : la santé-cadre de vie et le tourisme durable (activités de pleine nature, hébergements.)...

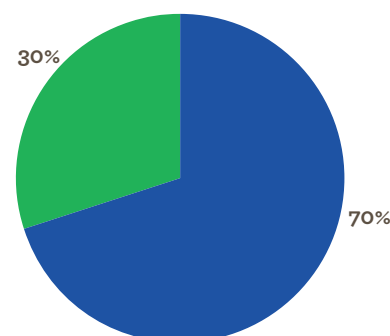
Plusieurs pistes ont été retenues dans le plan d'actions 2026-2032 :

- ◆ la détection des foyers en situation de précarité énergétique, avec l'appui des acteurs sociaux, afin de leur proposer un diagnostic et un accompagnement adapté (programme SLIME)
- ◆ en matière de sensibilisation, la création d'un guide à destination des élus, d'une boîte à outils mobilisables par les acteurs du territoire (mission amorcée depuis octobre 2025 par un service civique écologique), d'une formation clef en main destinée en premier lieu aux agents et élus des collectivités locales mais qui pourra s'ouvrir à d'autres acteurs professionnels de santé...)
- ◆ la définition d'un cadre commun et d'une méthodologie pour accompagner et expérimenter des aménagements adaptés au changement climatique et favorables à la santé
- ◆ la mise en place d'un jumelage climatique pour s'inspirer d'autres régions dont les climats se rapprochent de ceux escomptés pour les Grands Causses dans les prochaines années
- ◆ des propositions d'outils pour les habitants du territoire : cartographie de points de fraîcheur dans les communes, dispositif de récupération des eaux de pluie (projet porté par le CPIE)...
- ◆ des outils de sensibilisation, supports d'échanges autour du changement climatique, ont été mis en place et testés, notamment, lors des « 30 ans du Parc » en septembre : une adaptation du jeu ClimaStory, ainsi que des planches de paysages évoluant au gré de scénarios climatiques et de la mise en récit de personnages. Ces outils, qui ont également été utilisés auprès d'écodélégués, sont en cours de consolidation pour donner suite à des sollicitations récurrentes pour des publics variés.

BUDGET 2023-2026

60 000€

FINANCEMENT



LE PLAN DE PAYSAGE VALLÉE VERTE SE TRADUIT SUR LE TERRAIN

Démarche volontaire, fruit d'une large concertation, le Plan de paysage Vallée verte définit des orientations et actions pour l'avenir de la Vallée du Tarn sur **seize communes entre la sortie des Gorges et le seuil des Raspes**. Il place la qualité et la vitalité des paysages et de la biodiversité au centre de tous les enjeux, que ceux-ci se rapportent à l'agriculture, à la gestion du tourisme de loisirs, à la protection de la ressource en eau, de l'amélioration du cadre de vie. Il se décline en 5 orientations, 13 mesures et 31 actions qui, toutes, gravitent autour d'un défi transversal : la maîtrise du foncier. Le Plan paysage œuvre pour la résilience, pour la vocation arboricole, viticole, maraîchère et pour l'attractivité de la Vallée du Tarn.



LE PLAN DE PAYSAGE EST ENTRÉ EN PHASE OPÉRATIONNELLE EN 2025
AVEC LE DÉMARRAGE DE PLUSIEURS ACTIONS.

❖ ACTION 1.1.1

RÉALISER UN DIAGNOSTIC DE LA RESSOURCE ET DES BESOINS EN EAU

avec expertise de celle-ci et mise en place d'un protocole de culture durable. Sondes dans les vergers, inventaire et quantification de la ressource en eau mobilisable, quantification des besoins en eau par verger et type de culture, premières couvertures végétales au sol.

❖ ACTION 2.3.2

RECHERCHE D'ESSENCES FRUITIÈRES ADAPTÉES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

pour remplacer les cerisiers sur les parcelles les moins propices, par de nouvelles espèces végétales mieux adaptées.

❖ ACTION 2.4

LE RECENSEMENT ET LE DIAGNOSTIC DES VERGERS DES ARBORICULTEURS PLURIACTIFS

la mesure du potentiel arboricole représenté et de l'entretien des fruitiers contre les maladies, la sensibilisation des propriétaires aux enjeux de la transmission. Définition de la méthodologie avec les experts fonciers, sélection d'un secteur-test avec les représentants des coopératives...

❖ ACTION 2.5.2

MISE EN PLACE D'UNE ANIMATION FONCIÈRE DANS LE

SECTEUR DU PUECH D'AURIAC, (Saint-Rome-de-Tarn) pour redonner vie aux "faïsses", anciennes terrasses de culture, en générant une unité de production viable et implanter, en priorité, de la vigne. Réunion de cadrage avec la Chambre d'Agriculture, recherche de biens vacants et sans maître, présélection de sous-secteurs en fonction de la pente, de l'accessibilité et du taux d'enfrichement.



2

PRÉSERVER LA RICHESSE PAYSAGÈRE



Mesure 7 Protéger l'identité
du paysage et du patrimoine



Mesure 8 Un développement
respectueux des spécificités
du paysage

LE PLAN DE PAYSAGE VALLÉE VERTE EN TROIS DOSSIERS :



Consultables sur le site internet du Parc



BUDGET 2021-2025

40 000€

FINANCEMENT



DREAL Occitanie
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
d'Occitanie



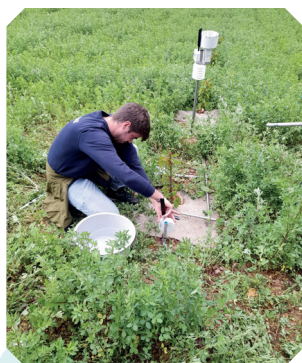


Le Plan de paysage en 2025 a aussi donné lieu à :



- ◆ la continuation des groupes de travail thématiques - cadre de vie, espaces publics, habitat vacant, mobilités, pleine nature, activités aquatiques, tourisme, foncier, patrimoine bâti vernaculaire - pour la co-construction du programme d'actions, qui a été finalisé avec les partenaires
- ◆ la recherche de financements pour la mise en œuvre du programme d'actions

- ◆ la co-organisation d'une journée technique pierre sèche à Verrières, avec l'association des Artisans bâtisseurs en pierre sèche
- ◆ des conseils ciblés aux porteurs de projets sur la Vallée verte, relatifs aux démarches Site patrimonial remarquable et Périimètres délimités des abords (Peyreleau/Le Rozier), au diagnostic paysager du Cirque de Saint-Marcellin au lien maraîchage-foncier, au projet de bac sur le Tarn à Peyre, à la base de loisirs de Saint-Hilarin (Rivière-sur-Tarn), à la localisation et la caractérisation des secteurs de friches.



Derrière la sonde, un jeune plant de cerisier, avec de la luzerne pour la couverture du sol



JAUGER LES BESOINS EN EAU

Dans plusieurs vergers de la Vallée du Tarn, le Parc, l'Association pour la promotion de l'agriculture biologique (Apaba) et les arboriculteurs ont posé 40 tensiomètres et 3 stations météo pour mesurer le degré d'hygrométrie des parcelles et évaluer leur capacité de rétention de l'eau pluviale. Objectif : élaborer un plan de gestion économe de la ressource en eau et ajuster l'arrosage, ainsi que l'irrigation, aux besoins réels des vergers.



TOUS CONTRIBUTEURS À L'INVENTAIRE DU PETIT PATRIMOINE

Fontaines, puits, citernes, lavoirs, source aménagée : le Parc des Grands Causses a prospecté en Vallée du Tarn pour « débusquer » le patrimoine bâti vernaculaire lié à l'eau, sur les seize communes du Plan de paysage. Au printemps, un appel à la connaissance des habitants a été lancé, vis-à-vis du patrimoine hydraulique et agricole enfoui ou délaissé. Les réponses ont permis d'alimenter une carte participative. Sur une durée de six mois, un stagiaire s'est vu confier une mission d'inventaire. Les éléments recueillis seront hiérarchisés. Sur la base de ces recherches, des actions seront définies pour la réhabilitation, la remise en usage et/ou en valeur, ou encore la reconversion, de ce petit patrimoine rural en îlots de fraîcheur.



France 3 a apporté un éclairage
sur cette démarche participative

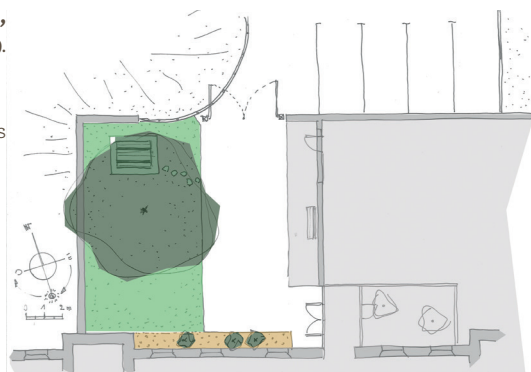


LE PARC NE MÉNAGE PAS SES EFFORTS POUR L'AMÉNAGEMENT

Le Parc naturel régional prodigue ses conseils et son accompagnement, partage son expertise et assure une assistance à maîtrise d'œuvre sur des projets d'aménagement, dans le souci du respect des Objectifs de qualité paysagère énoncés par sa Charte 2024-2039.

Ces interventions se traduisent aussi bien par :

- ◆ des projets structurants, comme le Plan de paysage Vallée verte
- ◆ des projets thématiques liés par exemple à l'énergie ou à la stratégie nationale des aires protégées
- ◆ une gestion patrimoniale des labels de reconnaissance paysagère
- ◆ des projets particuliers générant un impact sur le paysage.



POUR LE PAYSAGE DANS SON ENSEMBLE

- ◆ Actualisation de l'Observatoire photographique du paysage du Parc. Présentation de l'outil aux Journées des paysages d'Occitanie (union régionale des CAUE et Dreal)
- ◆ Reconduction, pour la campagne photographique annuelle, des 18 prises de vue, alimentation de la base de données de la Dreal et commentaires sur l'évolution des dix thèmes observés à partir des éléments paysagers
- ◆ Coopération sur le Grand Site de France Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses.

POUR LE PATRIMOINE

- ◆ Participation au comité de pilotage Pays d'art et d'histoire Millau Grands Causses
- ◆ Participation au jury du label Petite cité de caractère à Combrete
- ◆ Gestion du patrimoine arboré du cimetière de Massilergues à Coupiac
- ◆ Gestion de l'accueil des véhicules à la mine de Cénomes
- ◆ Mise en valeur de la fontaine de Montclarat à Saint-Rome-de-Cernon.

POUR L'URBANISME

- ◆ Échanges avec le CPIE et le Département (Plan départemental de l'Habitat) pour la végétalisation des rues
- ◆ Suivi des études et recommandations pour la requalification (Séverac-d'Aveyron, Lapanouse de Séverac, Recoules-Prévinquières, Buzeins) et la végétalisation d'espaces publics à Saint-Rome-de-Tarn et Séverac d'Aveyron

- ◆ Orientation et qualification de l'espace partagé de la Blaquèrerie à La Couvertorade
- ◆ Diagnostic d'espaces publics à Olmet-et-Villecun et propositions de requalification
- ◆ Cadrage du projet de lotissement à Saint-Laurent d'Olt, vis-à-vis de la zone humide
- ◆ Accompagnement de programmes : Petites villes de demain (Millau, Saint-Affrique, Séverac d'Aveyron), Opération de revitalisation du territoire (Millau, Lodève), OPAH-RU (Millau), assistance à maîtrise d'œuvre pour le réseau de chaleur de Nant et un projet à Lodève.

POUR LES INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES

- ◆ Schéma décennal réseau et paysage.

POUR LES ÉNERGIES

- ◆ Comité départemental des énergies renouvelables : participation au groupe de travail « Paysage et EnR »
- ◆ Diagnostics paysagers pour les études d'impact de centrales photovoltaïques au sol à Sainte-Eulalie-de-Cernon et Recoules-Prévinquières
- ◆ Études d'opportunité pour l'installation d'ombrières et de panneaux photovoltaïques en toitures sur la Communauté de communes Lodévois et Larzac
- ◆ Participation au pôle EnR de septembre sur des projets éoliens en Aveyron et dans l'Hérault, avis sur des projets de renforcement de lignes électriques et création de postes de transformation.

POUR L'ANIMATION ET LA SENSIBILISATION

- ◆ Lecture de paysage et exercices autour de la biodiversité et du changement climatique avec les élèves en cours moyen de l'école de Nant.

POUR L'EXPÉRIMENTATION

- ◆ Accompagnement de projet d'abris de troupeau avec un groupe d'agriculteurs sur le Larzac pour des abris légers (lutte contre la fermeture des milieux, favoriser le pastoralisme, donner une réponse à la prédation...) ainsi qu'avec l'INRAE.

POUR LES COMPENSATIONS AGRICOLES À SAINT-VICTOR (CONVENTION RTE)

- ◆ Étude préalable des friches agricoles sur la commune, rencontre avec les représentants des agriculteurs et la Chambre d'Agriculture sur site, pour étudier la remise en exploitation de parcelles boisées ou en friche. Entretien de haies autour du poste électrique.

POUR LE FONCIER

- ◆ Déploiement et mutualisation de l'outil Safer Vigifoncier pour la Communauté de communes Lodévois Larzac. Poursuite du suivi du marché foncier agricole, avec actualisation, en interne, des alertes thématiques
- ◆ Négociation à Vézins-de-Lévézou sur des enjeux liés aux busards cendrés.



FILIÈRE PIERRE : ÇA SE BÂTIT

Pierre après pierre, le Parc naturel régional apporte la sienne à la valorisation de la filière des lauzes et pierres sèches en partenariat avec l'InterParcs Occitanie et la Région. L'extraction de lauzes calcaires à la carrière du Pinel, sur le causse du Larzac, se poursuit afin d'approvisionner le chantier de restauration de l'abbatiale de Nant. Des réflexions ont été engagées avec l'union régionale des CAUE pour la conception d'un livret sur l'utilisation contemporaine de la pierre. De même, l'écriture du documentaire « Le Goût des pierres » a donné lieu à une collaboration avec l'InterParcs, le Parc des Pyrénées ariégeoises et la société de production montpelliéraine Pages & Images.



Chantier de couverture de l'Abbatiale de Nant

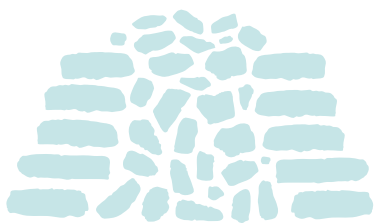


LES FAÏSSES DE VERRIÈRES, SITE DE FORMATION

Les terrasses cultivables de Verrières, dans la vallée du Lumensonesque, sont devenues pour cinq jours un espace de formation ! Dans le cadre de leur réhabilitation, l'association des Artisans bâtisseurs en pierre sèche a proposé une initiation aux professionnels comme au grand public, du 17 au 21 mars, avec le concours financier de la DREAL.

C'est il y a dix ans que le Parc et la commune de Verrières ont commencé la restauration de ces faïsses, jadis plantées de vignes, d'amandiers et de pêchers. La population, à travers notamment l'association Les Faïsses du Lumenson, s'implique dans cette démarche qui a donné lieu, d'ores et déjà, à la reconstruction de murets, à des plantations et à la création d'un parcours d'interprétation.

En juillet, toujours à Verrières, les Artisans bâtisseurs en pierres sèches ont animé une journée de sensibilisation des donneurs d'ordre. C'est dire si ce chantier fait école !



ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Produit de la tonte, la laine de brebis redevient une toison d'or au pays des Grands Causses. La filature Colbert, installée à Camarès, a obtenu une certification inédite en France et les Rencontres de la laine, organisées par le Parc, ont mis en lumière tout le potentiel d'une filière laine émergente. Le Parc continue de promouvoir l'économie circulaire, entre succès des repair'cafés, concours d'upcycling et sensibilisation des acheteurs publics à la commande durable.

PREMIÈRES RENCONTRES DE LA LAINE

Tissage de liens lors des premières Rencontres de la laine orchestrées par le Parc des Grands Causses, le 23 septembre au lycée agricole de La Cazotte à Saint-Affrique. Plus de 150 personnes ont pu découvrir le champ des possibles ouvert par la valorisation de la laine de brebis : industrie textile, isolant, paillage, vêtements durables...

Jean-Michel Minovez, professeur à l'Université de Toulouse, a présenté les mutations des filières laine et Nadine Singeot, technicienne lainière, la variété des laines locales. Des tables rondes, sur le volet qualitatif de la laine et sur la diversité des débouchés, ont permis de recueillir les retours d'expérience de Jean-Philippe Lignon (Filature Colbert), Guillaume Jouin (Maison Jouin à Villecomtal) qui fabrique des articles de literie et matelasserie en laine, Olivia Bertrand (SCIC ariégeoise Laines Paysannes) et Audrey Souchard (des Ateliers de la Bruyère en Haute-Loire).

Ces Rencontres ont été animées par Arielle Vidal, enseignante-chercheur à l'école d'ingénieurs de Purpan et membre du conseil scientifique du Parc. La représentation théâtrale de la pièce « Tant qu'il y aura des brebis » a clos cette journée qui ne devrait pas rester sans lendemain !



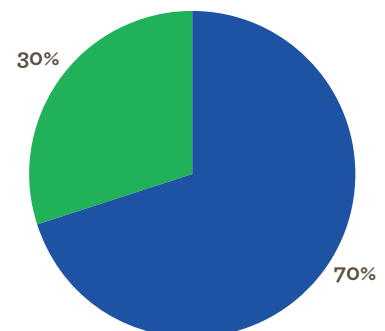
— 1000 —
TONNES DE LAINE
PROVIENNENT CHAQUE ANNÉE
DE LA TONTE DES OVINS À L'ÉCHELLE
DE L'AIRE AOP ROQUEFORT
ET NE DEMANDENT
QU'À ÊTRE VALORISÉES



LE FINANCEMENT DU CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL :

BUDGET 2021-2025

500 000€





RENAISSANCE DE LA FILIÈRE LAINE : DE FIL EN AIGUILLE

Le Parc naturel régional contribue à une belle aventure économique, pleinement ancrée dans la tradition agropastorale du territoire : il accompagne la Filature Colbert, qui fabrique de l'isolant et du paillage à partir du produit de la tonte des brebis.

Installée à Camarès depuis quatre ans, la Filature Colbert redonne un usage et une valorisation à la laine des ovins et crée un écosystème local au bénéfice des éleveurs.

Le Parc a apporté son accompagnement technique et financier au processus de caractérisation de l'isolant. L'enjeu : apporter toutes garanties nécessaires à la commercialisation du produit, par exemple auprès des chantiers publics de rénovation énergétique. Ce travail a été couronné de succès : le 14 mai, la Filature Colbert a obtenu une ATEX, appréciation technique d'expérimentation, pour son isolant. Une première en France, ni plus ni moins, pour un produit biosourcé fabriqué à partir de la laine animale !

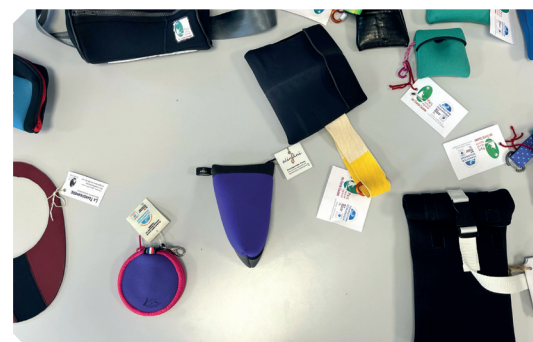


LA VISIÈRE DE SOLEIL, SOUVENIR UPCYCLÉ

C'est une visière de soleil qui a remporté le premier challenge « Souvenirs durables des Grands Causses ». Confectionnée par La Transformerie, recyclerie basée à Laissac, elle a devancé six autres propositions.

Impulsé par le Parc, ce challenge conjugue économie circulaire et tourisme durable. Le principe ? Upcycler une matière usagée provenant des activités de pleine nature pour réaliser un accessoire durable. La matière en question : les combinaisons néoprène. Les loueurs de canoë, prestataires de canyoning ou de vol libre ont d'abord été invités à déposer leurs combinaisons dans des bacs spécifiques. Puis les créateurs, artisans, recycleries, entreprises d'insertion, ont été invités à donner libre cours à leur créativité.

La visière lauréate a été commandée à 180 exemplaires, pour une distribution lors d'événements sportifs ou une commercialisation via les offices de tourisme et agences d'attractivité. La Transformerie prévoit une production pérenne de cet accessoire : une deuxième vie en perspective pour les combinaisons néoprène !



TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, NOUVEAU LABEL EN VUE

Les audits de fin du Contrat d'objectif territorial pourraient conduire, trois ans après l'obtention du label Climat-Air-Energie 2 étoiles, à une nouvelle labellisation des communautés de communes du Parc, dans le domaine de l'économie circulaire cette fois.



LA VAISSELLE RÉUTILISABLE ENTEND CRÉER L'ÉVÉNEMENT

Éviter la vaisselle jetable lors des grands événements ? C'est l'objectif du projet de plateforme mutualisée de vaisselle réutilisable, porté par le Parc et les collectivités locales avec le soutien de l'association Élémen'terre. Une enquête auprès de 70 organisateurs (associations, collectivités...) représentant quelque 250 événements a confirmé la pertinence et le besoin réel d'une telle initiative sur le territoire. Il s'agit maintenant de définir le modèle économique et organisationnel de cette plateforme. L'association Tremplin pour l'emploi, acteur de l'économie sociale et solidaire en sud-Aveyron, contribue au projet en qualité de porteur potentiel du service.



MILIEU SCOLAIRE : UNE SENSIBILISATION QUI CIRCULE

L'économie circulaire en milieu scolaire, ça tourne ! Pas moins de 29 animations ont eu lieu dans les écoles primaires du territoire. Le Parc naturel régional a confié cette mission de sensibilisation au collectif Snooz et au CPIE du Rouergue, dont les propositions ludiques ont séduit. Par exemple, à partir de cagettes provenant des marchés, les enfants ont fabriqué des mangeoires à oiseaux, appréhendant ainsi les notions de cycle de vie, de ressources, de biodiversité... Tous les écoliers ont reçu une trousse upcyclée, confectionnée par Alinfini à partir de combinaisons de pompier réformées et de ceintures de sécurité usagées.

REPAIR'CAFÉS : SUR LEUR LANCÉE

Véritable succès en 2024, les repair'cafés ont repris leur tournée cette année, en se diversifiant. **Nouvelles thématiques** : l'antigaspi, la fabrication de produits ménagers au naturel, la couture upcyclée. Dans une approche transversale, les repair'cafés se sont associés à la tournée du Carrétou de la Santé. L'opportunité de lier produits ménagers naturels et prévention de l'exposition aux perturbateurs endocriniens. Ou de proposer un atelier couture-upcycling pour confectionner des kits de protection menstruelle, avec le comité régional du dépistage du cancer et une sage-femme du territoire.

Les repair'cafés essaient auprès d'associations et de citoyens qui, avec le soutien financier du Parc, déclinent ces ateliers de manière autonome. Tous les premiers samedis du mois, désormais, l'association La Caze à Sainte-Eulalie-de-Cernon propose un repair'café électroménager.

Dans le même temps, l'annuaire des acteurs du réemploi et de la réparation a été finalisé avec, déjà, plus de 50 références. Interactif et en ligne, il a vocation à être alimenté de manière participative.



— 37 —

ATELIERS
AVEC 234 PARTICIPANTS

BUDGET 2024-2026

60 700€

FINANCEMENT



COMMANDE DURABLE : ON FAIT PLUS QU'Y SONGER

La commande durable pour les chantiers du bâtiment : une idée qui fait son chemin.

Deux journées de sensibilisation ont eu lieu sur le territoire du Parc. L'une à Millau le 2 octobre, animée par Res'Occ, réseau des acheteurs publics responsables d'Occitanie, et par Envirobat Occitanie. L'autre à Lodève le 27 novembre, avec visite de la plateforme de matériaux de réemploi de La Grande Conserve et présentation d'un chantier exemplaire.

Horizon 2026

- ◆ Détection et mise en œuvre de synergies inter-entreprises
- ◆ Poursuite de la sensibilisation à la commande durable
- ◆ Organisation, le 5 juillet 2026, d'un événement grand public avec focus sur le réemploi et la réparation.
- ◆ Suite et fin des tournées repair cafés
- ◆ Laine : rencontres techniques, communication au travers de podcasts et autres supports...
- ◆ Un nouveau challenge souvenir durable.

ET AUSSI

Le Parc accompagne des porteurs de projets en économie circulaire, tels La recyclerie millavoise Les Deux Mains et l'atelier de réparation vélo Sprocket.

ÉNERGIE

Les énergies renouvelables continuent de se développer sur le territoire. La société d'économie mixte parachève ou prépare quatre grands projets de réseau de chaleur bois. Sous l'impulsion du Parc, onze communes héraultaises du Parc sont partenaires pour un AMI d'équipement de photovoltaïque sur toitures de bâtiments publics, dix communes du territoire marquent leur intérêt pour les ombrières photovoltaïques. Le Parc accompagne aussi la rénovation des logements des particuliers et des équipements publics.



CAUSSES ENERGIA REDOUBLE D'ÉNERGIE

Créée en 2016 à l'initiative du Parc des Grands Causses pour concevoir, financer et exploiter des réseaux de chaleur et chaufferies bois, la société d'économie mixte **Causses Energia** a réouvert son capital pour accueillir de nouveaux actionnaires : la Communauté de communes Lodévois et Larzac, la Communauté de communes des Causses à l'Aubrac, la Communauté de communes Aubrac Carladez Viadène et l'entreprise Hargassner. Imaginée selon un principe de partage de valeur, avec une gouvernance locale et sans visée spéculative, Causses Energia permet à des projets réseaux de chaleur bois de se concrétiser, quelle que soit leur taille. Elle contribue au développement de la filière locale bois : structuration d'un approvisionnement local, fourniture de bois déchiquetés pour combustibles de qualité. En 2025, la construction du réseau de chaleur biomasse dans le bourg du village de Saint-Laurent-d'Olt a été finalisée. Ce réseau de chaleur desservira la maison de retraite, la médiathèque, l'école primaire publique, le nouveau tiers-lieu et les logements communaux. La mise en service des installations aura lieu début 2026.

Les contrats de délégation de service public pour la construction et l'exploitation de réseaux de chaleur ont été signés entre la SEM et les communes de Nant et Argences-en-Aubrac pour une durée de 25 ans. Sur le modèle de Saint-Laurent-d'Olt, la SEM assurera la maîtrise d'ouvrage et la contractualisation avec l'ensemble des prestataires du projet (approvisionnement bois, maintenance).

Enfin, la SEM a été retenue au sein d'un groupement avec l'énergéticien DALKIA (EDF), sur le modèle du réseau de Saint-Affrique exploité depuis 2020, pour construire et exploiter le réseau de chaleur de Millau, un équipement d'envergure qui prévoit de desservir 36 bâtiments.

La Sem Causses Energia a élargi son activité au solaire, à l'éolien et à la géothermie. Elle accompagne Sévérac-d'Aveyron afin que l'extension du parc éolien Ventajou rejaillisse économiquement sur la commune, ainsi que Saint-Rome-de-Tarn pour un projet solaire d'autoconsommation collective.



5

CONSTRUIRE UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE



Mesure 14 Économies d'énergie : tous exemplaires !



Mesure 15 Pour des énergies renouvelables intégrées au territoire

CAUSSES
ENERGIA



Le Parc naturel régional accompagne les collectivités dans le déploiement de systèmes de chauffage biomasse : études d'opportunité, accompagnement global dans la rénovation.

— 3M € —

INVESTIS DANS LA CONSTRUCTION
DE RÉSEAUX DE CHALEUR
EN BOURG DE VILLAGE



HABITAT : UN ACCOMPAGNEMENT MAISON À LA RÉNOVATION

Entre 2021 et 2025, le Parc naturel régional des Grands Causses a animé le Guichet unique et le Service Public "France Rénov" sur son territoire et sur celui du Parc naturel régional de l'Aubrac. Basés au siège du Parc à Millau, les conseillers ont réalisé des accompagnements auprès des particuliers, assuré des permanences itinérantes au sein des communautés de communes mais aussi organisé des événements de sensibilisation.

— 7500 —
CONSEILS
DE PREMIER NIVEAU
DEPUIS LE DÉBUT DU SERVICE
EN 2021, DONT 900 EN 2025

— 1200 —
CONSEILS PERSONNALISÉS
RÉALISÉS DEPUIS 2021
DONT 181 EN 2025

— 700 —
AUDITS RÉALISÉS EN
MAISONS INDIVIDUELLES
ET COPROPRIÉTÉS
DEPUIS 2021, DONT 105 EN 2025
ET 69 AUPRÈS DE MÉNAGES MODESTES
OU TRÈS MODESTES

— 548 —
PERMANENCES
RÉALISÉES DEPUIS 2021

BUDGET
ACCOMPAGNEMENT
À LA RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE POUR
L'ANNÉE 2025

239 944€

FINANCEMENT



BÂTIMENTS PUBLICS : OBJECTIF EXEMPLARITÉ

Le Parc a remporté en juin 2024 un appel à projet d'ACTEE+, le fonds Chêne, programme destiné aux projets de rénovation du patrimoine bâti public visant un gain énergétique d'au moins 40%. Ce fonds finance la mission d'accompagnement des collectivités par le Parc ainsi que des audits énergétiques et des prestations de maîtrise d'œuvre. Il va donner lieu à :

- ♦ 7 audits énergétiques à Millau, dans le cadre du Schéma directeur immobilier énergétique engagé par la Ville en 2023 (complexe sportif de la Maladrerie, écoles Beaugard, Jean-Henri-Fabre, Albert-Séguier/Le Crès, gymnase Saint-Jean, Maison du peuple, Musée)
- ♦ l'audit énergétique du tiers-lieu de Saint-Sever-du-Moustier
- ♦ une prestation de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'ancienne école d'Aguessac, transformée en mairie et maison des associations (gain énergétique prévu : 64%)
- ♦ une prestation de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'école et de logements à L'Hospitalet-du-Larzac.

*Accompagnement à la rénovation
du bâti public, 25 projets en cours dont :*

2
SUR MUSE ET RASPES DU TARN

7
SUR MILLAU GRANDS CAUSSES

1
SUR DES CAUSSES À L'AUBRAC

8
SUR LARZAC ET VALLÉES

8
SUR LARZAC ET VALLÉES

2
SUR MONTS RANCE ET ROUGIER

5
SUR SAINT-AFFRICAIN ROQUEFORT
SEPT VALLONS

— 162 762 € —
COÛT TOTAL INCLUANT LE
POSTE ÉCONOME DE FLUX

— 68 465 € —
AIDE TOTALE INCLUANT LE
POSTE ÉCONOME DE FLUX



DONT

4
PROJETS SUR DES BÂTIMENTS
D'ÉDUCATION/PETITE ENFANCE

7
PROJETS SUR DES SALLES DES FÊTES
ET TIERS-LIEUX

16
PROJETS SUR DES LOGEMENTS
(DONT USAGE MIXTE DES BÂTIMENTS)

2
PROJETS SUR DES ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS



GORGÉE DE SOLEIL POUR LES TOITS DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Groupement de commande ou appel à manifestation d'intérêt collectif, ces deux solutions proposées par le Parc depuis près de huit ans permettent aux communes d'équiper les toitures de leurs bâtiments publics en panneaux solaires photovoltaïques. Aujourd'hui, une puissance totale de 4 MWc a été installée sur 86 toitures, pour une production d'électricité évaluée à 4,7 GWh.

◆ **Pour Fondamente** : Accompagnement de la commune en vue de l'équipement de la toiture du bâtiment de La Laiterie en panneaux photovoltaïques afin de couvrir une partie des besoins d'électricité de la collectivité via une opération d'autoconsommation collective. La boucle d'autoconsommation collective sera ouverte au commerce situé dans le bâtiment ainsi qu'à l'association Altia dont la mairie est propriétaire des bâtiments. Cette installation vient clôturer un projet global de rénovation du bâtiment comprenant l'installation d'une chaufferie bois commune avec l'école.

◆ **Pour Aguessac** : Accompagnement de la commune pour l'équipement de la toiture de la maison de santé en panneaux photovoltaïques. Cette installation s'inscrit dans un projet plus large de rénovation du bâtiment. L'énergie produite sera intégrée dans une boucle d'autoconsommation collective qui absorbera en partie les consommations électriques de la commune et de la maison de santé.

2025 a vu le lancement d'une nouvelle opération groupée, sur la Communauté de communes Lodévois et Larzac. Elle porte sur 28 sites répartis sur 11 communes candidates, pour une puissance totale estimée de 1 Mw, soit la consommation énergétique annuelle de 70 logements.



Installation photovoltaïque maison de santé Aguessac

DES PARKINGS SE DOTENT D'OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES

Dans le prolongement de son opération pour la pose de panneaux solaires en toiture des bâtiments publics, le Parc des Grands Causses propose maintenant aux communes un appel à manifestation d'intérêt pour l'installation d'ombrières photovoltaïques sur des parkings.

La loi de juillet 2023, portant sur l'accélération de la production d'énergies renouvelables, a rendu obligatoire l'implantation d'ombrières photovoltaïques sur les parcs de stationnement extérieurs de plus de 1500m². Les ombrières doivent couvrir au moins la moitié de leur superficie. Le Parc privilégie la formule du tiers-investissement, qui consiste à confier à un opérateur l'installation et l'exploitation des ombrières sur les surfaces de stationnement. D'ores et déjà, 10 collectivités locales ont témoigné de leur intérêt et candidaté. 34 sites sont à l'étude, pour une puissance estimée de 6,5 MWc et une production annuelle de l'ordre de 7000 MWh, équivalant à la consommation énergétique de 400 logements. 6 sites situés en zone inondable font l'objet d'une étude hydraulique spécifique. Un bureau d'études a été missionné à l'automne.

DYNAMIQUE ÉNERGISANTE POUR SUD ENERGIA

La coopérative Sud Energia, accompagnée par le Parc pour développer les énergies renouvelables citoyennes, a créé l'association EMC2 (énergie mutualisée en circuit court).

Ceci pour permettre d'organiser des boucles d'autoconsommation collective : les producteurs d'électricité à l'échelon local peuvent vendre leur production à des consommateurs dans leur environnement géographique immédiat.

Une première boucle a été créée avec, pour producteur, la mairie de Sainte-Eulalie-de-Cernon, la commune souhaitant vendre l'électricité produite via la toiture de la salle des fêtes. Près de 200 habitants bénéficient de cette électricité depuis octobre.

Simultanément, Sud Energia développe ses propres projets photovoltaïques à Sainte-Eulalie-de-Cernon et Tournemire.



L'AGRIVOLTAÏSME : SOUS RÉSERVES ET SOUS CONDITIONS

Définition de l'agrivoltaïsme (article L314-36 du code de l'énergie) : Installation de production d'électricité [...] dont les modules sont situés sur une parcelle agricole où ils contribuent durablement à l'installation, au maintien ou au développement d'une production agricole.

Il n'y a pas, à ce jour, sur le territoire du Parc naturel régional, d'installation agrivoltaïque en terrain agricole. L'agrivoltaïsme est considéré comme un dispositif venant au soutien de l'agriculture, non comme un outil de développement énergétique. La stratégie énergétique du territoire n'intègre pas ce type d'outils qui ne sont pas nécessaires pour atteindre les objectifs régionaux et nationaux. Eu égard aux enjeux de préservation de l'agriculture et notamment la filière ovin lait dont l'AOP Roquefort, des paysages et de la biodiversité, la filière agricole, les institutions et les élus ont émis de vives réserves vis-à-vis de l'agrivoltaïsme. En Aveyron, le Parc naturel régional s'appuie sur la doctrine élaborée en 2025 à l'échelle du département par la Préfecture qui vise, d'une part, à appliquer le décret du 8 avril 2024 relatif aux installations photovoltaïques en zone agricole et, d'autre part, à encadrer strictement le développement de ce système de production d'énergie vis-à-vis des enjeux locaux.



MOBILITÉS



Au sein du Parc, les mobilités alternatives sont aussi plurielles. Pendant que l'autopartage Citiz et la location de VAE Vélicausses séduisent un nombre croissant d'utilisateurs, d'autres solutions sont testées, qui correspondent à des besoins et à des échelles spécifiques : le Transport d'utilité sociale, qui suscite déjà une dynamique solidaire sur Larzac et Vallées, et la formule d'autopartage Coloc'auto. Et puis, à la faveur des 30 ans du Parc, tout un territoire a marqué son attachement au train Aubrac.

AUTOPARTAGE CITIZ, EXPÉRIMENTATION PHASE 3

En l'espace de dix mois, de janvier à octobre 2025, le nombre de trajets réalisés avec Citiz égale déjà celui de l'année 2023 entière, tandis que la durée totale d'utilisation du service est comparable à celle de 2022 dans son intégralité. Ces chiffres témoignent du développement de l'autopartage sur le territoire et de la familiarisation progressive des habitants avec le dispositif Citiz.

Déjà présent sur Millau, Saint-Affrique et La Cavalerie, le parc de véhicules Citiz s'est étendu cette année à la Communauté de communes Monts Rance et Rougier, avec la mise à disposition d'un véhicule à Belmont-sur-Rance. Stationné place de la mairie depuis la mi-septembre, ce véhicule peut être utilisé par les agents de la Communauté, de l'Office de tourisme et de la commune et, plus largement, par tous les habitants. La mairie, l'accueil France services et l'Office de tourisme sont formés pour accompagner les habitants dans leur inscription à Citiz et dans leur utilisation du véhicule.

Dès 2026, un nouveau véhicule viendra étoffer la flotte Citiz à Sévérac d'Aveyron.



Pour l'utilisation d'un véhicule Citiz, le montant est de 3€/h, avec un montant journalier (24h) plafonné à 36€, et le coût kilométrique est de 25 centimes. Un aller-retour Millau-Saint-Affrique sur une demi-journée (4h) revient par exemple à 26€.

**6**

SE DÉPLACER AUTREMENT



Mesure 16 Rendre possibles les nouvelles mobilités



Mesure 17 Vers un territoire de mobilités plurielles



COLOC'AUTO, L'AUTRE IDÉE D'AUTOPARTAGE



2025 a vu le lancement de Coloc'auto Grands Causses : un service complémentaire destiné aux zones peu denses où le déploiement de Citiz semble peu pertinent. Pour commencer, quatre groupes ont bénéficié de l'accompagnement du Parc pour développer la pratique de l'autopartage en leur sein. Ces groupes émanent d'habitats partagés, d'un tiers-lieu et d'un hameau.

Le service consiste en :

- ◆ la mise à disposition gratuite d'une plateforme numérique pour calculer la répartition des coûts et réserver un ou plusieurs véhicules
 - ◆ une assurance à la journée avec Cartage, en sus de l'assurance principale du propriétaire du véhicule.
- Chacun des groupes décide de son degré d'implication dans la démarche et de l'utilisation, ou non, des outils proposés.

BUDGET 2024-2027

52 000€

FINANCEMENT



LE TRANSPORT D'UTILITÉ SOCIALE, BIEN UTILE SUR LARZAC ET VALLÉES

Expérimenté sur la Communauté de communes Larzac et Vallées, le Transport d'utilité sociale (TUS) recueille déjà le succès. 36 bénéficiaires, 15 conducteurs bénévoles, 95 trajets réalisés et 7015 km parcourus sur l'année 2025 : ces chiffres résument le très bon démarrage du TUS, outil de mobilité solidaire et inclusive en milieu rural de moyenne montagne.

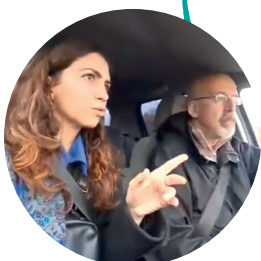
Porté par la Communauté de communes Larzac et Vallées, l'Association Familles Rurales du Larzac et le Parc des Grands Causses, le TUS propose à des bénévoles de conduire des personnes isolées, n'ayant pas accès aux solutions de mobilité existantes, pour leurs besoins du quotidien, courses, rendez-vous médicaux, démarches administratives. Les bénévoles sont défrayés selon un tarif du kilomètre, tandis que le coût pour les usagers ne dépasse pas 0,25€/km.

À ce jour, les bénéficiaires résident en premier lieu à Saucières, puis à Cornus, Fondamente, Saint-Jean-du-Bruel et Nant. Les destinations privilégiées sont, dans l'ordre, Millau, La Cavalerie, Le Caylar et Lodève.

Une plateforme téléphonique recueille du lundi au jeudi (9h-12h) les demandes de trajets, organisés dès lors par une personne en charge de l'animation du service.

Le TUS est bon pour la santé ! Il contribue au renforcement du lien social, améliore l'accès aux soins (premier motif de déplacement) et a donné lieu à la formation de 7 bénévoles à l'écoconduite.

Pour mieux comprendre le service, suivez-nous sur un trajet



Neuf apéros-rencontres dédiés au covoiturage solidaire, un stand au Forum des associations de Larzac et Vallées en septembre, des réunions publiques avec le milieu associatif, des présentations aux maisons de santé, aux Ehpad, aux ADMR... La promotion du TUS a battu son plein ! Le Parc et ses partenaires ont veillé à toucher le plus large éventail d'usagers et de conducteurs bénévoles potentiels.

VÉLICAUSSES, VRAIMENT LOUÉ

Vélicausses, service de location de vélo à assistance électrique à 1€ par jour, connaît un succès constant. Désormais, 40 VAE sont équipés pour l'utilisation quotidienne et quinze équipements complémentaires (remorques, enfants et sièges bébé) sont mis à disposition des loueurs. Ce dispositif est proposé par le Parc, en lien avec les collectivités, dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt Avenir Montagne Mobilité. Il a donné lieu en 2025 à la réalisation d'une nouvelle campagne de communication : quatre pastilles vidéo de deux minutes, des portraits photographiques d'usagers, une déclinaison en affiches et cartes postales, une page web dédiée au vélo du quotidien sur le site du Parc.



Vélicausses

VÉLICAUSSES DEPUIS MI-2023 :

298
RÉSERVATIONS

220
LOCATIONS

30
ÉQUIPEMENTS
COMPLÉMENTAIRES
LOUÉS

62
LOCATIONS
« PRIORITAIRES »

88 600
KM PARCOURS



UNE ENQUÊTE DE SATISFACTION A ÉTÉ MENÉE AUPRÈS
DE 47 UTILISATEURS DU SERVICE, DONT VOICI LES RÉSULTATS :

57%
DES LOUEURS ONT UTILISÉ UN VAE
POUR LA PREMIÈRE FOIS

68%
UTILISENT LE VAE
QUOTIDIENNEMENT

96%
CONSIDÈRENT LE SERVICE COMME
EXCELLENT OU BON. AVANTAGES
LES PLUS FRÉQUEMMENT CITÉS :
prix, durée, accessoires et équipements,
possibilité d'expérimenter sans
engagement, qualité du matériel

60%
DÉCLARENT UTILISER MOINS
LA VOITURE

2
PERSONNES SE SONT DÉJÀ
SÉPARÉES DE LEUR VÉHICULE
ET 9 L'ENVISAGENT



*Bien-être, santé, liberté,
économie, gain de temps :
les principaux apports de
Vélicausses*

BUDGET ACTIONS
MOBILITÉ 2022-2025

220 000€

FINANCEMENT



GRAND ESPACE-TEST POUR LES VÉLIS

Porté par l'association In'VD (innovation véhicules doux) avec l'appui du Parc, le projet « Vitamines 12 » propose à la population de tester des vélis (véhicules intermédiaires) dans des conditions réelles, en milieu rural de moyenne montagne.

Commencée fin 2023, l'opération a permis de confier, au total, 12 véhicules à 63 personnes, pour un cumul de 126 mois de tests et 30 000km parcourus. Les testeurs saluent la facilité de prise en main des vélis, plus encore avec la formation initiale obligatoire d'une journée. Ils sont séduits par la légèreté des vélis et par les économies générées à l'usage. Des améliorations sont demandées en matière de confort. La relation aux autres usagers de la route est positive, ceux-ci témoignant de curiosité et d'enthousiasme pour ces nouvelles formes de mobilité.

L'intérêt suscité va bien au-delà des seuls usagers de proximité. Le Parc des Grands Causses a accueilli l'Institut de hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe (Ihedate) : douze auditrices et auditeurs venus étudier l'adoption progressive des vélis. L'expérimentation d'In'VD a recueilli 3,7 millions de vues sur les réseaux sociaux, donné lieu à des reportages TV (France 2, France 3 national et Occitanie) et radio (France Inter). L'association a proposé des démonstrations sur plus de soixante événements, ainsi qu'un séminaire dédié aux véhicules légers intermédiaires les 5 et 6 novembre 2025 qui a accueilli près de 20 professionnels de toute la France.



BUDGET

91 000€

FINANCEMENT



MOBILISATION POUR LE TRAIN AUBRAC

Au cours des 30 ans du Parc naturel régional, le 14 septembre, un collectif formé par des élus locaux, cinq associations et trois parcs naturels régionaux a rédigé une lettre ouverte pour demander la modernisation urgente de la ligne ferroviaire intercity « Aubrac », reliant Clermont-Ferrand à Béziers.

Ce même jour, près de 200 personnes ont emprunté le train Aubrac pour relier Béziers à Sévérac d'Aveyron où les attendaient des animations autour des mobilités.

Le Parc travaille avec d'autres territoires pour un meilleur cadencement de la ligne et pour sa valorisation touristique.





Visite de la forêt de Sylvanès, séminaire forêts anciennes, 12 juin 2025



PÔLE
**RESSOURCES NATURELLES
& BIODIVERSITÉ**



Directeur général adjoint
LAURENT DANNEVILLE
05 65 61 43 59 - 06 37 58 72 03
laurent.danneville@parc-grands-causses.fr



La ressource en eau souterraine fait toujours l'objet d'une attention particulière avec en 2025 l'installation de 6 nouvelles stations de mesures dans le Lodévois et la réalisation d'une carte de synthèse des connaissances hydrogéologiques depuis 30 ans sur l'ensemble des Grands Causses intégrant les principales sources karstiques et plus de 160 tracés. Il est prévu une diffusion en 2026 de cette carte auprès de toutes les collectivités et de tous les partenaires techniques et financiers.

Concernant le SPANC, un nouveau logiciel a été mis en place qui doit permettre une meilleure gestion du service et des redevances (logiciel R'SPANC mis en œuvre avec le SMICA de l'Aveyron).

Concernant la biodiversité, le lancement effectif de la déclinaison de la stratégie nationale pour les aires protégées a été réalisé avec la validation de la liste des sites prioritaires sur le territoire du Parc. Des concertations ont débuté pour l'élaboration de 4 documents de gestion, pour un projet d'extension de l'APPB (Arrêté Préfectoral de protection de Biotope) du cirque et grotte du Boundoulaou et pour un projet de réserve naturelle régionale dans les Rougiers. D'autre part, un grand programme de réhabilitation des mares et lavognes est en cours (50 mares concernées en 2025 ainsi que la grande lavogne de La Couvertoirade).

Les actions Natura 2000 ont continué avec le suivi de la reproduction du vautour moine (à la suite de l'incendie de 2022), le comptage des chauves-souris dans 3 grottes emblématiques des Causses, la découverte de nouvelles stations botaniques de Grimaldie rupestre (l'hépathique Mannia triandra) et l'étude du Chabot dans la rivière du Durzon.

Au niveau forestier, deux plans de massifs liés à la DFCI (Défense de la Forêt Contre les Incendies) ont été produits en 2025 (Causse Rouge et Causse de Sauveterre ainsi que le Causse Noir) ainsi qu'une évaluation du préjudice écologique lié à l'incendie de la forêt de Mostuéjols en 2022.



Axe I

PROTÉGER



1

**PROTÉGER UNE
BIODIVERSITÉ
D'EXCEPTION**



2

**PRÉSERVER
LA RICHESSE
PAYSAGÈRE**



3

**SÉCURISER
LA RESSOURCE
EN EAU**



4

**VALORISER
LES TRÉSORS
GÉOLOGIQUES**

PÔLE RESSOURCES NATURELLES & BIODIVERSITÉ

**CHRISTOPHE APOLIT**

Hydrogéologue
05 65 61 43 67 - 07 86 93 53 22
christophe.apolit@parc-grands-causses.fr

**JÉRÔME BUSSIÈRE**

Chargé de mission biodiversité, forêts,
zones humides
05 65 61 43 12 - 06 70 42 23 88
jerome.bussiere@parc-grands-causses.fr

**CLARA GARCIA MATOS**

Chargée de mission Stratégie
aires protégées
clara.garcia-matos@parc-grands-causses.fr
07 43 36 74 58

**LAURE JACOB**

Chargée de mission milieux naturels,
faune, flore
05 65 61 43 60 - 06 70 41 82 99
laure.jacob@parc-grands-causses.fr

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF**DELPHINE DAUMAS**

Technicienne SPANC
05 65 61 43 55 / 06 47 75 35 42
delphine.daunas@parc-grands-causses.fr

**FLORENT PRADEILLES**

Technicien SPANC
05 65 61 43 68 / 06 47 75 30 80
florent.pradeilles@parc-grands-causses.fr

**ALEXIS PLANTE**

Technicien SPANC
alexis.plante@parc-grands-causses.fr
Tél : 05 65 61 43 65
Tél : 06 31 09 09 69

**AURÉLIE COMPAROT**

Technicienne SPANC
05 65 61 43 50 / 06 47 75 30 78
aurelie.comparot@parc-grands-causses.fr

**SYLVAIN COULY**

Technicien SPANC
05 65 61 43 18 / 06 85 26 08 33
sylvain.couly@parc-grands-causses.fr

**MARINA LIQUIÈRE**

Assiste de gestion administrative
et comptable en charge du suivi
de la redevance SPANC
marina.liquiere@parc-grands-causses.fr
05 65 61 43 19

21

20

19

L'EAU



Source de Berlière

Les pluies diluviennes de la fin d'année, déclencheuses d'une forte montée des eaux du Tarn, ont assuré la recharge hivernale des masses d'eau souterraine. Les débits des sources permettent maintenant d'attendre le printemps avec quiétude. Toutefois, les niveaux de l'automne ont livré un enseignement pour l'avenir : reprise du cycle hydrologique est intervenue de manière très hétérogène sur le territoire, en octobre au nord et seulement à la mi-décembre au sud.

RECHARGE SOUTERRAINE : UN HIVER PROVIDENTIEL

Au début du printemps 2025, terme de la saison propice à la recharge des aquifères, les voyants étaient au vert, grâce à un mois de mars très pluvieux (+51% au regard des moyennes saisonnières). Toutes les sources présentaient des débits comparables et même, pour celles du sud, supérieures à la normale, à l'exception de celle du Taurin à Saint-Rome-de-Tarn. Les précipitations printanières ont conforté la recharge des réserves karstiques du Parc, au point que la source du Céras à Brusque, longtemps à la peine ces deux dernières années, a atteint des débits très hauts et que la source du Taurin s'est rapprochée des moyennes de saison.

Le début de l'automne a davantage prêté, sinon à l'inquiétude, du moins à la vigilance, la reprise du cycle hydrologique se faisant attendre après la saison estivale. La pluviométrie d'octobre, à Soulobres (Millau), a été inférieure de 10% à la normale. Sauf en Sévérageais, les aquifères ont accusé des niveaux particulièrement bas.



3

SÉCURISER
LA RESSOURCE
EN EAU

Mesure 10 Eau souterraine : mieux la connaître, mieux la gérer

21
20
19

Mesure 11 Une vraie cohérence de gestion des milieux humides



Mesure 12 Maîtriser les effluents pour protéger le milieu aquatique



LE SUIVI DES EAUX SOUTERRAINES EN 2025

— 45 —

SOURCES SUIVIES,
DONT 8 TÉLÉTRANSMISES POUR
LE BULLETIN HYDROLOGIQUE

— 232 —

PRÉLÈVEMENTS SUR 49 SOURCES
POUR LA MESURE QUALITATIVE

— 6 —

NOUVELLES STATIONS DE MESURE
QUANTITATIVE EN LODÉVOIS-LARZAC

— 13 000 —

ANALYSES ENVIRON

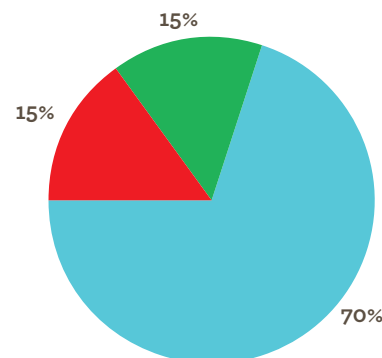
— 16 425 —

DÉBITS MOYENS JOURNALIERS
BANCARISÉS

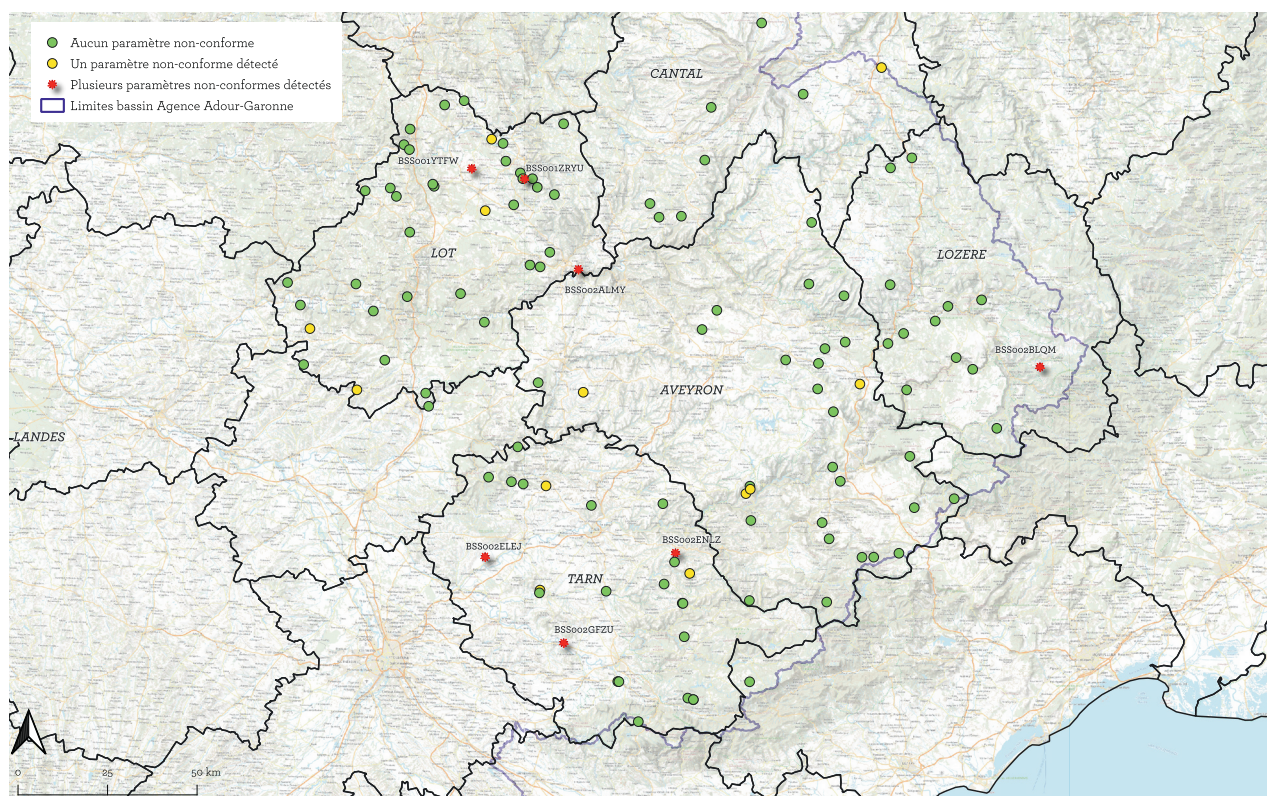
BUDGET 2025

97 000€

FINANCEMENT



Le Parc poursuit ses actions de connaissance de l'hydrogéologie du territoire, pour la préservation des masses d'eau souterraine et de la ressource. De nombreux tracages ont été réalisés, notamment au Viala-du-Pas-de-Jaux et à Roquefort-sur-Soulzon, ainsi que des mesures de débits pour la Communauté de communes Millau Grands Causses. Un stage de six mois a été dédié à une étude hydrogéologique en nord-Larzac. Des opérations de gestion ont été menées sur une station de mesure mise en place à Camarès l'année précédente.



Carte réalisée par le Parc naturel régional des Grands Causses, octobre 2024. Extrait des données APAG, GICPA et Plan IGN V2 de la Geo-Platform IGN.



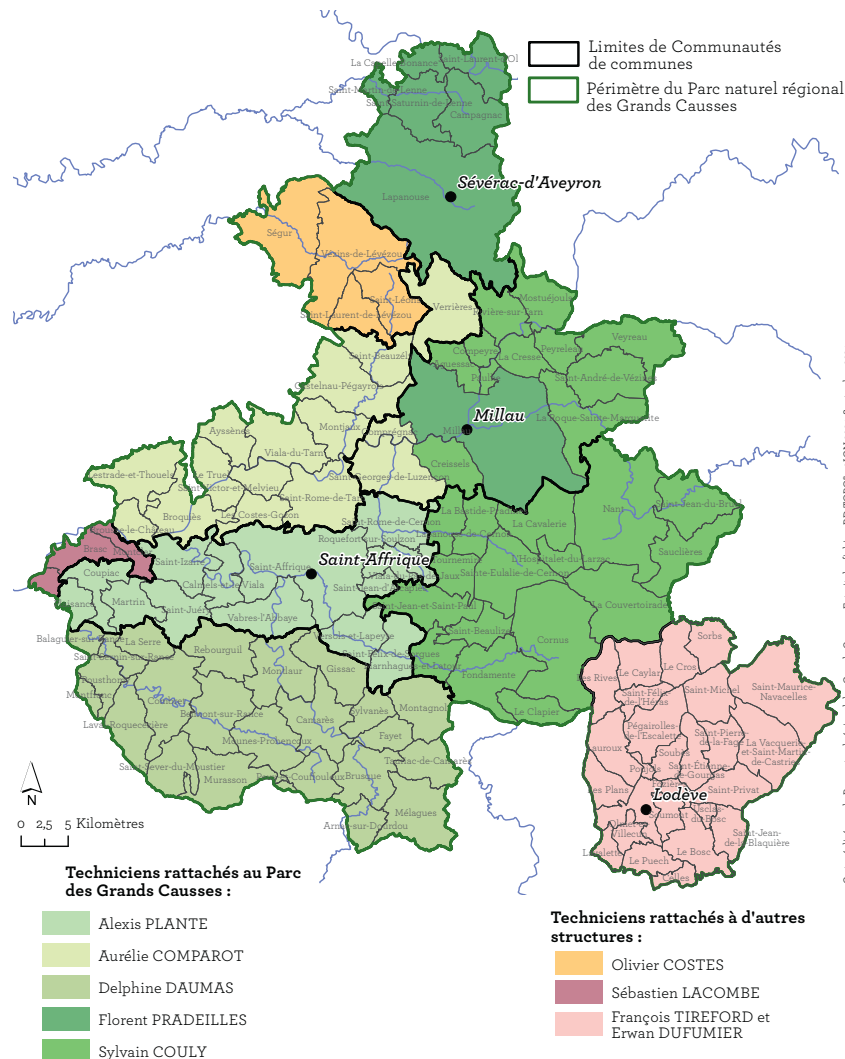
ASSAINISSEMENT AUTONOME : HAUSSE DE LA REDEVANCE



Le Spanc, service public de l'assainissement non collectif, couvre 86 communes aveyronnaises du Parc naturel régional.

Ce périmètre englobe 9172 dispositifs d'assainissement autonome, selon les estimations. Les techniciens du Spanc examinent ces dispositifs, apportent tous conseils pour leur mise aux normes et valident les dossiers de réhabilitation.

Au cours de 2025, les redevances du Spanc ont été réactualisées sur la base, notamment, de l'inflation. Les acquéreurs n'ayant pas réhabilité leur dispositif après achat de leur bien sont désormais passibles d'une majoration de 400% de leur redevance. Plus largement, un nouveau règlement est entré en vigueur au mois de mars.



— 733 —

VISITES AU TITRE DU CONTRÔLE
PÉRIODIQUE DE FONCTIONNEMENT

— 604 —

DIAGNOSTICS AU TITRE DU 1^{ER} CONTRÔLE
DE FONCTIONNEMENT

— 135 —

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS



LA BIODIVERSITÉ

Tandis que la réintroduction du gypaète barbu se poursuit, la réhabilitation des mares et lavognes du Larzac entre dans sa deuxième phase, visant à protéger ce réseau écologique propice aux amphibiens. 2025 est marquée également par la déclinaison de la Stratégie nationale des aires protégées, avec la définition de Zones de protection forte sur l'ensemble du Parc. Un Parc qui, en quelques années, a renoué de manière incomparable avec le ciel étoilé, recréant une trame noire au bénéfice de la biodiversité et de la santé.

MARES ET LAVOGNES DU LARZAC : VINGT-CINQ CHANTIERS DE RESTAURATION EN PERSPECTIVE

Après huit points d'eau dans une première phase, un deuxième programme de réhabilitation des mares et lavognes commence, qui porte sur une vingtaine de sites. Il bénéficie d'un cofinancement à 62% dans le cadre du jeu de grattage Mission Nature de l'Office français de la biodiversité, pour lequel il a été sélectionné. Le chantier le plus ambitieux concerne la grande lavogne de La Couvertoirade.

Au cours de l'été, le chiffrage des travaux a été finalisé, de même que les conventions nécessaires ont été préparées. Ces démarches ont porté sur :

- ◆ deux points d'eau au Domaine expérimental de l'INRAE à la Fage, sur la commune de Saint-Jean-et-Saint-Paul
- ◆ six points d'eau à Sainte-Eulalie-de-Cernon
- ◆ treize points d'eau à Saint-Rome-de-Cernon
- ◆ quatre points d'eau à L'Hospitalet-du-Larzac.

La réhabilitation de ces vingt-cinq mares et lavognes déjà identifiées est évaluée, au cumul, à 164 200€.

Ces travaux de réhabilitation seront confiés aux agents d'entretien de l'espace rural du Parc des Grands Causses. Ils s'accompagneront d'animations pédagogiques, à l'attention des écoles ou de l'Association pour l'aménagement du Larzac.

Les deux points d'eau du Domaine de la Fage donnent lieu à un chantier participatif d'une semaine avec un lycée agricole.

C'est sous la maîtrise d'ouvrage des Amis de La Couvertoirade que se déroulera la restauration de la grande lavogne du village templier. Une campagne de financement via la Fondation du patrimoine est en cours. Le chantier pourrait commencer à l'automne 2026.

Les jeux d'argent et de hasard peuvent être dangereux : pertes d'argent, conflits familiaux, addiction...

Conseils sur joueurs-info-service.fr
(09 74 75 13 13 - appel non surtaxé)

BUDGET 2025-2028

713 000€

FINANCEMENT



1

PROTÉGER UNE BIODIVERSITÉ D'EXCEPTION



Mesure PHARE

Mesure 1 Garantir la vitalité de la trame verte et bleue



Mesure 2 Faune, flore et habitats naturels : une richesse fragile à conserver



Mesure 3 Conserver la fonctionnalité écologique des milieux boisés



Mesure 4 Endiguer la menace des invasives



Mesure PHARE

Mesure 5 Des activités respectueuses de la biodiversité

AUTOUR DES MARES

• Dans le cadre d'un projet tutoré, les élèves en BTS Gestion et protection de la nature à Valrance, école des métiers de la nature implantée à Saint-Sernin-sur-Rance, ont oeuvré à la création d'une mare. Celle-ci a donné lieu à des animations pédagogiques dans les écoles et à une journée d'information et de sensibilisation à Belmont-sur-Rance au mois d'avril 2025.

• Un appel à candidature a été lancé à l'automne auprès des collectivités pour des projets de restauration et de gestion à l'horizon 2028.





STRATÉGIE NATIONALE POUR LES AIRES PROTÉGÉES : DÉJÀ ONZE SITES IDENTIFIÉS

La déclinaison de la SNAP, stratégie nationale pour les aires protégées, a commencé cette année. Le Parc des Grands Causses doit, sous un délai de trois ans, identifier de futures Zones de protection forte (ZPF) et déployer les outils nécessaires à leur labellisation.

Adoptée lors du One Planet Summit en 2021 par le Président de la République, la SNAP porte l'ambition de couvrir, par un maillage d'aires protégées, au moins 30% du territoire national et des espaces maritimes associés, 10% de ces aires devant être labellisées en ZPF.

À ce jour, au sein du Parc, seules la réserve biologique intégrale du Cirque de Madasse et la grotte du Boundoulaou (arrêté préfectoral de protection de biotope) équivalent à des ZPF, soit 0,02% de la superficie de son territoire.

Un premier comité de pilotage s'est tenu le 28 mars 2025 en présence d'élus et d'associations naturalistes.

Dans une première phase, le Parc a identifié des ZPF potentielles, parmi des sites déjà protégés pour leur intérêt en termes d'habitats naturels et d'espèces remarquables : les zones Natura 2000, les Znieff, les Espaces naturels sensibles et autres secteurs à fort enjeu de préservation écologique. Onze d'entre eux sont retenus en tant que sites prioritaires pour la mise en place de ZPF. Ils représenteraient une surface cumulée de 5 410ha, soit 1,42% du territoire du Parc. Neuf autres sites sont pressentis, qui couvriraient 10 000 ha.

Trois premiers comités techniques de site ont été organisés en juin et juillet.

La démarche, donc, est engagée. Le Parc des Grands Causses est l'un des premiers parcs naturels régionaux d'Occitanie à s'y atteler, avec ceux du Haut-Languedoc et de Corbières-Fenouillèdes.

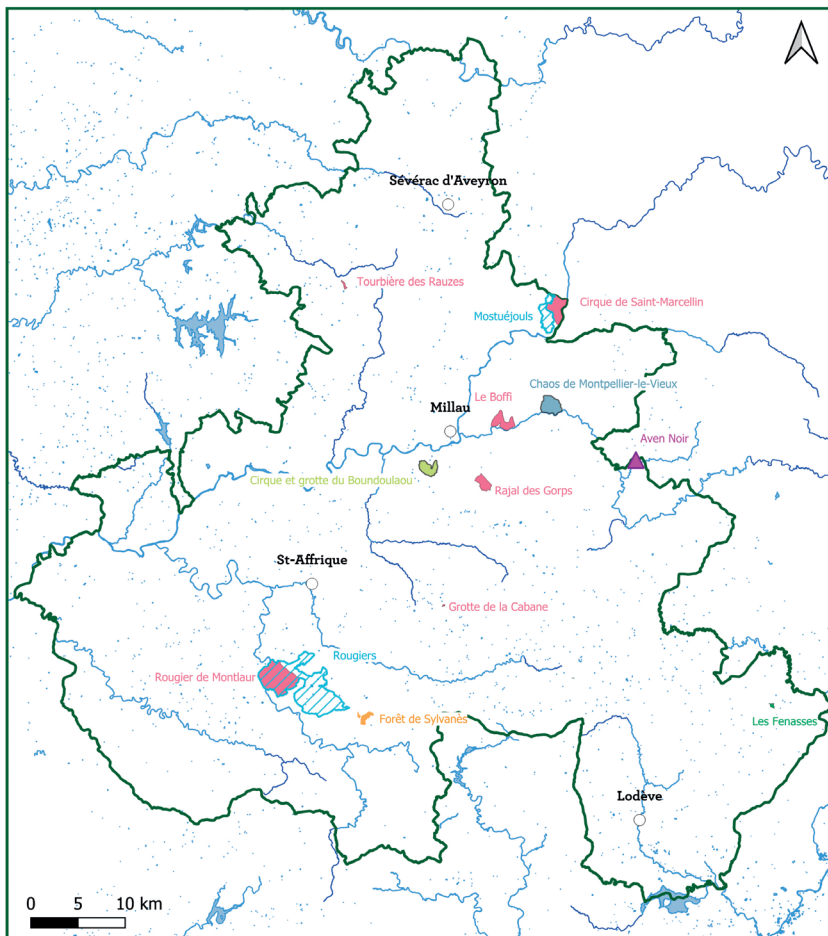


Les démarches ont été plus spécialement amorcées sur quatre sites :

- la Grotte de la Cabane à Saint-Jean-du-Bruel, avec lancement de l'élaboration du plan de gestion de l'Espace naturel sensible
- le Cirque de Saint-Marcellin à Mostuéjols, avec lancement de l'élaboration du plan de gestion de l'Espace naturel sensible
- le projet de Réserve naturelle régionale des Rougiers, avec rédaction d'une note d'opportunité à l'attention de la Région, début du diagnostic des enjeux de biodiversité
- la grotte du Boundoulaou à Creissels, avec une réflexion sur l'opportunité d'une extension de l'APPB.

Une demande de Fonds Vert a été déposée en décembre, au titre de la protection et de la restauration des espaces naturels, pour la mise en œuvre des premiers plans de gestion sur 2026-2029.

Le Parc est inscrit sur la plateforme Biodiv'Sports, qui recense les zones sensibles pour la biodiversité et les zones protégées afin de les porter à connaissance des pratiquants d'activité de pleine nature dans le but de concilier ces pratiques avec la préservation de la biodiversité. Premier site publié : le Cirque de Madasse.



SITES PRIORITAIRES POUR LA DECLINAISON DE LA SNAP SUR LE TERRITOIRE
DU PNR DES GRANDS CAUSSES

Légende

- ORE Forêt de Sylvanès
- Espaces Naturels Sensibles
- Aven Noir
- Chaos de Montpellier-le-Vieux

- Site acquis du CEN
- Cirque et grotte du Boundoulaou
- Projets de réserves

- Périmètre du PNRGC
- Principales villes
- Plans d'eau
- Cours d'eau



Cirque de Saint-Marcellin

BUDGET 2024-2026

180 800€

FINANCEMENT



DREAL Occitanie
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
d'Occitanie



Avec le FONDS VERT, accélérons
la transition écologique dans notre
territoire

Sources : CD21, 2023 ; CD24, 2024 ; INPN, 2024 ; BDTOPO, 2020 / Cartographie : C. Garcia Matos - PNRGC, 2024

TRAME NOCTURNE : LE PARC RECONQUIERT LES ÉTOILES

En l'espace de dix ans, la qualité du ciel étoilé sur le Parc des Grands Causses s'est considérablement améliorée : de 1,3% en 2014 à 66,3% en 2024. Ces chiffres proviennent d'une étude réalisée par DarkSkyLab dans le cadre de la charte qui lie les partenaires de la Réserve internationale du ciel étoilé (RICE) du Parc national des Cévennes, dont le Parc naturel régional et la Ville de Millau.

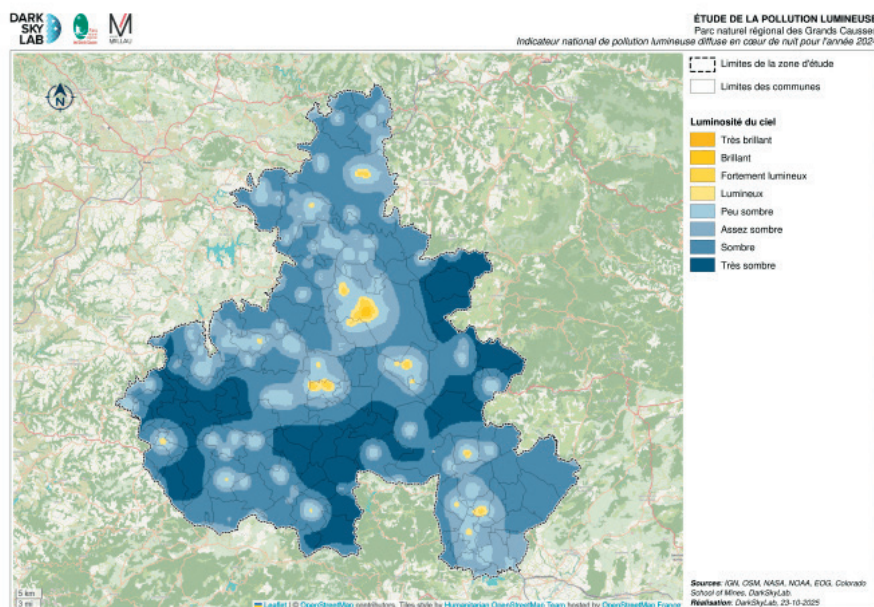
Cette charte partenariale, signée en novembre 2024, porte l'ambition de réduire de 50% la pollution lumineuse et de 60% les consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre dues à l'éclairage public d'ici 2030, en intégrant de façon systématique les enjeux biodiversité et de pollution lumineuse.

Une étude menée en 2024, sous l'égide de l'Ipamac, à l'échelle de six parcs naturels régionaux du Massif central, confirme le bien-fondé et l'urgence de cette ambition. Elle révèle l'impact des nuisances lumineuses de nuit sur les chauves-souris et, plus spécialement, sur les espèces lucifuges (menacées et identifiées Natura 2000) : diminution de leur territoire de chasse, fragmentation de leurs corridors écologiques. À l'inverse, l'extinction totale des luminaires en été (notamment en période de mise bas et d'élevage) se traduit par un regain de l'activité des lucifuges et par le rétablissement de leurs corridors de vol. Les extinctions partielles n'ont pas, et de loin, la même incidence.

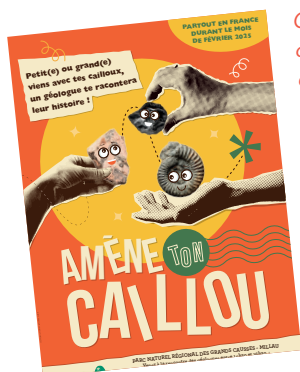
Les résultats de l'étude incitent à généraliser l'extinction totale en été, à privilégier des éclairages jaunes-orangés de faible puissance et à renforcer la prise en compte de la biodiversité nocturne dans la gestion de l'éclairage public.



INDAMAC
Parcs naturels
du Massif central



CE QUE DISENT LES CAILLOUX



On le connaissait comme un géologue éminent, auteur de la carte géologique détaillée du Parc des Grands Causses, on l'a découvert comme conteur et vulgarisateur de talent ! Pierre Vergély, membre du conseil scientifique du Parc, a participé en février à l'opération « Amène ton caillou », proposée par la Société géologique de France. Accompagné de son épouse Francine, tout aussi férue de minéraux, il a accueilli le public désireux de mettre un nom - et une histoire - sur des cailloux singuliers, trouvés lors d'une promenade ou légués par un aïeul. Une belle opération à reconduire !





UBAC ET USHUAÏA, DEUX NOUVEAUX GYPAÈTES DANS LES GRANDS CAUSSES

2025, année en « U » pour le baptême des gypaètes barbus lâchés dans les Grands Causses. Ubac et Ushuaïa, deux poussins, ont été libérés le 27 mai dans une vire rocheuse des gorges du Trévezel.

Gypaéton femelle, Ushuaïa est née le 3 mars au zoo d'Helsinki en Finlande, tandis qu'Ubac, gypaéton mâle, est né le 21 février au zoo d'Ostrava en République tchèque. Ushuaïa a pour marraine Séverine Peyretout, élue du bureau syndical du Parc des Grands Causses, et Ubac est parrainé par Sébastien Pujol, directeur.

Ces lâchers marquent la treizième saison de réintroduction du gypaète barbu au sein des Grands Causses, dans le cadre du programme européen Life Gyp'Act coordonné par la LPO France et qui mobilise, notamment, le Parc naturel régional et le Parc national des Cévennes. Au total, 42 gypaètes barbus ont été réintroduits dans les Grands Causses depuis 2012.

Les deux gypaétons ont été bagués et dotés de balises GPS, pour suivre leurs déplacements et détecter leurs difficultés éventuelles. C'est précisément grâce aux données GPS que le corps de Rei Del Causse, dont la mort est à ce jour inexpliquée, a pu être trouvé en janvier dernier. Lâché dans les Grands Causses en mai 2022, Rei Del Causse s'est distingué par ses périples en Allemagne et en Pologne, qui ont fait de ce grand voyageur un gypaète emblématique.



NATURA 2000 : TOUR D'HORIZON



26 sites du réseau de protection européen Natura 2000, intégralement ou en partie, couvrent le territoire du Parc. Ils représentent au cumul une superficie de 131 418 ha. Le Syndicat mixte du Parc naturel régional assure la gestion et l'animation de la majorité des Docobs (documents d'objectifs) de ces sites.

En Lodévois-Larzac

- ◆ Convention avec le CPIE des Causses méridionaux pour la continuité de l'animation des trois sites nouvellement inclus dans le territoire du Parc et correspondant à deux documents d'objectifs.
- ◆ Travail en lien avec l'association La Salsepareille et le bureau d'études Hypsugo pour les suivis du circaète et de chiroptères, ainsi que pour l'animation des projets agro-environnementaux et climatiques.
- ◆ Réalisation, par la Chambre d'Agriculture de l'Hérault et le CENO 34, de diagnostics agroécologiques ; journée de formation pour les agriculteurs engagés dans les mesures agro-environnementales et climatiques.
- ◆ Réunions avec le CPIE des Causses méridionaux pour la mise en œuvre d'actions en lien avec la Région.

Gorges de la Vis et de la Virenque

- ◆ Avis et conseils portant sur des manifestations sportives
- ◆ Conseils aux communes vis-à-vis des espèces envahissantes, pyrale du buis en premier lieu.

- ◆ Réunions avec les sites Natura 2000 de l'Hérault, dans la continuité du périmètre.

Vallée du Tarn de Brousse aux Gorges

- ◆ Avis sur des dossiers de travaux concernant le complexe hydroélectrique, les lignes et poteaux RTE.
- ◆ Avis sur des manifestations sportives et des projets d'aménagement, prise en compte des sites Natura 2000 lors des réunions du syndicat mixte Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance.
- ◆ Intégration des enjeux Natura 2000 lors de la co-construction du Plan de paysage Vallée verte.

Gorges de la Dourbie

- ◆ Suivi du couple de percnoptères d'Égypte, dont le poussin est bagué au nid avant son envol.
- ◆ Conseils aux organisateurs de manifestations sportives pour la prise en compte de la fragilité de la biodiversité, faune et flore, appui scientifique à la rédaction de l'étude d'évaluation des incidences lorsque nécessaire.
- ◆ Participation à la cellule de la pleine nature (Communauté de communes Millau

- Grands Causses) visant à résoudre les conflits d'usage.

- ◆ Informations sur Natura 2000 auprès d'étudiants.
- ◆ Réunions des comités de pilotage des PNA en faveur de la conservation des quatre espèces de vautours européens, toutes présentes dans les Grands Causses.
- ◆ Participation à la journée internationale d'observation du gypaète, qui vise à évaluer sa population dans le Massif central, ainsi qu'entre le Mercantour et les Alpes orientales autrichiennes.
- ◆ Lâcher de deux gypaètes, un mâle et une femelle, sur le territoire du Parc, dans le cadre de la réintroduction de l'espèce.
- ◆ Deuxième année d'une étude sur le chabot dans le Durzon, basée sur l'hypothèse d'une compétition avec l'écrevisse américaine : prélèvements, analyses complexes.

Trois sites sur le Larzac

- ◆ Avis rendus sur des manifestations sportives, accompagnement des élus pour l'évaluation des incidences de manifestations motorisées.
- ◆ Suivi des populations de chauves-souris par le CENO et la LPO dans deux grottes



très fréquentées en hiver. La pose de pièges photographiques pourra compléter les connaissances acquises sur les espèces et sur leur comportement toute l'année, afin d'envisager au besoin une information auprès des spéléologues.

- ◆ Journée de sensibilisation et d'information à destination des spéléologues, par le Comité départemental de spéléologie en lien avec la LPO.
- ◆ Acquisition de la grotte de la Cabane par la commune de Saint-Jean-et-Saint-Paul, grâce au soutien financier du Département au titre des Espaces naturels sensibles.
- ◆ Enjeux : mieux garantir la préservation des chauves-souris et consolider les caves bâtarde du lieu. Réflexions en cours entre la commune, le Parc et le Département pour une labellisation du site en aire protégée.
- ◆ Réalisation de diagnostics agroécologiques sur les exploitations d'agriculteurs souhaitant s'engager dans des mesures agro-environnementales et climatiques.

Guilhaumard

- ◆ Avis sur des manifestations sportives, conseils aux organisateurs et aide à la rédaction de dossiers.
- ◆ Conseils aux communes pour la préservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire.

- ◆ Travail avec les communes, les représentants des chasseurs et la Fédération des chasseurs de l'Aveyron pour un projet autour du lapin de garenne, dans le cadre de mesures compensatoires liées à un projet éolien. Il s'agit d'offrir au couple d'aigles royaux du Guilhaumard, impacté par ce projet éolien, des ressources alimentaires plus proches de son site de reproduction afin de limiter les risques de collusion avec les futures machines. Les garennes sont construites avec des souches prélevées sur place, à des emplacements éloignés des chemins.

- ◆ Recherche, par le CENO, de nouvelles stations de présence de la Mannia Triandra, plante hépatique rare et menacée en France, inscrite à l'annexe 2 de la directive Habitats Faune Flore.

Causse Noir et ses corniches

- ◆ Suivi des mesures agro-environnementales et climatiques auprès des agriculteurs contractants, par Rural Concept et la Chambre d'Agriculture.
- ◆ Journée de formation sur Natura 2000 auprès des agriculteurs (une collaboration entre le Parc, la Chambre d'Agriculture et Rural Concept), autour de la biodiversité inféodée aux parcours, des modalités de gestion et de conservation.

- ◆ Inventaire de la Mannia Triandra (lire ci-dessus). Le travail confié au CENO a permis de préciser l'aire de répartition de l'espèce et de découvrir de nouvelles stations, en particulier sur le Causse Noir.
- ◆ Avis et conseils aux organisateurs de manifestations sportives de pleine nature.
- ◆ Avis rendus auprès des services de l'État sur les manifestations sportives, appui aux organisateurs pour la rédaction du dossier d'évaluation des incidences Natura 2000.
- ◆ Conseils et appui aux collectivités, participation au collectif de la pleine nature Millau Grands Causses.

Cirque et grotte du Boundoulaou

- ◆ Suivi des colonies de chauves-souris dans la grotte, par le CENO et la LPO.
- ◆ Avis et conseils sur des manifestations sportives, au sein du site et en périphérie, pour la prise en compte de la quiétude des chiroptères et le respect des périodes de fermeture réglementaire de la grotte (mars à octobre).
- ◆ Réflexion pour l'extension de l'arrêté préfectoral de protection de biotope (en vigueur sur le site depuis 1992), afin de labelliser le site comme « aire protégée » dans le cadre de la déclinaison, sur le Parc, de la Stratégie nationale pour les aires protégées.

BUDGET 2025

109 212€

FINANCEMENT



LE LODÉVOIS-LARZAC RELÈVE LE DÉFI FAMILLES

Le Défi familles à biodiversité positive est lancé sur le Lodévois-Larzac ! Le Parc en a confié l'organisation au CPIE des Causses méridionaux qui a orchestré quatre ateliers avec des prestataires héraultais. Les familles participantes ont été recrutées à travers le centre communal Luteva, qui propose des animations pédagogiques et culturelles aux foyers défavorisés. De la visite d'une ferme sur le Larzac à une balade forestière près de Lodève, en passant par la fabrication de produits ménagers, une découverte de la faune des parcs et jardins et des jeux nature, le Défi a donné lieu à un bel éventail d'activités.



LA FORÊT

La préparation ou la révision des plans de massifs DFCI, défense de la forêt contre les incendies, consitue un chantier de prévention majeur face à l'exacerbation du risque feux de forêts par le changement climatique. Le Parc continue d'accompagner la gestion post-incendie du site de Mostuéjols et promeut les pratiques sylvicoles, au service d'une gestion durable des forêts, notamment anciennes

MOSTUÉJOULS : LE SUIVI DE LA GESTION POST-INCENDIE

Le violent incendie survenu en août 2022 sur le causse de Sauveterre, à Mostuéjols, qui a dévasté 1300 hectares forestiers, a donné lieu à une mobilisation des collectivités et des acteurs de l'environnement, de la biodiversité, du patrimoine. Aux actions urgentes - sécurisation des voiries et sentiers, diagnostic post-incendie et coordination des travaux - ont succédé des démarches prospectives.

Dès 2024, une évaluation du préjudice écologique causé par le sinistre a eu lieu. Celle-ci s'est finalisée à l'été 2025.

Toutes ces actions ont été gérées ou accompagnées par le Parc des Grands Causses et témoignent d'une réponse coordonnée des acteurs locaux, départementaux et régionaux aux conséquences de l'incendie.



Retour de la végétation trois ans après l'incendie dans le ravin des Malènes (Mostuéjols)



1

PROTÉGER UNE BIODIVERSITÉ D'EXCEPTION



Mesure PHARE

Mesure 1 Garantir la vitalité de la trame verte et bleue



Mesure 2 Faune, flore et habitats naturels : une richesse fragile à conserver

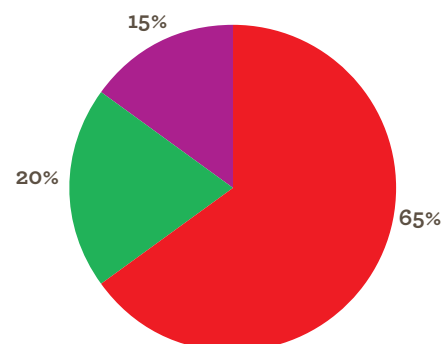


Mesure 3 Conserver la fonctionnalité écologique des milieux boisés

BUDGET 2023-2025

80 000€

FINANCEMENT





RISQUE FEUX DE FORÊTS : UNE PRÉVENTION PLANIFIÉE ET ACTUALISÉE

Documents stratégiques d'aménagement forestier, les plans de massif DFCI visent à prévenir le risque incendie, à travers la création ou l'amélioration des sites d'accès pour les secours, la mise en place de points d'eau, la création de coupures de combustible ou encore la sensibilisation du public. Le Parc naturel régional et la Communauté de communes Millau Grands Causses travaillent de concert à l'élaboration du plan de massif du Causse Rouge et du Causse de Sauveterre, ainsi qu'à la révision de celui du Causse Noir. Une concertation avec le Service départemental d'incendie et de secours de l'Aveyron, la Préfecture, la Direction départementale des territoires, le Centre national de la propriété forestière Occitanie, l'Office national des forêts et les collectivités, a présidé à la rédaction de ces documents essentiels, dans le contexte du changement climatique qui exacerbe le risque de feux de forêt.



2024-2025

56 000€

FINANCEMENT



ÉCHOS FORESTIERS

- ◆ Dans le cadre du volet 4 de l'opération « Forêts anciennes » sous l'égide de l'Ipamac, deux propriétés forestières ont fait l'objet d'un diagnostic par les techniciens du CPNF Occitanie. L'objectif : valoriser les services écosystémiques rendus par la forêt et encourager les bonnes pratiques sylvicoles. Le déploiement de plusieurs dispositifs est envisagé : incitation à l'évaluation des IBP (indices de biodiversité potentielle), bancarisation des données, mise en place de journées d'information et de sensibilisation...
- ◆ L'appel à candidatures est ouvert jusqu'en mars 2026 pour les troisièmes Sylvotrophées, qui récompensent une gestion équilibrée de la forêt, respectueuse de la biodiversité et soucieuse d'une production bois qualitative.
- ◆ Le séminaire de clôture du programme "Forêt ancienne du Massif central" (volet 4) s'est déroulé le jeudi 12 juin 2025 à Camarès, avec visite de la forêt de Sylvanès l'après-midi.



« OCCIGEN » : LES VIEILLES FORÊTS SONT INSPIRANTES

Le Parc des Grands Causses a assisté au séminaire de restitution du projet OcciGen - une étude conduite par l'INRAE d'Avignon les 17 et 18 juin à Castelnau-de-Montmiral (Tarn). Financé par la Région Occitanie, le projet OcciGen a permis de caractériser la capacité de résilience des forêts anciennes du territoire, afin de définir des approches (écologiques, génétiques, écophysiologiques) propices au maintien de la biodiversité. Les résultats de ce projet, conduit en premier lieu par des scientifiques et gestionnaires forestiers, vont contribuer à la mise en place de zones de conservation des vieilles forêts d'Occitanie, mais permettre d'identifier des forêts anciennes encore non mûres et pouvant constituer de nouvelles zones de gestion en libre évolution. Sur le territoire, la Forêt de Guirale (vallée du Cernon) et le Bois de Tries (Lévézou) ont fait l'objet d'analyses poussées.

POUR EN SAVOIR PLUS





Visite de la préfète de l'Aveyron Claire Chauffour-Rouillard (au centre de la 2^e rangée) le 13 juin



PÔLE **DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**



Directeur général adjoint

ERIC FAUCONNIER

07 43 36 87 44 - 05 65 61 35 50

eric.fauconnier@parc-grands-causses.fr



Pour le GR736® « Gorges et vallée du Tarn », l'année 2025 a été marquée par le recrutement d'une chargée de projet afin d'en continuer l'animation et la promotion. Le projet HITS du programme Interreg SUDOE se poursuit avec les partenaires européens et les actions locales.

Le déploiement de la marque « Valeurs Parc » a fait l'objet d'un temps fort de rencontres avec de nouveaux bénéficiaires. Le Grand Site Occitanie Millau-Roquefort-Sylvanès accueille Sévérac d'Aveyron en tant que nouveau cœur emblématique. Une dynamique collective se met en place avec les offices de tourisme, l'ADAT et le CRTLO afin de construire et promouvoir une destination vélo et l'agritourisme. Enfin la destination a été reconnue comme Occitanie Terre de Vélo et s'est vu attribuer le triple label FFC.

L'équipe AEER a poursuivi l'entretien, l'ouverture et le balisage des sentiers de randonnée sur le territoire avec plus de 1 055 journées de travail effectuées en 2025. L'activité de la mission attractivité et développement sociétal permet de renforcer la valorisation des Grands Causses, à la fois ses patrimoines, ses ressources et ses acteurs, tout en favorisant le vivre ensemble territorial ! Dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire, le PNR a poursuivi le travail engagé depuis 2019 : l'interconnaissance entre producteurs et cuisiniers de la restauration collective, l'accompagnement des collectivités dans leurs actions en lien avec l'alimentation, l'organisation d'ateliers de sensibilisation... ainsi que de nouvelles actions favorisant une alimentation de qualité pour tous !

Le Contrat local de santé (CLS) a été signé avec l'ARS pour une durée de 5 ans lors des rencontres santé. Le Comité Citoyen Santé, démarche innovante de participation citoyenne sur les problématiques de santé publique, a réuni une vingtaine d'habitants du territoire.

Enfin, une enveloppe de 3 138 479€ a été allouée au territoire dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau programme LEADER 2023-2027.



Axe III

DÉVELOPPER



8

**ACCUEILLIR
DE NOUVEAUX
HABITANTS**



9

**VALORISER
LES RESSOURCES
ÉCONOMIQUES
LOCALES**



10

**SOUTENIR
L'AGRICULTURE**



11

**DÉVELOPPER
LE POTENTIEL
TOURISTIQUE,
PATRIMONIAL
ET CULTUREL**

PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



SANDRINE CHARNAY

Chargée de mission tourisme
05 65 61 43 64 - 06 70 44 18 63
sandrine.charnay@parc-grands-causses.fr



ROXANNE WILHELM-JAMMES

Chargée de mission attractivité
& développement sociétal
05 65 61 43 66 - 06 70 44 73 25
roxanne.wilhelm-jammes@parc-grands-causses.fr



JOËL ATCHÉ

Chargé de mission randonnée
05 65 61 43 64 - 06 19 05 22 39
joel.atche@parc-grands-causses.fr



LUCIE BOUSQUET

Chargée de mission santé
05 65 61 43 63 - 06 78 29 71 80
lucie.bousquet@parc-grands-causses.fr



VÉRONIQUE CROS

Secrétaire administrative
05 65 61 43 11
veronique.cros@parc-grands-causses.fr



JULIE ALINAT

Gestionnaire LEADER
05 65 61 43 63
julie.alinat@parc-grands-causses.fr



AUDREY PUECHBROUSSOUX

Chargée de mission alimentation
05 65 61 43 63 - 06 70 43 52 23
audreypuechbroussoux@parc-grands-causses.fr



MARIE CORNIGLION

Chargée de projet dédiée à la valorisation,
à la structuration et à la pérennisation de
l'itinéraire GR®736
05 65 61 43 14
marie.corniglion@parc-grands-causses.fr



MARYAM HAMDADI

Conseillère Mobilité Inclusive et Durable
07 43 36 99 41
maryam.hamdadi@parc-grands-causses.fr

LES AGENTS D'ENTRETIEN DE L'ESPACE RURAL

06 71 10 47 35
eer@parc-grands-causses.fr



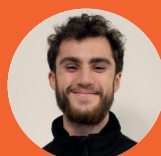
DANIEL COLIN



ANTHONY PUECH



LIONEL FERLAL



ANTOINE RICARD



SERGEO OLIVIERA



CAROLINE FEASSON

POLITIQUES CONTRACTUELLES

Le Parc naturel régional anime activement les politiques contractuelles de la Région, de l'État et de l'Europe, au service des projets portés par les communes, les communautés de communes, les porteurs de projet associatifs et privés. Contrat territorial Occitanie, fonds européen Leader, Approche territoriale intégrée FEDER, Contrat pour la réussite de la transition écologique : au cumul, 179 projets sont concernés sur l'ensemble du territoire.



Inauguration du city-stade à Aguessac

FONDS LEADER : 32 PROJETS EXAMINÉS

Le Parc des Grands Causses anime le Groupe d'action locale Grands Causses Lévézou qui assume la gestion des fonds européens Leader sur les 109 communes de son territoire et accompagne les porteurs de projets dans le montage des dossiers de demande d'aide. L'exercice 2025 a donné lieu à l'examen de 32 projets, pour un montant demandé de 1,834Me au cumul. L'enveloppe attribuée sur la période 2023-2027 s'élève à 3,138Me.

Les dossiers éligibles se rapportent à deux fiches-actions : « Aménager un territoire en transition et résilient » et « Développer un territoire attractif et solidaire ». La première permet d'accompagner les actions liées à la rénovation énergétique, au déploiement des énergies renouvelables, aux mobilités douces et alternatives, à l'aménagement d'espaces publics résilients, à l'économie circulaire et au développement de services aux habitants. La seconde permet d'appuyer les projets culturels et ceux contribuant à l'attractivité du territoire, les filières locales et les projets économiques de proximité, les initiatives en faveur de l'alimentation durable, de la valorisation patrimoniale, des sports et loisirs de pleine nature et du développement touristique durable.



8

ACCUEILLIR
DE NOUVEAUX
HABITANTS



Mesure 22 Pour une vie
culturelle inventive et solidaire



Mesure
PHARE

Mesure 23 Pour l'installation
durable des nouveaux
arrivants



Mesure 24 Pour l'accès
de tous aux services et
équipements



Mesure 25 Pour une
dynamique partenariale
renforcée



CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE : 118 PROJETS SOUTENUS

Le Contrat Territorial Occitanie Grands Causses Lézérou est mis en œuvre par le Parc naturel régional et ses partenaires : le PETR Syndicat mixte du Lézérou et les communautés de communes. Tous ont œuvré en concertation sur le programme opérationnel 2025, qui a été arrêté en comité technique début novembre. Ce programme porte sur 118 projets pour un montant cumulé de 4,141 M€.



Boulodrome de Sévérac

23

PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE BÂTIMENTS PUBLICS, dont celle du gymnase des 12 étoiles à Saint-Affrique

14

PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET RÉNOVATION DE LOGEMENTS COMMUNAUX, à Coupiac, Fondamente, Murasson, Plaisance

4

PROJETS DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE VALORISATION DES TRÉSORS GÉOLOGIQUES, parmi lesquels des fouilles archéologiques à Fayet et l'inventaire du patrimoine à Millau

2

PROJETS D'AMÉNAGEMENT DE TIERS-LIEUX, ateliers et espaces de travail partagés, à l'ancienne école de La Bastide-des-Fonts (Cornus) et au Clapier

2

PROJETS DE CRÉATION, RÉNOVATION OU DÉVELOPPEMENT DE COMMERCES DE PROXIMITÉ : l'auberge du Viala-du-Tarn et celle de Saint-Laurent d'Olt

1

PROJET D'AMÉNAGEMENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE : la réhabilitation d'un gîte le long du GR®736 « Gorges et vallée du Tarn » à Ayssènes

5

PROJETS D'ESPACES À VOCATION CULTURELLE : à Camarès, Saint-Léons, Sauclières, Sylvanès, Le Clapier.

26

PROJETS DE RESTAURATION-VALORISATION PATRIMONIALES, notamment à Sévérac d'Aveyron (couverture du château de Sévérac), Marnhagues-et-Latour, Nant

3

PROJETS DE CONSTRUCTION-RÉNOVATION DE SERVICES DE RESTAURATION SCOLAIRE

20

PROJETS D'AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS, par exemple à Fayet, Saint-Rome-de-Tarn, Salles-Curan, dont des opérations cœur de village

5

PROJETS D'ÉQUIPEMENTS À VOCATION MÉDICALE OU DE SERVICE PUBLIC, notamment à Aguessac, Saint-Affrique, Pont-de-Salars (maison de santé)

7

PROJETS D'AMÉNAGEMENT-RÉNOVATION D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, dont le terrain multisports de Fondamente, le boulodrome de Sévérac, le terrain de quilles de Ségur

2

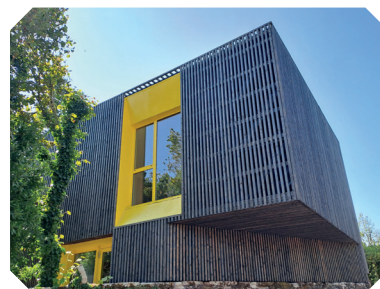
PROJETS D'ITINÉRAIRES CYCLABLES, à vocation quotidienne ou touristique

APPROCHE TERRITORIALE INTÉGRÉE : QUATRE PROJETS PRIORISÉS

Autorité de gestion des fonds européens, la Région Occitanie a retenu le Parc des Grands Causses comme un territoire porteur d'une Approche territoriale intégrée (ATI). Aussi, le Parc peut bénéficier de crédits Feder : l'enveloppe allouée atteint 3,012M€ sur la période 2021-2027.

Dans ce cadre, quatre projets sont priorisés pour l'obtention de ces fonds :

- ◆ l'îlot des Sablons, au cœur du quartier prioritaire de la ville de Millau
- ◆ le développement d'un maillage d'itinéraires cyclables en sud-Aveyron
- ◆ le réaménagement de l'aire d'accueil touristique du Viaduc de Millau
- ◆ la rénovation et l'extension du hameau de Moulès, centre de vacances et de loisirs à Fondamente.



CONTRAT POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : 25 PROJETS RETENUS

Le Parc assure le portage du Contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE). Celui-ci constitue le cadre de référence du dialogue entre l'État et le Syndicat mixte du parc pour la déclinaison du plan de relance et la planification écologique, en cohérence avec la Charte 2024-2039 du Parc. Le CRTE recense les projets bénéficiant du soutien de l'État au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux, de la Dotation de soutien à l'investissement local ou du Fonds vert.

Au cours de l'année 2025, 25 projets ont été retenus pour un investissement cumulé de plus de 1 484M€.



C'est le 13 juin après-midi à la mairie de Nant qu'a été signé l'avenant au Contrat pour la réussite de la transition écologique, entre la préfète de l'Aveyron Claire Chauffour-Rouillard, le président du Parc Richard Fiol et les présidents des communautés de communes membres. Accompagnée par Juliette Beregi, sous-préfète de Millau, la préfète a pris connaissance des défis du SCoT en cours de révision, du projet de réseau de chaleur bois à Nant et de l'opération de restauration des mares et lavognes du Larzac.

En matinée, la journée de travail avec la représentante de l'État a commencé à Mostuéjols, lieu de convergence de quatre dossiers importants : le Plan de paysage Vallée verte, la déclinaison de la Stratégie nationale des aires protégées, le plan de massif DFCI du causse de Sauveterre, le tourisme durable en lien avec le GR®736.





LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

L'Agence régionale de santé et les communautés de communes ont confié au Parc des Grands Causses le pilotage du Contrat local de santé (CLS) sur son territoire. Ce choix d'un parc naturel régional pour l'animation d'un CLS est unique en région Occitanie. En vigueur sur 2024-2029, le Contrat local de santé envisage la notion de santé dans sa définition la plus large : un état de complet bien-être physique, mental et social. Sa dynamique s'appuie sur une prise de décision partenariale et, démarche inédite pour un CLS en France, sur un comité citoyen renouvelé tous les ans par tirage au sort.

Le Contrat local de santé du Parc des Grands Causses se fonde sur cinq axes majeurs :

- 1 • l'amélioration de l'accès aux soins
- 2 • la santé environnementale
- 3 • la santé mentale
- 4 • la prévention et la promotion de la santé
- 5 • l'animation territoriale.

Il se concrétise à travers un programme d'actions évolutif portant aussi bien sur la santé mentale que sur l'alimentation, la santé des jeunes, des plus vulnérables et des aidants, la coordination des acteurs locaux (professionnels, associatifs, institutionnels...).

AVEC LE COMITÉ CITOYEN, LA POPULATION AGIT POUR SA SANTÉ

Originalité du CLS, le troisième comité citoyen a rendu ses avis et propositions le 12 décembre auprès du conseil syndical du Parc.

Instance participative et innovante, le comité citoyen du Contrat local de santé est renouvelé tous les ans par tirage au sort sur les listes électorales. Une méthode sans laquelle ses membres n'auraient pas forcément envisagé de participer. Cette entité et son mode de désignation ont retenu l'attention au niveau national : Emmanuelle Gazel, vice-présidente du Parc, a présenté l'initiative auprès des autres CLS d'Occitanie, au congrès des intercommunalités de France en octobre à Toulouse.

Vingt personnes, géographiquement représentatives du territoire, ont formé ce troisième comité citoyen et ont choisi deux axes de travail : l'accès aux soins et la mobilité, la santé mentale.

Voici leurs préconisations :

- ♦ Étendre le Transport d'utilité sociale à toutes les communautés de communes.
- ♦ Déployer les Cafés des aidants sur d'autres communes et promouvoir la démarche, en s'appuyant sur les associations de personnes âgées.
- ♦ Poursuivre le déploiement des formations de premiers secours en santé mentale, notamment auprès des associations

œuvrant pour les jeunes et les aînés.

- ♦ Créer des services civiques qui aillent à la rencontre des personnes isolées et âgées.
- ♦ Encourager les initiatives en faveur du lien entre personnes et animaux (visites de fermes pour les jeunes par exemple).
- ♦ Développer les échanges intergénérationnels.
- ♦ S'appuyer sur les clubs des aînés pour promouvoir les actions du CLS.
- ♦ Mobiliser le groupe de travail « santé mentale et bien-être des jeunes » (éco-anxiété, reconexion à la nature) et sur l'impact des écrans (prévention de la dépendance, développement de l'esprit critique).

“ Face aux difficultés du système de santé français, notre participation peut sembler anecdotique. Nous espérons que des suites concrètes pourront être données à nos réflexions et propositions. ”

Les membres du troisième comité citoyen du CLS



7

RENFORCER LA COHÉSION TERRITORIALE



Mesure PHARE

Mesure 18 Consolider l'armature territoriale



8

ACCUEILLIR DE NOUVEAUX HABITANTS

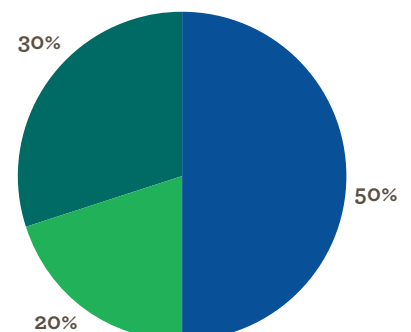


Mesure 24 Pour l'accès de tous aux services et équipements

BUDGET 2025

50 000€

FINANCEMENT





AVEC LE CARRÉTOU, LA PRÉVENTION EN MODE « ALLER VERS »

Remède itinérant à l'isolement géographique et social en matière de prévention en santé, le Carrétou de la Santé a été lancé en 2024 par le Parc naturel régional. Ce véhicule solidaire se déplace dans les villages et les hameaux pour rapprocher des habitants les services de prévention, de dépistage et de soins. Gratuit et ouvert à tous, le Carrétou propose des consultations et des ateliers : dépistage des cancers ou des maladies rénales, bilans auditifs, optiques et moteurs, ateliers bien-être, sophrologie, sensibilisation aux perturbateurs endocriniens, santé des femmes, activité physique et alimentation, information sur l'accès aux droits et aux soins... Le Carrétou contribue aussi au renforcement du lien social dans les villages.

Outil d'« aller vers », le Carrétou oriente ses tournées sur la prévention individuelle (bilans santé, seniors, dépendance) et sur la prévention collective (ateliers santé mentale, sport, nutrition). Il permet aussi de « ramener vers » en mobilisant des professionnels locaux qui peuvent être consultés par la suite.



Les tournées du Carrétou en 2026 sont enrichies par une démarche de prévention des risques de l'été : ateliers ludiques autour de l'exposition au soleil, des moustiques tigres et des tiques, de la consommation cachée de sucre, de la baignade en sécurité.

SUR L'ANNÉE 2025, LE CARRÉTOU A ACCUEILLI PLUS DE 300 PERSONNES AU COURS DE 33 TOURNÉES COUVRANT 19 COMMUNES

BUDGET 2024-2026

103 000€

FINANCEMENT

— 304 —

PERSONNES ONT BÉNÉFICIÉ D'UN BILAN DE PRÉVENTION

par un professionnel de santé qui évalue leurs capacités fonctionnelles afin de prévenir la perte d'autonomie

— 50 —

PERSONNES ONT SUIVI DES ATELIERS ACTIVITÉS PHYSIQUE ET SANTÉ,

dont un avec les enfants et adolescents d'un club sportif

— 40 —

PERSONNES SE SONT INSCRITES AUX BILANS AUDITIFS ET VISUELS,

lors de deux tournées dans le Rougier

— 20 —

PERSONNES ONT REJOINT DES ATELIERS DE SENSIBILISATION AUX PERTURBATEURS ENDOCRINIENS,

avec fabrication de produits ménagers naturels et intervention du Comité de dépistage des cancers

— 50 —

PERSONNES ONT PARTICIPÉ AUX ATELIERS ALIMENTATION ET SANTÉ,

avec une diététicienne et un animateur valorisant la production locale de saison, au cours de quatre tournées



EN DIRECT SUR LCI

« Médecins, le camion qui désenclave nos villages » : sous ce bandeau, le Carrétou de la santé a été valorisé par la matinale de LCI, le 26 juin, lors d'un duplex en deux temps. Une interview d'Emmanuelle Gazel, vice-présidente du Parc, à 7h20 devant le véhicule stationné à Millau, puis un autre direct à 8h20, sur le marché de Sévérac d'Aveyron, en compagnie de la coordinatrice du CLS. Ces deux reportages ont été diffusés sous la rubrique « Près de chez vous » : on ne saurait mieux dire.





L'AIDE AUX AIDANTS SE DÉPLOIE

Dans le prolongement des ateliers « Comprendre pour agir » de l'association des aidants, proposée par l'ADMR, des aidants familiaux et proches aidants de Sévérac d'Aveyron et de Campagnac bénéficient depuis 2024 du Café des aidants. Il s'agit d'un groupe de parole mensuel accompagné par une psychologue et une animatrice. Une initiative analogue a germé en 2025 sur Monts Rance et Rougier, avec la mise en œuvre d'ateliers « Comprendre pour agir » avec la Communauté de communes et son Point Info Séniors et le Parc naturel régional. Un groupe de onze aidants s'est formé. Le café des aidants est mis en place en cette année 2026, avec l'appui de la coordinatrice du Point Info Séniors et d'une psychologue du secteur.



DES RENCONTRES QUI RESPIRENT LA SANTÉ

Succès pour les deuxièmes Rencontres Santé le 27 mai à la Maison de ma Région à Millau.

Pas moins de 70 acteurs de la santé ont participé à cet événement organisé dans le cadre du CLS et favorisant l'interconnaissance entre professionnels. La thématique de cette édition, le lien santé-environnementale, a été développée brillamment par les deux conférencières. Isabelle Tournier, maîtresse de conférence en neuropsychologie à Paul-Valéry, a mis en évidence les effets bienfaisants de la nature sur la santé (propos illustrés et documentés par des données scientifiques) et Charlotte Marchandise, consultante et directrice d'European Public Health Association, est intervenue sur l'urbanisme favorable à la santé adapté à la configuration de la ruralité qui caractérise notre territoire. Dix ateliers participatifs et tables rondes ont donné lieu à des retours d'expériences inventives et solidaires, par des territoires comparables à celui du Parc.



LA CARAVANE DU SPORT EN GRANDE FORME

4 étapes pour la Caravane du Sport cette année : Saint-Rome-de-Tarn, Camarès, Plaisance et Sainte-Eulalie-de-Cernon. Depuis trois ans, 1500 personnes ont participé à ces caravanes estivales qui proposent aux habitants et aux touristes, toutes générations confondues, en lien avec les associations locales volontaires, des activités sportives ludiques et accessibles à tous.



SANTÉ MENTALE ET LIEN SOCIAL

« Pour notre santé mentale, réparons le lien social » : à l'occasion de la 36^e Semaine d'information sur la santé mentale, seize actions ont décliné cette thématique sur le territoire du Parc entre le 6 et le 21 octobre. Elles ont donné lieu à une sensibilisation du grand public comme de nombreux échanges interprofessionnels.



PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

30 bénévoles des associations de solidarité du territoire (la Croix-Rouge, les Restos du Cœur, le Secours Populaire, etc.) ont bénéficié gratuitement à Millau puis à Saint-Affrique d'une session de jour de formation et sensibilisation à la santé mentale et aux ressources à contacter en cas de repérage d'une situation à risque.



PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE



Labellisé niveau 2 pour une durée de cinq ans, le Projet alimentaire de territoire (PAT), animé par le Parc des Grands Causses et ses partenaires, est entré dans sa troisième phase en 2025. Sous l'intitulé « Bien produire localement, bien consommer localement », ce PAT Grands Causses Lévézou poursuit des objectifs cruciaux pour l'autonomie alimentaire du territoire : l'accompagnement de la filière circuit court, l'approvisionnement local durable des restaurations collectives, l'accès pour tous à une alimentation durable.

Le troisième Projet alimentaire de territoire cible plus spécialement plusieurs objectifs :

- ◆ Favoriser le renouvellement agricole
- ◆ Promouvoir les circuits-courts et favoriser l'interconnaissance
- ◆ Encourager l'alimentation de qualité
- ◆ Créer des synergies entre acteurs de l'alimentation
- ◆ Promouvoir l'alimentation de qualité.

Les actions en cours... et en (circuit) court

- ◆ La mobilisation d'acteurs locaux et agricoles autour de la problématique de la transmission-reprise des exploitations, via notamment le repérage des futurs cédants. Une démarche expérimentée par la Communauté de communes Saint-Affricain, Roquefort, Sept Vallons et qui aura vocation à se déployer au-delà.
- ◆ L'engagement d'une réflexion partenariale pour une gestion collective de la Combe, espace-test agricole sur la Communauté de communes Saint-Affricain, Roquefort, Sept Vallons, afin que cet outil devienne structurant pour l'ensemble du territoire.
- ◆ Un spectacle « Cabaret à la ferme » le 12 avril sur la Communauté de communes Monts Rance et Rougier, lors du troisième week-end « Rendez-vous à la ferme » organisé par l'association Aqui ba pla en lien avec l'office de tourisme, pour le tissage de passerelles entre la culture et l'agriculture et le développement de l'agritourisme.
- ◆ L'accompagnement du groupement des Terres rouges, qui porte notamment la restauration collective des Ehpad de Belmont-sur-Rance et Camarès pour l'atteinte des objectifs de la loi Egalim et le développement d'une production locale de qualité, garantissant aux producteurs un revenu rémunérateur et aux consommateurs une alimentation saine.



10

SOUTENIR L'AGRICULTURE



Mesure 31 Une agriculture qui cultive la transition écologique



Mesure 32 Une stratégie foncière agricole intégrée et partagée



Mesure 33 Valoriser une alimentation saine et locale

BUDGET 2025-2026

140 000€

FINANCEMENT



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



RENCONTRES DE L'APPROXIMITÉ : POUR ALIMENTER LA RÉFLEXION

Lors des Rencontres de l'Approximité 2025, le 12 mars à Millau, les collectivités et les professionnels de l'alimentation ont fait infuser des propositions pour développer les circuits courts en sud-Aveyron.

Proposé dans le cadre du Projet alimentaire territorial Grands Causses Lévézou, co organisé par la chambre d'agriculture et l'APABA, ce salon a rassemblé plus de 90 producteurs, gérants d'épiceries, professionnels de la restauration collective, restaurateurs et élus désireux de s'approvisionner en bonnes idées dans le domaine des circuits courts.

Six intervenants ont participé notamment à une table ronde sur

la restauration collective envisagée comme outil de développement territorial : un élu de Saint-Rome-de-Cernon, le cuisinier de la cité scolaire Jean-Jaurès de Saint-Affrique, le chef de bureau en charge de la restauration et le chef du service agriculture du Département de la Dordogne, une éleveuse de vaches laitières au Caylar et un producteur de pâtes en circuits courts à Combret-sur-Rance. En après-midi, un « food dating » a mis en relation l'ensemble des participants et les agriculteurs locaux. Par la suite, deux rencontres ont permis de poursuivre l'interconnaissance entre producteurs et cuisiniers. La première dans une ferme, la seconde dans une cantine pour faire vivre le réseau et poursuivre les échanges.



« MIEUX MANGER POUR TOUS » : CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Dans la poursuite du diagnostic de la vulnérabilité à la précarité alimentaire à l'échelle du PNR (2024) et de l'organisation d'une journée de l'alimentation pour tous (déc. 2024), le Parc naturel régional a porté une expérimentation en partenariat avec le Jardin de Chayran.

En 2025, avec le partenariat technique du Jardin du Chayran, 4 tonnes de légumes diversifiés, bios et locaux ont été mobilisées à cette fin. Les distributions - aux Restos du Cœur, au Secours populaire, en épicerie sociale - ont donné lieu à 27 animations de sensibilisation, par exemple à des ateliers cuisine de rue. Plus de 600 familles en ont été bénéficiaires.

Dans le cadre de l'expérimentation, à un rythme hebdomadaire pendant un an, les paniers solidaires légumes du Chayran sont complétés par des œufs et, en zone rurale, par des produits carnés, afin de diversifier l'alimentation des bénéficiaires et de favoriser un apport en protéines issues de produits locaux qualitatifs. Cette démarche s'accompagne, en milieu très rural, d'animations pour faciliter l'utilisation de ces denrées dans un double objectif de plaisir gustatif et de santé.

L'expérimentation, pour laquelle la contribution de la MSA a été essentielle, permet que se tissent des échanges entre les structures d'aide alimentaire et les producteurs du territoire.



La réponse à un nouvel appel à projet en 2025 va permettre de poursuivre la démarche engagée par le Parc afin de favoriser une alimentation de qualité pour tous.



— 2355 —

BOITES DE 6 ŒUFS BIOS DISTRIBUÉES
99 personnes concernées

— 125 kg —

DE VIANDE LIVRÉE À 22 PERSONNES :
viande fermière de bovins, ovins, poulets,
canards, porcs, lapins en provenance
de 10 producteurs

BUDGET 2025

37 800€

FINANCEMENT





ATTRACTIVITÉ

L'attractivité et le développement sociétal forment, avec la résilience au changement climatique, l'un des deux axes transversaux de la Charte 2024-2039. Ils irriguent l'ensemble des orientations et mesures de ce document de planification stratégique. Une projection de + 18 000 habitants à l'horizon 2050 et un vieillissement démographique : tel est le contexte à partir duquel le Parc déploie ses actions pour l'attractivité du territoire. Il s'attache en outre à favoriser les actions revêtant un impact social et environnemental vertueux, à organiser la courtoisie de l'accueil, à développer l'offre d'habitabilité, à promouvoir les spécificités de son territoire.

« EXPÉDITION CRÉATIVE » VERS DEMAIN

Appel à l'intelligence collective fin 2024 à Nant avec l'opération Expédition créative, organisée par l'agence régionale Ad'Occ avec la contribution du Parc. Il s'agit d'un challenge visant à accélérer la transformation des entreprises en lien avec les enjeux environnementaux. Deux journées de travail ont mobilisé un groupe d'étudiants et des spécialistes régionaux de l'économie circulaire autour de plusieurs objectifs : réduire l'impact environnemental d'une entreprise, expérimenter de nouvelles formes d'organisation ou de production, coopérer pour un meilleur ancrage des activités au sein du territoire, imaginer des produits ou services économiques en ressources et adaptés aux attentes sociétales.

LES « MICRO-BUREAUX » : BONNES ONDES POUR L'ACCOMPAGNEMENT ÉCONOMIQUE

Avec les « micro-bureaux » du Parc naturel régional, les porteurs de projet et les entrepreneurs connaissent mieux la voix et la vocation des acteurs de l'écosystème d'accompagnement économique sur le territoire. Les micro-bureaux, ce sont 19 entretiens, de cinq à huit minutes, avec les personnes qui incarnent les organismes et associations œuvrant pour l'emploi et le développement entrepreneurial. Assorties d'un générique enregistré dans les studios de Radio Larzac, ces 19 pastilles sonores vont être disponibles en podcast sur le site web du Parc. Au service des créateurs d'entreprise et des porteurs de projet, plus spécialement des nouveaux arrivants, elles humanisent la rencontre à venir et témoignent de la volonté du territoire de les accompagner. Idéal pour savoir qui fait quoi et à qui s'adresser en fonction de son besoin !

La mise en œuvre de ce projet a aussi nourri l'interconnaissance entre les structures et renforcé leurs relations.



POUR ÉCOUTER
LES MICRO-
BUREAUX



8

ACCUEILLIR
DE NOUVEAUX
HABITANTS



Mesure 22 Pour une vie
culturelle inventive et solidaire



Mesure
PHARE

Mesure 23 Pour l'installation
durable des nouveaux
arrivants



Mesure 24 Pour l'accès
de tous aux services et
équipements



Mesure 25 Pour une
dynamique partenariale
renforcée



11

DÉVELOPPER LE POTENTIEL
TOURISTIQUE, PATRIMONIAL
ET CULTUREL



Mesure 36 Une approche
créative du tourisme culturel
et patrimonial



L'ENTREPRENEURIAT AU FÉMININ

Dans la continuation d'une première journée organisée en mars 2024 en lien avec l'Adefpat et la Chambre des métiers, huit ateliers ont été proposés aux femmes entrepreneures du Parc, de novembre 2024 à juin 2025, dans six communautés de communes (Millau Grands Causses, Des Causses à l'Aubrac, Muse et Raspes du Tarn, Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons, Larzac et Vallées, Monts Rance et Rougier). Ces sessions ont suscité l'intérêt d'une cinquantaine de femmes entrepreneures. Une dizaine d'entre elles a suivi l'intégralité des ateliers.

L'initiative a permis, de plus, un partenariat avec l'ADIE, association de micro-crédit, qui a lancé une opération itinérante en sud-Aveyron. Son camion a stationné sur des places proches du lieu choisi pour les ateliers.

Une journée complète « team building » a été organisée en clôture de ces ateliers qui, en outre, ont permis des échanges entre consœurs, des rencontres avec les agents de développement des communautés de communes et une découverte de plusieurs villages ! Une journée partenariale a ensuite été organisée à l'échelle de l'Aveyron, qui a réuni plus de 100 femmes entrepreneures dans les locaux de la Chambre des métiers et de l'artisanat à Onet-le-Château.



15 porteurs de projets, dont 13 nouveaux arrivants ou « prospects », ont été accompagnés en 2025 par le Parc naturel régional, dans le cadre d'un rendez-vous téléphonique et/ou en présentiel. Sollicité par une journaliste de TF1, le Parc a permis la mise en contact avec trois d'entre eux, pour leur participation éventuelle au tournage de l'émission « La vie d'après ».

CINQ ACCOMPAGNEMENTS ET DES PORTRAITS SONORES

En liaison avec l'Adefpat, le Parc a commencé ou poursuivi cinq accompagnements spécifiques, dont le projet de bal à vélo itinérant « Zicomobile », le bistrot de pays Le Saint-Sat à Saint-Saturnin-de-Lenne, la valorisation de la ressource lainière du territoire. Sur ce troisième point, une série de portraits sonores a été commandée auprès de Radio Larzac afin d'illustrer le « chemin de la laine ». Les entretiens seront disponibles sur le site web du Parc naturel régional.

PAR-DESSUS LA HAIE

Dans le cadre du projet partenarial OCCRE, Occitanie création reprise d'entreprises, le Parc a participé aux webinaires et aux séminaires annuels (Réquista, Carmaux) sur l'entrepreneuriat en milieu rural, ainsi qu'aux actions communes comme la réalisation de la série de podcasts « Par-dessus la haie », qui illustre la vitalité et l'innovation à l'œuvre en ruralité. En 2025, c'est la jeune entrepreneure Mélanie Lavabre, coach sportif sur le Millavois avec son entreprise Melaform, qui a été interviewée pour représenter le territoire du Parc.



LE LIVRET D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

« Bienvenue chez vous ! », ainsi s'intitule le livret d'accueil du Parc naturel régional des Grands Causses. Cette brochure de 108 pages au format A5, agréable et illustrée avec soin, a été finalisée en 2025 pour une parution au début de 2026.

Initialement, plusieurs réunions de travail ont été orchestrées par le Parc avec les communautés de communes, le PETR du Haut-Rouergue et l'agence Aveyron Attractivité et Tourisme (ADAT). Ces séances ont favorisé l'interconnaissance des salariés œuvrant pour l'attractivité et l'accueil sur le territoire, en faveur de la complémentarité, de la circulation des informations, parfois de la mutualisation des réponses et de l'optimisation des projets.

Le premier projet mené en commun, avec le pilotage du Parc, est la réalisation de ce livret d'accueil. La brochure présente le territoire, ses spécificités, ses filières économiques, mais aussi ses ressources humaines, comme une grande mosaïque de l'accueil formée par tous.



BUDGET 2023-2026

230 735€

FINANCEMENT



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne



Parc
naturel
régional
des Grands Causses
Une autre vie s'invente ici

« LA COCOTTE QUI CHUCHOTE » : À LA BONNE TABLE DES TIERS-LIEUX

« La Cocotte » chuchote, certes, mais quel retentissement ! Préparée par le Parc, cette proposition culinaire et rassembleuse dans les tiers-lieux du territoire a remis le couvert pour une deuxième saison. En octobre et novembre, la médiathèque Georgette-Milhau de Saint-Maurice-de-Navacelles, PingPong le Toit à Millau, la maison Coubez à Saint-Sever-du-Moustier et le château de Latour-sur-Sorgues ont accueilli ces soirées régalandes à plus d'un titre.

La recette de « La Cocotte qui chuchote » ? Un chef cuisinier créatif, des ingrédients emblématiques du Parc - lait de brebis, viande d'agneau et fouace -, une cuisine concoctée avec des marmittons bénévoles et partagée avec la population dans une ambiance sonore et musicale assurée par les radios locales. Cette saison, le chef Martin Souchay a succédé à Michel Bras qui a éternisé la première édition.

Pour resserrer un peu plus encore les liens entre les bénévoles des tiers-lieux, le Parc a mis en place plusieurs ateliers, articulés avec le Projet alimentaire de territoire :

- ◆ Construction d'une spirale des aromatiques et plantations
- ◆ Cueillette et conservation des plantes sauvages comestibles
- ◆ Confection de la fouace intégrée au menu de « La Cocotte qui chuchote ».



Les rendez-vous de « La Cocotte qui chuchote » ne restent pas sans lendemain. Les cinq soirées de la première édition ont donné lieu à plusieurs productions d'artistes et de prestataires, témoignages durables sur cette animation originale en milieu rural :

- ◆ un livret-reportage dessiné, textes d'Élisa Sabathié et illustrations de Sébastien Boscus
- ◆ une étude qualitative sur les dynamiques sociales dans les tiers-lieux, présentée lors d'une journée spéciale tiers-lieux avec le réseau régional La Rosée
- ◆ une série de podcasts radio, diffusés à l'antenne et disponibles sur le site web de Radio Larzac
- ◆ une exposition itinérante, de janvier à juillet, dans les tiers-lieux ayant participé.

La deuxième saison a été suivie par une photographe, Marie Demunter, qui a porté un regard sensible sur la vitalité des tiers-lieux et sur leurs usagers engagés dans le faire ensemble. Exposition en 2026 !





VERRIÈRES, COMMUNE-TEST DE L'HABITABILITÉ

Selon quels critères définir ce que l'on nomme l'habitabilité territoriale ?

L'Ipamac (interparcs du Massif central) s'attelle à cette question et le Parc contribue à la réflexion à travers deux démarches. Il s'inscrit dans l'axe de travail « Attractivité des territoires ruraux » et participe au projet de résidence de territoire pour aider à qualifier cette notion d'habitabilité territoriale. Celle-ci, en lien avec la résilience au changement climatique, se rapporte notamment à :

- ♦ la capacité d'accueil des territoires (foncier disponible, accès à l'habitat, ressources...)
- ♦ la qualité de l'accueil (intégration des nouveaux arrivants, offre culturelle...)
- ♦ les aménagements et services (santé, mobilité, commerces, petite enfance et écoles...)
- ♦ la concurrence entre territoires en termes d'attractivité et de marketing territorial.

Du 13 au 15 juin, la commune de Verrières a accueilli une résidence dédiée à l'habitabilité des territoires ruraux de moyenne montagne. Discussions, projection, réalisation d'une fresque, animation karaoké, atelier d'écriture, balades... se sont succédé pour recueillir, à travers une approche sensible et créative, la parole des habitants. Verrières a été choisie avec six autres communes du Massif central et de l'Occitanie pour cette enquête participative menée sous l'égide de l'Ipamac. Un groupe d'élus et d'habitants référents en a assuré l'organisation avec le Parc naturel régional.

Ces travaux ont été restitués le 13 décembre à la salle des fêtes de Verrières, puis donneront lieu à un travail d'analyse et de synthèse à l'échelle du réseau Ipamac en 2026.



BUDGET 2025

2 000€

FINANCEMENT

IPAMAC
Parcs naturels
du Massif central

LES SUPPORTS D'INTERPRÉTATION PATRIMONIALE ESSAIMENT

En acier corten et lave émaillée, les mobiliers d'interprétation du Parc sont aujourd'hui bien identifiés comme des supports d'information patrimoniale sur le territoire.

Au cours de l'année, le Parc des Grands Causses a accompagné les projets de :

- ♦ la Communauté de communes Muse et Rasperes du Tarn, à Ayssènes, Broquiès, Le Truel, Lestrade-et-Thouels, Saint-Beauzély, Saint-Rome-de-Tarn, Saint-Victor-et-Melviu
- ♦ la Ville de Millau et l'Office de tourisme Millau Grands Causses pour le parcours patrimonial du centre ancien
- ♦ la Communauté de communes Millau Grands Causses pour trois sites sur les hauteurs de la commune de Millau
- ♦ la commune du Viala-du-Pas-de-Jaux
- ♦ la commune de La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries pour son Chemin de l'eau, en partenariat avec la Communauté de communes Lodévois et Larzac, le Grand Site de France Cirque de Navacelles et le Géoparc Terres d'Hérault
- ♦ la commune de Comprégnac pour le village de Peyre
- ♦ la commune de Brasc.

BUDGET 2025

28 435€

FINANCEMENT

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



LE PARC PARTENAIRE DU GÉOPARC TERRES D'HÉRAULT

Le Parc participe aux commissions tourisme et médiation du Géoparc Terres d'Hérault, dont 26 communes (sur 111) sont incluses dans son périmètre. Ce Géoparc regroupe des « géosites » et paysages marqués par des héritages géologiques remarquables. Le Parc accompagne le Géoparc Terres d'Hérault, en qualité de partenaire, dans sa démarche d'obtention du label « Géoparc mondial Unesco ». Par ailleurs, au terme d'une formation de trois jours sur la géologie locale et d'ateliers pratiques sur site, la chargée de mission du Parc a obtenu sa carte de géomédiatrice.



PÔLE DE PLEINE NATURE

Une hausse qualitative et quantitative de l'offre de randonnée, emblématisée par le GR®736 Gorges et Vallée du Tarn, un maillage de sentiers cyclables (vélos, gravel, VTT) salué par des labels d'excellence, l'accompagnement d'événements vers des pratiques écoresponsables, la valorisation d'entreprises touristiques engagées : le territoire des Grands Causses consolide sa destination « tourisme durable ». Une destination promue à travers un projet de valorisation patrimoniale du GR®736 et, plus largement, via le Grand Site Occitanie Millau-Roquefort-Sylvanès.

Destination Randonnée : un schéma de développement de l'offre et de maintien de la qualité des aménagements



LA PLATEFORME RANDO GRANDS CAUSSES ATTEINT LES 460 SENTIERS DE RANDONNÉE

La plateforme "Rando Grands Causses" a été enrichie en 2025 par la publication de nouveaux sentiers notamment sur la Communauté de communes Lodévois et Larzac.

Sur la plateforme Geotrek-Admin, back-office de Rando Grands Causses, 5 470 km de tronçons ont été saisis, dont 3 172 km de réseau balisé et dédié à la randonnée multipratiques. À fin 2025, Rando Grands Causses valorise ainsi 460 itinéraires, soit 21 de plus qu'à fin 2024. Ces parcours sont partagés automatiquement sur les sites web de plusieurs offices de tourisme, tout comme plus de 400 descriptifs de points d'intérêts liés aux sentiers.

De nouveaux contributeurs, bénévoles issus d'associations de randonnée ou salariés de communautés de communes, ont été formés à l'utilisation de l'outil Geotrek, pour la gestion partagée du réseau de sentiers. Il a été procédé à la mise en place du Geotrek partagé de l'ADAT (Aveyron Attractivité Tourisme) avec le Parc des Grands Causses et celui de l'Aubrac. À ce jour, la plateforme Geotrek-Admin Aveyron Parcs de l'Aubrac et des Grands Causses recense 268 utilisateurs, dont 184 actifs.



11

DÉVELOPPER
LE POTENTIEL
TOURISTIQUE,
PATRIMONIAL
ET CULTUREL



Mesure 34 Le patrimoine
culturel, socle de tout projet



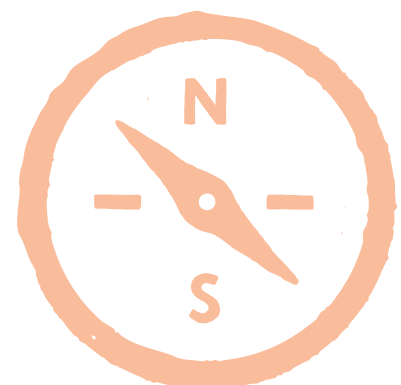
Mesure 35 Une destination
d'excellence pour la pleine
nature



Mesure 36 Une approche
créative du tourisme culturel
et patrimonial



Mesure 37 Pour un tourisme
écoresponsable et solidaire





En 2025, la plateforme Geotrek (site web et appli mobile Rando Grands Causses) c'est :



172 535

UTILISATEURS UNIQUES QUI ONT VISITÉ RANDO GRANDS CAUSSES EN 2025

475

ITINÉRAIRES MULTIPRATIQUES
soit 36 de plus qu'en 2024

184

UTILISATEURS ACTIFS POUR LA GESTION DU BACK-OFFICE

Sur la période 2020-2025, le kilométrage de tronçons saisis sur la plateforme a plus que doublé et le nombre d'itinéraires saisis a été multiplié par trois, avec notamment l'augmentation de l'offre trail et VTT, l'émergence de circuits gravel, la création du GR®736. Le nombre de visiteurs uniques du site et de l'appli mobile Rando Grands Causses est désormais supérieur à 200 000. À titre de comparaison : en décembre 2015, seuls 30 itinéraires avaient été publiés et 500 km de tronçons avaient été saisis.



RANDO
GRANDS CAUSSES

Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google play

rando.parc-grands-causses.fr

ENTRETIEN DE L'ESPACE RURAL : LES AGENTS SUR TOUS LES TERRAINS

♦ **Ayssènes et Le Truel** : mise en place de mobiliers d'interprétation, un pupitre et quatre flèches directionnelles à Ayssènes, un totem au Truel.

♦ **La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries** : pose de panneaux d'interprétation.

♦ **Villages templiers et hospitaliers** : pose de sept panneaux d'accueil et d'information pour la Communauté de communes Larzac et Vallées, dans les cinq villages.

♦ **Communauté de communes Millau Grands Causses** : poursuite du débroussaillage pour la réouverture de chemins ruraux et du terrassement pour la sécurité des randonneurs, avec notamment un chantier pour l'accès aux cascades de Creissels. Plusieurs chantiers de lutte contre l'érosion, à Peyreleau, au Rozier, à Mostuéjols et à Saint-André-de-Vézins par exemple. Poursuite de la pose d'une signalétique directionnelle de carrefour sur le réseau de sentiers.

♦ **Communauté de communes Saint-Affricain, Roquefort, Sept Vallons** : poursuite du débroussaillage pour la réouverture de chemins ruraux et du terrassement pour la sécurité des randonneurs. Ouverture de la jonction

avec le réseau de la Communauté Muse et Raspes du Tarn. Plusieurs chantiers de lutte contre l'érosion, notamment à Saint-Affrique, Versols-et-Lapeyre et Saint-Izaire. Poursuite de la pose d'une signalétique directionnelle de carrefour sur le réseau de sentiers.

♦ **Communauté de communes Larzac et Vallées** : poursuite de l'initiation de nouveaux bénévoles associatifs du balisage et à l'utilisation de l'outil Geotrek-Admin pour le suivi et la gestion du balisage. Poursuite du débroussaillage pour la réouverture de chemins ruraux et du terrassement pour la sécurité des randonneurs, au Clapier, à Cornus, Nant et La Couvertorade. Poursuite de la pose d'une signalétique directionnelle de carrefour sur le réseau de sentiers.

♦ **Sévérac d'Aveyron** : ouverture et aménagement du chemin rural de Buzeins à Buzareingues, avec mise en place de clôtures et passages de clôtures pour sécuriser la traversée d'un élevage bovin.

♦ **Communauté de communes Monts Rance et Rougier** : pose des panneaux d'accueil de randonnée et fin de la pose de la signalétique pour les carrefours directionnels.



BUDGET 2025

267 000€

FINANCEMENT

COMMUNAUTÉS
DE COMMUNES

ÉCO-ÉVÉNEMENTS : L'ENJEU DE LA RÉSILIENCE

Le Parc œuvre à la promotion des pratiques écoresponsables, de l'économie circulaire, ainsi qu'à l'éducation à l'environnement. Il sensibilise les organisateurs d'événements, ceux-ci pouvant impacter les écosystèmes, produire des déchets, générer des consommations significatives d'énergie et d'eau, occasionner des trajets pour les participants. Ces nuisances peuvent être atténuées, voire évitées, à condition d'envisager en amont des solutions efficaces. Il est alors crucial, pour l'image de marque des territoires, de valoriser les efforts des acteurs engagés dans ces démarches responsables. Cette valorisation nécessite un accompagnement méthodologique aisément applicable lors de l'organisation d'une manifestation.

Le 18 décembre, le Parc des Grands Causses a orchestré une rencontre des acteurs de la pleine nature, pour des éco-événements vertueux et durables. Cet atelier répond à une demande des professionnels : en septembre, lors de la grande soirée « Millau sportive par nature » organisée par la Communauté de communes Millau Grands Causses, la question de l'adaptation au changement climatique était ressortie comme un enjeu majeur pour le tourisme et les activités de pleine nature sur le territoire, dont les métiers sont déjà amenés à se transformer.

Engagé, à travers sa Charte, dans une stratégie globale d'adaptation, le Parc a réalisé un diagnostic de vulnérabilité de son territoire, qui souligne les défis majeurs soulevés par ces évolutions : confort et sécurité des visiteurs, attractivité des offres outdoor, préservation des sites naturels... Il invite à considérer ces évolutions comme des opportunités pour l'innovation, la différenciation et la progression qualitative.

L'UPCYCLING A DE LA RESSOURCE CRÉATIVE

Au rayon des souvenirs durables du Parc des Grands Causses, les acteurs locaux de l'upcycling ne manquent pas de créativité ! Lors du challenge lancé en juin par le Parc, tous ont joliment tiré leur épingle (de la règle) du jeu : confectionner, à partir de combinaisons Néoprène hors d'usage, un objet-souvenir commercialisable. Entre le porte-monnaie « Yoyo » de Voilensac, les pochettes multi-usages de la Maison Ozoï, le NéoBag de Silibiliz, l'étui de protection d'Alinfini, la saquette de l'Atelier de Bric et de Broc et la trousse de secours de Remso, le jury du challenge Souvenirs durables n'a pas eu la tâche facile. Un jury composé par le Parc, la Région (Ad'Oce), l'Office de Tourisme du Lodévois-Larzac ou encore le quotidien régional *Midi Libre*.

Comme évoqué en page 15, le choix s'est porté sur la visière de soleil fabriquée par La Transformerie de Laissac. Cette visière élastique, sans couture ni collage, adaptable à toutes les têtes pour les sorties trail et rando, a été produite à 180 exemplaires pour une mise en vente via les offices de tourisme et agences d'attractivité en 2026.



ET AUSSI

Une plateforme de vaisselle réutilisable en projet, lire page 16

SENTIERS DE RANDO : L'ACCUEIL MONTE EN GAMME

Dans le cadre de l'AMI Sentiers, appel à projets de l'État remporté par la Communauté de communes Millau Grands Causses en lien avec le Parc et les intercommunalités Larzac et Vallées, Monts Rance et Rougier, Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons, la valorisation des chemins des randonnées s'est poursuivie. Il a été procédé à la pose de panneaux de départ des sentiers, incluant une présentation des circuits et un rappel des bons réflexes à adopter pour le respect des écosystèmes dans un parc naturel régional. Cette montée en gamme de l'accueil sur les itinéraires conforte un peu plus l'offre de randonnées multipratiques. Et d'ici le printemps 2026, une vingtaine de panneaux de sensibilisation à la fragilité des sites écologiques seront mis en place, par exemple au Mas Raynal et au cœur du cirque de Tournemire.



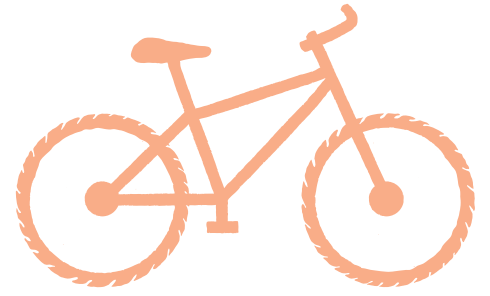
BUDGET 2023-2026

946 433 €





TERRE DE VÉLO OCCITANIE



Aux côtés du Tourmalet-Pic du Midi, des montagnes du Caroux ou encore des Corbières-Minervois, le Parc des Grands Causses figure parmi les 17 territoires labellisés « Terres de vélo Occitanie », à travers la destination « Millau-Roquefort-Sylvanès » (Grand Site Occitanie).

Ce label, basé sur vingt-cinq critères d'excellence, garantit aux cyclistes de tous niveaux et pour toutes pratiques (sur route, VTT, gravel) des conditions d'accueil idéales : itinéraires de découverte, services et équipements (réparation, arceaux vélo, recharge de batterie...), accessibilité via les transports en commun, hébergements, prestataires...

Dans le cadre de sa candidature au label, le Parc a accueilli en avril des représentants du Comité régional du tourisme pour une visite de terrain, en liaison avec les communautés de communes Millau Grands Causses et Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons, ainsi qu'avec l'agence Aveyron Attractivité Tourisme. Les observateurs ont découvert les voies vertes, les stations de lavage et gonflage installées dans le cadre du Pôle de pleine nature, l'offre des offices de tourisme et des prestataires, ainsi que les prestations de Roc & Canyon et la manufacture de vélos gravel Wish One. En complément, le Parc a présenté ses projets : la fusion des sites FFC de son territoire en un seul site « Espace VTT Grands Causses », l'ouverture de nouveaux circuits gravel notamment en Lodévois-larzac, ainsi qu'une itinérance gravel traversant son territoire du nord au sud, de la vallée du Lot jusqu'au lac du Salagou.

Autant d'éléments qui ont permis au Grand Site Occitanie « Millau-Roquefort-Sylvanès » d'être sélectionné comme « cycling hub » d'Occitanie. Ce label permet au Parc de renforcer son attractivité dans le domaine cyclable et de bénéficier d'une promotion exclusive.



UN LABEL FFC PUISSANCE TROIS

Trois labels en un : le Parc des Grands Causses possède maintenant le label FFC pour trois disciplines, le VTT, le gravel et le cyclotourisme. Il devient ainsi l'un des plus vastes espaces VTT de France. Cette mutualisation, par-delà l'économie financière induite par une adhésion unique, identifie de façon optimale le Parc comme espace FFC et souligne la cohérence de sa stratégie en faveur des sports et loisirs de nature. La délivrance du label s'accompagne d'un cahier des charges et se traduira par la pose d'une signalétique FFC au long des circuits.



BRAQUET SUPÉRIEUR POUR WISH ONE

« Grands Causses terre de gravel » : une ambition devenue réalité avec déjà 31 circuits.

Réalité, aussi, avec l'inauguration, début décembre par la présidente de Région Carole Delga, des nouveaux locaux de l'entreprise Wish One au pied du Viaduc de Millau. Accompagnée par les collectivités locales et le Parc, Wish One s'est spécialisée dans la fabrication de vélos haut de gamme, ultra-légers, avec cadre carbone. Cette entreprise innovante organise aussi une compétition prestigieuse, l'UCI Gravel World Series, manche qualificative pour la Coupe du monde.





LE GR®736 GORGES ET VALLÉE DU TARN SUIT SON CHEMIN

Le Parc accompagne le GR®736 Gorges et Vallée du Tarn, inauguré en 2023 et dont il a coordonné la mise en place. Un comité d'itinéraire, le 2 décembre à Millau, a permis d'engager les actions prioritaires de 2026 :

- ♦ la préparation du salon de la randonnée à Lyon, du 20 au 22 mars 2026 dans le prolongement de la participation à l'édition 2025
- ♦ le développement des contenus du site web du GR®736
- ♦ le développement de l'offre multimodale, pédestre et canoë en priorité.

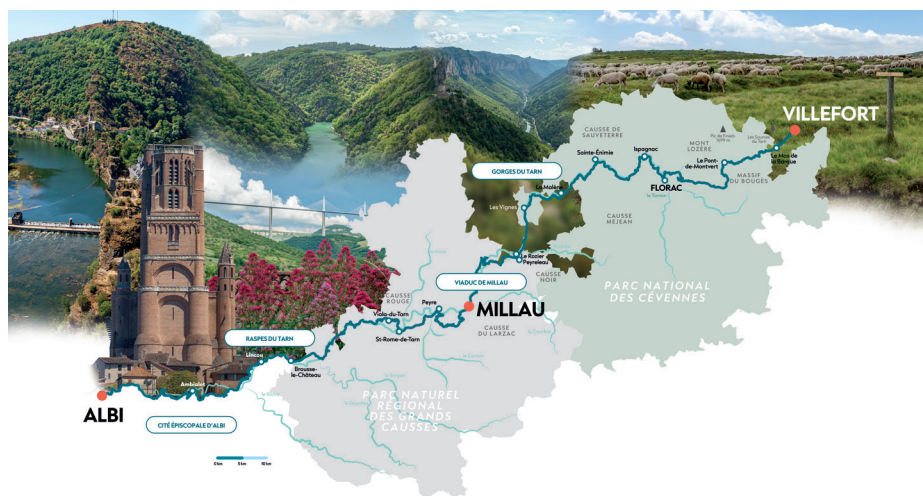
Une **chargée de projet** a été recrutée afin de valoriser, structurer et pérenniser le GR®736, dans la continuité de son stage de master 2 consacré à l'étude de agritourisme comme un levier d'amélioration de l'expérience itinérante. Ce poste est financé dans le cadre de l'appel à projets « Itinérances emblématiques du Massif central », avec l'aide de l'Agence nationale de la cohésion des territoires et du programme Leader.

Sa mission consiste en :

- ♦ le suivi de la réédition du topoguide
- ♦ l'actualisation du site web dédié
- ♦ le développement de l'offre multimodale
- ♦ l'observation des retombées de l'itinérance
- ♦ la production d'expériences immersives en lien avec l'agritourisme
- ♦ la participation aux actions de promotion type salons.



Sur ce dernier point, le stage a permis de cartographier les ressources agricoles et agritouristiques riveraines du GR®736, identifier les besoins des agriculteurs et les attentes des touristes au moyen d'entretiens ou d'enquêtes, proposer des recommandations pour une stratégie de développement touristique centrée sur l'amélioration de l'expérience des randonneurs du GR®736 et la valorisation de l'agritourisme.



MIEUX COMPRENDRE
LE LABORATOIRE DES
ITINÉRANCES EN VIDÉO



LE LABO DES ITINÉRANCES DU MASSIF CENTRAL

Parcouru par le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle (via Podiensis), le Chemin de Stevenson, le GR®736 ou encore une grande traversée VTT, le Massif central possède son « Labo des itinérances ». Animé par l'Ipamac, ce Labo vise à mutualiser les ressources et l'expertise en Massif central pour accompagner la montée en compétence des gestionnaires et le développement des itinérances.



Les 17 et 18 juin, le Parc des Grands Causses a accueilli le séminaire des itinérances du Massif central, qui a réuni quarante professionnels à Saint-Rome-de-Tarn et à Millau. Pendant ces deux jours, émaillés de retours d'expérience, de témoignages inspirants et de visites de terrain, les participants ont partagé l'actualité concrète des itinérances du Massif central et envisagé les formes d'une mutualisation efficiente (moyens, gouvernance, animation).

GORGES &
VALLÉE DU
TARN
DES AVENTURES AU FIL DE L'EAU



4 970

EXEMPLAIRES DU TOPOGUIDE,
première édition, ont été vendus
au 31 novembre

La Malle Postale,
service de transport de
bagages le long du GR®736 :

196

RÉSERVATIONS EN 2025

2 490

BAGAGES TRANSPORTÉS EN 2025
(+19% en comparaison de 2024)

BUDGET 2026

63 850 €





PROGRAMME « HITTs » : UNE VALORISATION DES IDENTITÉS AU FIL DU GR®736

« Hitts » : heritage, innovation, territory, tourisme and sustainability. Cet acronyme désigne un programme européen de dimension interrégionale (Occitanie, Espagne, Portugal) portant plus spécialement sur le tourisme durable. Le Parc a candidaté avec succès à cet appel à projets ainsi que la société Aven Armand-Montpellier-le-Vieux SA, avec pour objectif la valorisation du patrimoine naturel et culturel le long du GR®736 en Aveyron. Au cours de 2025, deuxième période d'exécution du projet Hitts, le Parc a consolidé son rôle d'acteur engagé au sein du consortium, en contribuant au développement de multiples activités. La progression claire du projet a été caractérisée par la coopération transnationale et le partage des connaissances.

Opération 1 : de Millau et les Grands Causses, la valorisation des pionniers et de leur héritage

Le projet porte sur la mise en récit du patrimoine immatériel légué par Édouard-Alfred Martel et Louis Armand, explorateurs des grottes et cavités souterraines des Grands Causses à la fin du XIX^e siècle et précurseurs de la spéléologie moderne. Ces découvreurs ont permis de topographier les grottes et avens des Grands Causses, ouvrant la voie à des aménagements qui ont favorisé l'accès au territoire (ligne ferroviaire depuis Paris, batellerie des Gorges du Tarn, visites de l'Aven Armand et de Montpellier-le-Vieux).

Le projet qui, comme stipulé par le programme, s'appuie sur la création artistique, vise à :

- ◆ constituer une base mémorielle de l'évolution de l'identité du territoire autour des sports de nature
- ◆ interroger le basculement du territoire, d'une identité industrielle « cuirs et peaux » à une identité « sports et loisirs outdoor »
- ◆ exploiter cette mémoire à des fins de valorisation (événementiels, communication...) et de consolidation de la notoriété du territoire par la filière des sports et loisirs de nature.

Opération 2 : à Saint-Rome-de-Tarn et au Viala-du-Tarn, un projet artistique et participatif pour révéler l'identité de la vallée du Tarn le long du GR®736

Les communes de Saint-Rome-de-Tarn et du Viala-du-Tarn, à l'entrée des Raspes, vivent une aventure créative collective, avec la mobilisation, par le Parc, des habitants autour d'un récit commun. Jusqu'en 2026, cette démarche originale et collaborative donne lieu à une série d'interventions artistiques.

De janvier à mars, des rencontres ont généré de nombreux partages, par les habitants, de témoignages et d'anecdotes autour de l'histoire et du patrimoine des deux communes, tels qu'ils le vivent et le ressentent dans leur quotidien. Cette collecte mémorielle constitue le substrat du projet. Puis, un collectif éditorial a été mis en place, composé d'acteurs locaux (maires, offices du tourisme, habitants impliqués), avec pour mission de co-construire un « carnet de valeur », autrement dit un document qui témoigne de l'identité paysagère et culturelle du territoire. Des photographies de Philémon d'Andurain et des illustrations de Julie Beaufort viennent enrichir la réalisation du carnet de valeur, qu'alimentent les réflexions



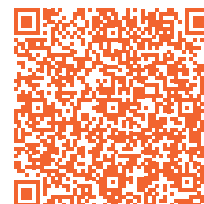
du collectif éditorial. En parallèle, la plasticienne Nadine Vignolo accompagne les habitants - des enfants aux aînés - dans la création de « totems » artistiques qui seront présentés de manière pérenne dans les villages.

Depuis octobre et jusqu'à juin 2026, la compagnie « Les Boudeuses », avec sa caravane-théâtre, va à la rencontre de la population pour recueillir ses témoignages et les transformer en une performance unique. Une grande représentation clôturera cette aventure collective en juillet 2026.

Le résultat de ces deux ans de travail et d'introspection collective sera présenté lors d'un événement festif en septembre-octobre, avec une table ronde diffusée sur Radio Larzac.

Afin de valoriser cette expérience, un film documentaire sera réalisé par le vidéaste René-Pierre Delorme. Enfin, une exposition photo et audio sur le GR®736 est à l'étude pour 2026-2028, mettant en scène les habitants et leur territoire à travers des portraits et enregistrements sonores. Il est aussi prévu la production d'une vidéo à vocation promotionnelle et touristique.

LE RÉCIT COMMUN HITTs A ÉTÉ FINALISÉ CETTE ANNÉE ET TRADUIT EN QUATRE LANGUES



BUDGET 2024-2027

228 000 €

Interreg
Sudoe



Co-funded by
the European Union

HITTs



Le projet HITTs s'inscrit dans un contexte marqué par des défis structurels communs aux territoires ruraux de l'espace SUDOE : dépeuplement, vieillissement démographique, fuite des ressources humaines qualifiées, faible valorisation du patrimoine culturel et naturel et manque de coopération entre acteurs locaux. Face à ces enjeux, HITTs ambitionne de renforcer l'attractivité et la résilience de ces territoires en valorisant leurs singularités culturelles, artistiques et environnementales comme leviers d'un tourisme durable et écologique.

Fondé sur une approche innovante et transnationale, le projet mise sur la revitalisation du patrimoine, la création artistique et le développement de stratégies de collaboration public-privé, dans une perspective de gouvernance renouvelée. À travers la mise en place de laboratoires territoriaux, l'élaboration de diagnostics participatifs, l'identification de bonnes pratiques et la conception d'une stratégie commune de développement socio-économique durable, HITTs entend promouvoir un modèle de valorisation patrimoniale adapté aux spécificités de chaque territoire rural du SUDOE.



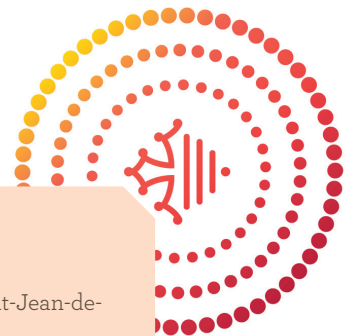
GRAND SITE OCCITANIE MILLAU-ROQUEFORT-SYLVANÈS : SÉVÉRAC D'AVEYRON QUATRIÈME PILIER



Sévérac d'Aveyron devient le quatrième cœur emblématique du Grand Site Occitanie Millau-Roquefort-Sylvanès. C'est la nouveauté contenue dans l'avenant au contrat Grand Site Occitanie 2024-2027, qui a été signé à la faveur du comité syndical du Parc le 12 décembre 2025.

La commune de Sévérac est ainsi reconnu comme un maillon fort de la valorisation du patrimoine régional, à travers son château, sa cité médiévale et son futur périmètre SPR (Site patrimonial remarquable). Elle va ainsi intégrer une dynamique collective se traduisant par la mobilisation de compétences et par la mise en œuvre d'une feuille de route en faveur de la réhabilitation et de la préservation de son patrimoine.

La collection Grands Sites Occitanie Sud de France s'accompagne d'une démarche de développement et de promotion touristique structurée, partagée et raisonnée. À ce jour, la Région Occitanie soutient 41 Grands Sites de forte notoriété internationale, qui concourent de façon majeure à la qualité et à l'identité des destinations. Le Parc des Grands Causses franchit ainsi une nouvelle étape et renforce sa stratégie de développement durable, de préservation et d'attractivité touristique, dans le cadre d'une démarche partenariale avec les communautés de communes et offices de tourisme de son territoire, le Département de l'Aveyron, l'agence Aveyron Attractivité Tourisme et le Comité régional du Tourisme et des Loisirs (CRTL) Occitanie.



L'ACTUALITÉ DU GRAND SITE

- ♦ Gagnante du concours GSO Millau Presse pour sa vidéo sur la bête du Gévaudan, une classe de Saint-Jean-de-Védas a été accueillie au sein du Grand Site le 20 mars.
- ♦ La Région et le Comité régional du Tourisme et des Loisirs ont lancé un appel à manifestation d'intérêt auprès des Grands Sites Occitanie souhaitant bénéficier d'un accompagnement. Le Grand Site « Millau-Roquefort-Sylvanès », en liaison avec les offices du tourisme et d'autres acteurs, a demandé à être accompagné pour concevoir et organiser un réseau de promotion du territoire. La formation et l'action sont en cours.
- ♦ Sous l'égide du CRTL Occitanie, en partenariat avec la Région et l'agence Ad'Occ, le projet Agrotour Sudoe vise à contribuer au développement durable des zones rurales. Le Grand Site Millau-Roquefort-Sylvanès a été choisi comme territoire d'expérimentation pour tisser une histoire partagée, un « storytelling » de l'agritourisme durable. Il s'agit d'imaginer un support créatif et éthique, un outil de communication et de fidélisation commun aux acteurs, qui puisse rapprocher le narratif et l'expérience vécue.



HUIT ENTREPRISES LABELISÉES VALEURS PARC

La marque collective "Valeurs Parc naturel régional" a pour but d'offrir aux entreprises situées dans un Parc naturel régional de s'engager dans des démarches collectives et solidaires, garantes d'effets structurants en faveur du développement durable.



Parc naturel régional
des Grands Causses

Fin 2025, le Parc des Grands Causses compte 4 accompagnateurs en montagne, 11 entreprises hébergement touristique, 1 gence réceptive.

Les hébergements bénéficiaires de la Marque Valeurs Parc naturel régional sont :

- ◆ L'hôtel Rodier à Campagnac
- ◆ La Maison des Étoiles à Verrières
- ◆ Le Camping des Cerisiers à Paihas
- ◆ Le Gîte de Loulette à Nant
- ◆ Les Chambres de la Dourbie à Nant
- ◆ Le Camping la Dourbie à Saint Jean du Bruel
- ◆ Le Hameau de Moulès - Club Aladin à Fondamente
- ◆ Le Camping de la Cascade à Saint Rome de Tarn
- ◆ Le domaine Le Vaxergues à Saint Affrique
- ◆ Les Caselles à Saint-Beauzély
- ◆ Le Camping de la Base nautique à Saint Rome de Tarn.

Ils sont rejoints par Languedoc Nature, agence de voyages et de séjours randonnée et pleine nature, notamment dans le Parc naturel régional des Grands Causses.

Les accompagnateurs en montagne bénéficiaires sont Thibault Bascoul à Mostuéjouls, Laure Charpentier à Pouzolles, Martine Pialot à Valleraugue et Jérôme Rouquier à Nant pour leurs randonnées accompagnées sur le territoire.

En début d'année 2026, la Marque valeurs du Parc naturel régional a été attribuée à deux nouveaux candidats : l'Office du tourisme Millau Grands Causses et Le Petit Marcheur pour une sélection de séjours.

La marque Valeurs Parc est une marque nationale créée par la Fédération des Parcs naturels régionaux. Le Parc des Grands Causses a choisi de la vouer plus spécialement aux hébergements, séjours et activités de pleine nature. La plateforme nationale Destination Parcs présentant les démarches labellisées, publiée le 2 juin 2025, propose ses expériences immersives dans les parcs naturels régionaux en mettant en avant des offres de séjours, d'activités diverses, de découvertes du patrimoine, culturel ou naturel.



DEUX SCÉNARIOS GRANDS CAUSSES POUR « DESTINATION PARCS »

« L'épopée de la brebis des Causses » et « GR®736 : une aventure au cœur des Gorges et vallée du Tarn », telles sont les deux expériences immersives rédigées par le Parc des Grands Causses pour la plateforme Destination Parcs. Ce site internet invite à découvrir autrement les parcs, territoires vivants, humains et engagés, en pratiquant un tourisme fondé sur trois piliers : implication au sein du territoire, relation et taille humaines, vivre plutôt que simplement visiter.





Table ronde pour les 30 ans du Parc naturel régional à l'Abbaye de Sylvanès le 12 octobre



LA VIE INSTITUTIONNELLE



SÉBASTIEN PUJOL

Directeur

05 65 61 43 62 - 06 19 05 22 54

sebastien.pujol@parc-grands-causses.fr



CORENTIN BOYER

Chargé de mission communication

05 65 61 43 13 - 06 79 16 13 69

corentin.boyer@parc-grands-causses.fr

ÇA A FAIT L'ACTU !



Du 6 septembre au 12 octobre, le Parc naturel régional des Grands Causses a fêté ses 30 ans.



Une brochure spéciale a été publiée au même format que la toute première « Lettre du Parc ». Six rendez-vous ont été donnés à la population sur l'ensemble du territoire : entre chemins de rando et chemin de fer, chemins de transhumance et travaux en bon chemin, autant de chemins pour mesurer celui parcouru par le Parc en l'espace de trois décennies. Les animations ont recueilli une belle affluence, témoignant au passage de l'adhésion des habitantes et habitants à l'action et à l'apport de leur Parc naturel régional.



La balade paysagère du 6 septembre à Rivière-sur-Tarn a fait resplendir les merveilles du territoire, entre ciel (les vautours) et terre (la géologie). Le train événementiel a affiché complet le 14 septembre, avec arrêt en gare de Sévérac pour demander collectivement la modernisation de la ligne Aubrac. La brebis a été la reine des Folles Bergères dédiées à l'agropastoralisme le 28 septembre à La Couvertorade. Deux cents personnes ont emboîté le pas de la randonnée gourmande de Plaisance le 5 octobre. La journée de clôture, le 12 octobre à l'abbaye de Sylvanès, a donné à entendre des polyphonies occitanes et les mots d'Yves Rouquette, avant qu'une table ronde réunisse les trois présidents de l'histoire du Parc : René Quatrefages, Alain Fauconnier et Richard Fiol.

Vous l'aurez compris : les 30 ans du Parc naturel régional des Grands Causses ont été une vraie fête du territoire et de ses habitants

La fête jouera les prolongations puisqu'il reste à inaugurer le « Chemin de l'eau » à La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries, la journée prévue le 21 septembre ayant dû être annulée en raison d'une pluie diluvienne qui, au regard de la thématique (la ressource en eau), a cru bon de s'inviter ce jour-là. Alors, vivement ce prochain rendez-vous !





LES CURIOSITÉS DU PARC

saison
3

Elles nous parlent des mystères de l'eau, des premiers hommes, des arbres et forêts, des villages abandonnés, des légendes, des cirques majestueux, de la gastronomie... Les Curiosités du Parc, la web-série « made in » Grands Causses, sont revenues à partir d'octobre pour une troisième saison, en dix épisodes. Toujours aussi vives et originales, elles furètent sur l'ensemble du territoire et plus spécialement du côté du Lodévois-Larzac, périmètre d'extension du Parc depuis le printemps 2024.

Une projection en avant-première a eu lieu le 12 octobre à Sylvanès lors des 30 ans du Parc naturel régional.

Tournées au printemps et à l'été, les « Curiosités du Parc » sont réalisées, avec autant de talent que d'humour, par la société de production saint-affricaine AnderAnderA. Elles ont été diffusées via les réseaux sociaux et peuvent être visionnées sur la chaîne YouTube du Parc des Grands Causses.

POUR (RE)VOIR LA SAISON 3
DES CURIOSITÉS DU PARC



LE COMITÉ SCIENTIFIQUE REDOUBLE D'ACTIVITÉ

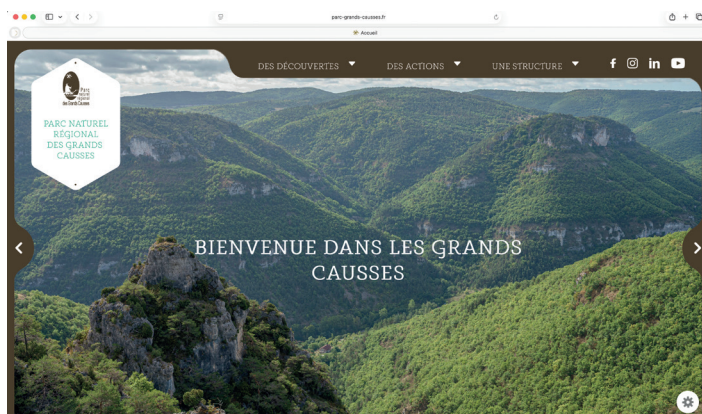
Réinstallé récemment avec dix-huit membres dont six nouveaux experts, le Comité scientifique du Parc des Grands Causses a été un partenaire actif des festivités du trentième anniversaire. En 2026, il interviendra d'ailleurs sur l'inauguration du chemin de l'eau à La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries. Il prévoit également de contribuer à l'information patrimoniale autour de la Maison des Dolmens à Buzens.

Au cours de 2025, le Comité scientifique va poursuivre son travail autour du projet de démonstrateur agrivoltaïque en Saint-Affricain. Il participera aux comités de pilotage des sites retenus pour la Stratégie nationale des aires protégées, notamment pour la définition de la future Réserve naturelle régionale des Rougiers. Il prévoit également la mise en place d'un groupe de travail « Agriculture » visant à : proposer des solutions aux interactions entre chiens de troupeaux et activités de pleine nature, améliorer l'information sur les interactions entre vautours et élevage.



GRANDE REFONTE POUR LE SITE WEB

parc-grands-causses.fr



Une nouvelle Charte, un périmètre élargi, de nouvelles actions en lien avec des appels à projet ou à manifestation d'intérêt : voici qui rendait nécessaire une refonte du site internet du Parc. La nouvelle formule est aujourd'hui en ligne, et pas depuis n'importe quand : depuis le 6 mai 2025, date emblématique du trentième anniversaire du Parc des Grands Causses.

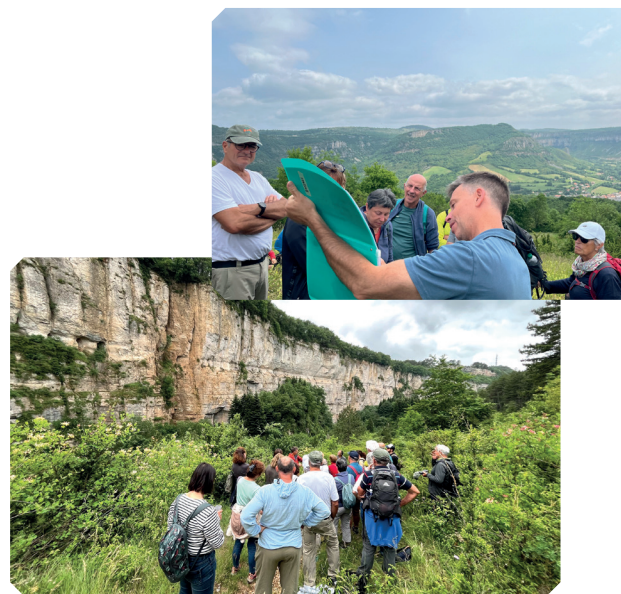
Plus responsive, ce site web nouvelle génération s'appuie sur le « Bento design », un mode de présentation bien compartimenté qui facilite la navigation et la lisibilité. L'expérience de l'utilisateur en est facilitée. La page d'accueil valorise les actualités et les projets conduits par le syndicat mixte du Parc, tout en valorisant une iconographie à la mesure des paysages du territoire.

100 ANS AOP ROQUEFORT

L'APPELLATION D'ORIGINE ROQUEFORT A CÉLÈBRE SES 100 ANS LES 7 ET 8 JUIN DANS LA CITÉ FROMAGÈRE, AVEC UN ÉVÉNEMENT FESTIF ET GOURMAND. L'ÉQUIPE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES GRANDS CAUSSES Y A PARTICIPÉ.

Des dégustations autour du roquefort par les grands chefs Nina Métayer, Michel Sarrau et Sébastien Bras, une battle culinaire avec Noémie Honiat et Quentin Bourdy, un spectacle de drones avec show pyro-symphonique... La Confédération générale de Roquefort a mis les petits plateaux de fromage dans les grands pour ce « Roquefort en fête » !

Le dimanche matin, le Parc des Grands Causses a proposé une randonnée gourmande et pédagogique. Les participants ont emprunté le sentier des Échelles en partie basse avant de rejoindre le col des Aiguières et son panorama sur le cirque de Tournemire. Ils ont été guidés par un accompagnateur de moyenne montagne labellisé Valeurs Parc (lire ci-dessous) et éclairés par deux chargés de mission du Parc qui leur ont expliqué la géologie du Combalou et la composition du paysage.



ON EN A PARLÉ !

DIGITAL

le Parc rayonne sur la toile !



9 368

ABONNÉS



2 739

ABONNÉS



4 252

ABONNÉS



903

ABONNÉS

4
TOURNAGES



FRANCE TV

Rougier de Camarès
Patrimoine Vallée Verte
Caves d'Entre-deux-Monts
Matinale LCI Carrétou de la santé



RADIO

Totem
Radio Saint-Affrique
Radio Larzac



PRESSE ÉCRITE

Midi Libre
Le Progrès saint-affricain
Centre Presse
Millavois.com
Journal de Millau
Le Saint-Affricain

*Le site
internet
du Parc*

62 777

UTILISATEURS UNIQUES

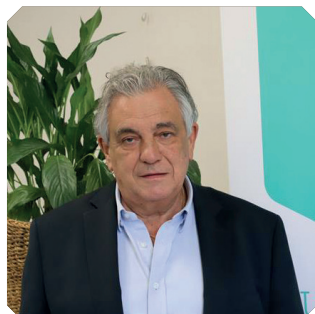


17

NEWSLETTERS
ENVOYÉES

54 sujets traités
6 mailings
thématiques

LE SYNDICAT MIXTE



HOMMAGE À BERNARD SIRGUE

Maire de Roquefort-sur-Soulzon pendant trente-six années, vice-président en exercice du Parc naturel régional des Grands Causses, Bernard Sirgue s'est éteint le 22 octobre, à l'âge de 75 ans. Sa disparition soudaine a suscité une vive émotion, tant au sein de la cité roquefortaise que dans tout le département de l'Aveyron. Quelques jours plus tôt, ce maire emblématique avait annoncé sa décision de ne pas se représenter aux municipales, après avoir incarné sa commune durant six mandats consécutifs.

Compagnon de route du Parc naturel régional, Bernard Sirgue en était depuis 2020 le vice-président délégué au tourisme et aux grands sites. C'est au titre de représentant des communautés de communes qu'il siégeait au bureau du syndicat mixte, étant lui-même vice-président de l'intercommunalité Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons.

Le plus bel hommage que pourra lui rendre le Parc va être de continuer à accompagner le projet de valorisation touristique « Roquefort demain », que Bernard Sirgue a porté ardemment.

COMPOSITION DU BUREAU SYNDICAL 2025

GOVERNANCE



Richard Fiol

Président
au titre de la Communauté de communes
Larzac et Vallées
délégué à l'aménagement et au paysage



VICE-PRÉSIDENTE



Emmanuelle Gazel

Vice-Présidente
au titre de la Région Occitanie
déléguée aux politiques territoriales
et au Contrat local de santé



Cyril Touzet

Vice-Président
au titre de la Communauté de communes
Monts, Rance et Rougier
délégué au SCOT et à la forêt



Gaëlle Levêque

Vice-Présidente
au titre de la commune de Lodève
déléguée au patrimoine et à la culture



Christophe Laborie

Vice-Président
au titre du Département de l'Aveyron
délégué à l'eau et à la biodiversité



Edmond Gros

Vice-Président
au titre de la commune de Sévérac d'Aveyron
délégué au développement et à l'attractivité

MEMBRES



Séverine Peyretout

Membre
au titre de la commune de Millau
déléguée à l'énergie et aux mobilités



Fadilha Benammar-Koly

Membre
au titre de la Région Occitanie



Christine Sahuet

Membre
au titre de la Région Occitanie



Monique Aliès

Membre
au titre du Département de l'Aveyron



Jacques Arles

Membre
au titre de la commune de Saint-Rome-de-Tarn
délégué à l'agriculture et à l'alimentation



Claude Assier

Membre
au titre du Département de l'Aveyron



Clément Carles

Membre
au titre de la Région Occitanie



Jacques Rigaud

Membre
au titre du Département de l'Hérault



Daniel Fabre

Membre
Au titre de la commune Les Plans
Délégué à l'alimentation



Directrice générale adjointe
MARIE-LAURE GUIBERT
 05 65 61 43 53
 marielaure.guibert@parc-grands-causses.fr



Au 31 décembre 2025, l'effectif global est de 46 agents dont 24 fonctionnaires, 16 contractuels de droit public, 5 contractuels de droit privé et 1 contrat d'apprentissage.

♦ *Sur l'année, on enregistre 5 recrutements :*

- *Au 01/01/2025 Baptiste ROUX, chargé de mission occupation des sols*
- *Du 05/05/2025 au 01/08/2025, Caroline FEASSON, agent d'entretien de l'espace rural*
- *Au 01/06/2025 Maryam HAMDADI, conseillère en mobilité*
- *Au 01/09/2025 Léana CAMPION en contrat d'apprentissage*
- *Au 01/10/2025 Marie CORNIGLION, chargé de projet GR736*
- *11 fins de contrats (CDD de droit public) dont*
 - *2 avant leur terme par démission : Damien Chadeaud, conseiller en énergie au 31/08/2025 et Antoine Ricard, agent d'entretien de l'espace rural au 31/12/2025*
 - *9 au terme et qui ont fait l'objet de renouvellement afin de poursuivre les missions notamment liées à la mise en œuvre du plan d'actions*

On peut également noter, au 1/04/2025, l'intégration en qualité de fonctionnaires titulaires de 2 agents initialement bénéficiaires d'un détachement et, au 1/12/2025, 7 avancements de grade.

Cette équipe pluridisciplinaire, de plus en plus étoffée, densifie l'activité du pôle sur toutes ces dimensions : en RH, en accueil et en secrétariat, en comptabilité et en suivi des financements, ...

La nouvelle répartition des tâches, mise en place en 2024, a permis de mieux répondre aux besoins et de favoriser l'entraide et la cohésion au sein de l'équipe avec un partage des compétences.

La mise en place du logiciel R'SPANC pour la facturation de la redevance du Service d'Assainissement Non Collectif est également un élément marquant de 2025.

L'activité du pôle secrétariat général et logistique est essentielle au fonctionnement de la structure : accueil, secrétariat, gouvernance et vie institutionnelle, comptabilité, ressources humaines, entretien et logistique.



PÔLE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL & LOGISTIQUE



ISABELLE FAVIER
 Secrétaire de direction
 05 65 61 43 52
 isabelle.favier@parc-grands-causses.fr



MARIE-JOSÉ CAMBEFORT
 Assistante de gestion comptable
 05 65 61 43 54
 marie-jo.cambefort@parc-grands-causses.fr



JEAN-LOUIS POLYCARPE
 Référent technique
 Assistant de prévention
 05 65 61 43 58 - 06 17 89 28 50
 jean-louis.polycarpe@parc-grands-causses.fr



SYLVIE SERE
 Agent d'accueil
 05 65 61 43 14
 info@parc-grands-causses.fr



LAURENT DEBAENE
 Gestionnaire financier
 laurent.debaene@parc-grands-causses.fr
 06 11 22 73 03

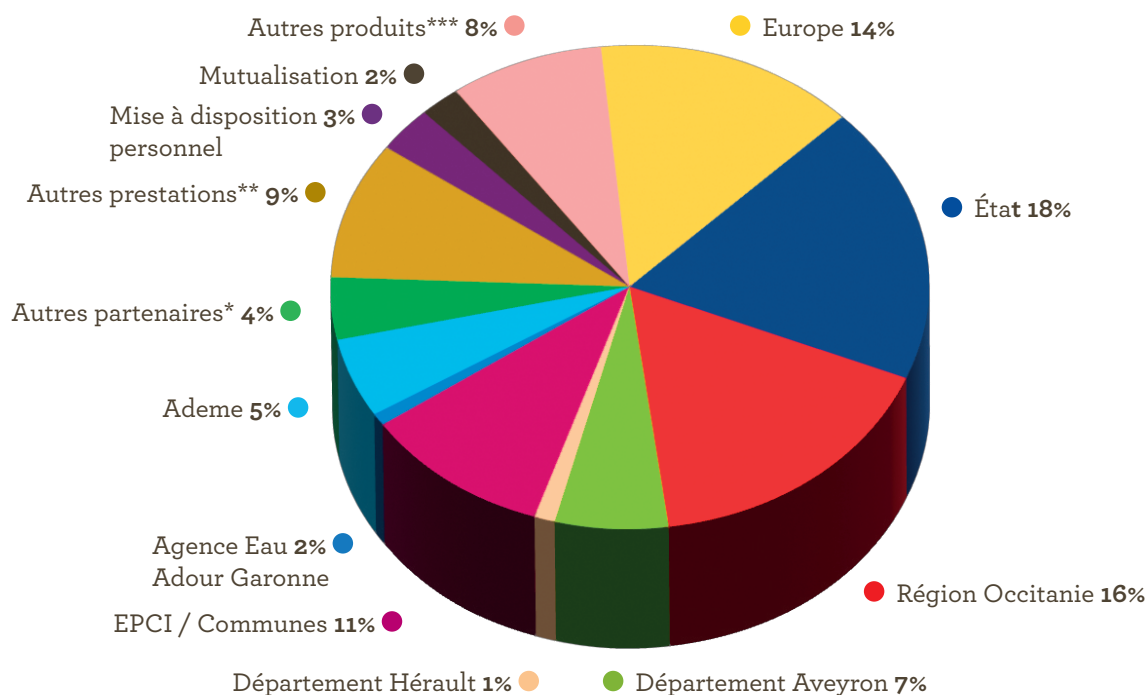


MARINA LIQUIÈRE
 Assistante de gestion administrative
 et comptable en charge du suivi
 de la redevance SPANC
 marina.liquiere@parc-grands-causses.fr
 05 65 61 43 19

LES DONNÉES FINANCIÈRES

RECETTES TOTALES

4 377 486.25 €



(*) RTE, EDF, IPAMAC, FNCCR, MSA, fédération des PNR

(**) Suivi des sources, tracage, GURE, AEER

(***) Loyer DDT, vente topo guide, remboursement sur charges de personnel, Vente production photovoltaïque, écritures comptables, FCTVA

DÉPENSES 2025

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
PROGRAMME D'ACTIONS	PROGRAMME D'ACTIONS
1 469 462.99 €	126 291.56 €
STRUCTURE SYNDICAT MIXTE	STRUCTURE SYNDICAT MIXTE
2 632 396.50 €	81 184.96 €
TOTAL	TOTAL
4 101 859.49 €	207 476.52 €

TOTAL GLOBAL

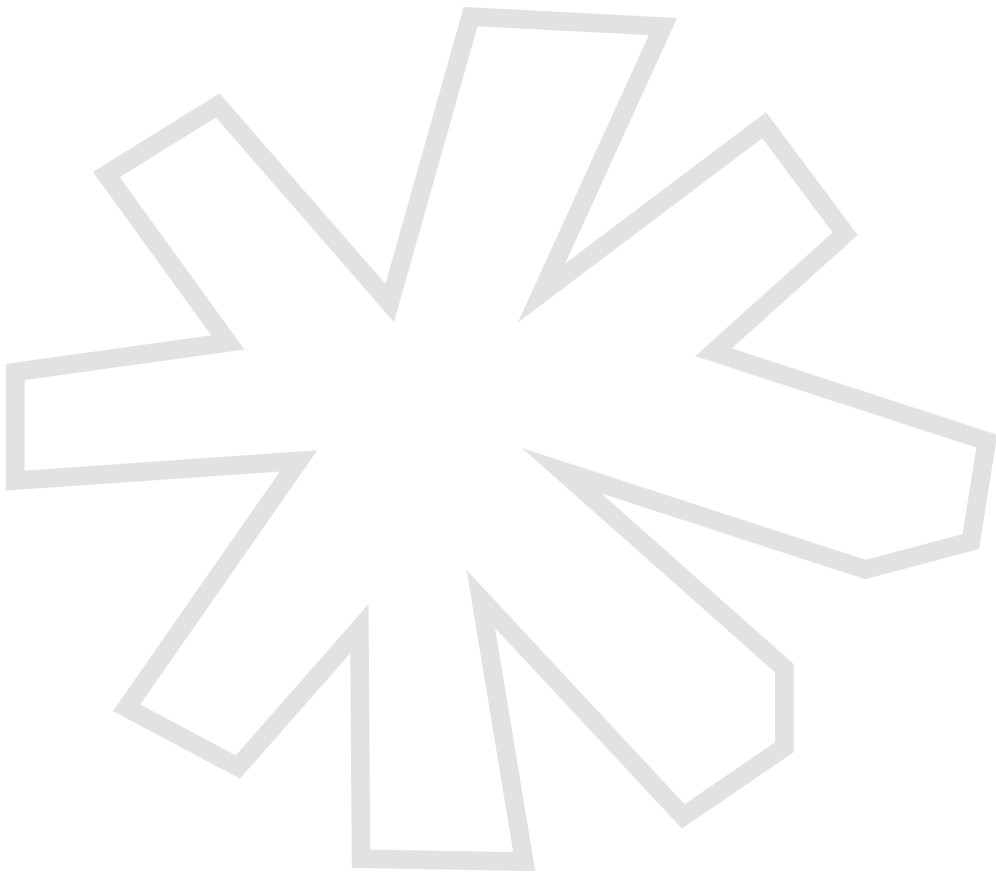
4 309 336 €

COMPOSITION DU COMITÉ SYNDICAL - OCTOBRE 2025



	Représentants titulaires	Représentants suppléants
Région Occitanie	Emmanuelle GAZEL Clément CARLES Christine SAHUET Fadilha BENAMMAR KOLY	Marie LACAZE Pascal MAZET Stéphane BERARD René MORENO
Département de l'Aveyron	Christophe LABORIE Monique ALIES Claude ASSIER	Emilie GRAL Nadine FRAYSSE Hélène RIVIERE
Département de l'Hérault	Jacques RIGAUD	Jean-Luc FALIP
Communes (119)		
Aguessac	Dominique MAURY	Anne PAILHAS
Arnac-sur-Dourdou	Guy SALES	Christophe GARENC
Ayssènes	Marie-Chantal CALMES	Jérôme GRIALOU
Balaquier-sur-Rance	Christophe HURALT	Sylvain BOUYSSIÈRE
Belmont-sur-Rance	Jean-Louis CABANES	Xavier PUECH
Brasc	Jean-Marie BODT	Magali BRIDE
Broquiès	Jean-Luc CRASSOUS	Christian BRENGUES
Brousse-le-Château	Régis COLSON	Pierre PEIFFER
Brusque	Franck ISSERT	Richard MAJOREL
Calmels-et-le-Viala	Benoit SOLIER	Jérémy FOURCADIER
Camarès	André SERIN	Emmanuel CAUQUIL
Campagnac	Jean-Michel LADET	Eliane LABEAUME
Castelnau-Pégayrols	Marie JEANJEAN	Jérémie GAYRAUD
Celles	Vincent COURTEAUX	Aline DELFOSSE
Combret	Jean-Philippe SABATHIER	Christel COEURVEILLE
Compeyre	Loïc ALMERAS	Jean BLANCHOT
Comprégnac	Mathieu LAMBRECHT	Patrick LEPETIT
Cornus	Jean-Michel PINAULT	Frédéric PAUL
Coupiac	Jean-Claude SOUYRIS	Nicole BATAILLET-HEULLY
Creissels	Franck LE MOUTON-MAZIERES	Roger BOUDES
Fayet	Arlette CAZABONNE	Serge OLIVIER
Fondamente	Martine RODRIGUEZ	Bastien FABRE
Fozières	Michel COMBES	Thierry BERTHOMIEU
Gissac	Michel SIMONIN	Julien MANIBAL
La Bastide-Pradines	Bastien GIACOBBI	Magali COMBY
La Bastide-Solages	Elian ROQUES	David MALLEVIALLE
La Capelle-Bonance	Robert LADET	Eugénie SOLIGNAC
La Cavalerie	François RODRIGUEZ	Claudine DELACROIX PAGES
La Couvertorade	Madeleine SARROUY	Solveig LETORT
La Cresse	Christophe FROMENT	Laurence VALETTE
La Roque-Sainte-Marguerite	Florence DELORT	Marie-Françoise BLANC
La Serre	Yves VIALA	Franck COUDERC
Lapanouse-de-Cernon	Adrien BOUDES	Thierry BERNAT
Lauroux	Jean-Luc CROUZET	Claude CALVET
La-Vacquerie-Saint-Martin-de-Castries	Christiane MAURY	Fabrice GRILLON-GABORIT
Lavalette	Claire VAN DER HORST	Yann DUBOIS
Laval-Roquecezière	Monika DUVINAGE	Virginie JOFFRE
Le Bosc	Danièle JOSEPH	Anne SENESI
Le Caylar	Jean TRINQUIER	Christelle DE OLIVEIRA
Le Clapier	Philippe GOUT	Katia PUEL
Le Cros	Guilhem ALLEMAN	Alain VIALA
Le Puech	Bernard GOUJON	Christine LACROUX
Le Truel	Christian GINESTE	Emmanuelle CAZOTTES
Le Viala-du-Pas-de-Jaux	Caroline ASTRUC	Lucien MOULIERES
Le Viala-du-Tarn	Mickaël THOMAS	Marie-Hélène LE MERRE
Les Costes-Gozon	Jean-Marc BEA	Marylène AUBELEAU
Les Plans	Daniel FABRE	Michelle PIERRE
Les Rives	Luc BEVILACQUA	Christian BELLAS
Lestrade-et-Thouels	Alain JOSEPH	Bernard CASTANIER
L'Hospitalet-du-Larzac	Jérôme SINTES	Cyril GELY
Lodève	Gaëlle LEVEQUE Jean-Marc SAUVIER	Ludovic CROS Nathalie ROCOPLAN
Marnhagues-et-Latour	Nicole ANTOINE	Fernand DURAND
Martrin	Anne CROS	Christiane CAILLIAU DELEU
Mélagues	Eloi ALBET	Francette GEYSSE RUIZ
Millau	Séverine PEYRETOUIT Nicolas WOHREL Aurélie ESON Philippe RAMONDENC	Michel DURAND Yannick DOULS Marie-Eve PANIS Karine HAUMAITRE
Montagnol	Claude CHIBAUDEL	Danielle BIAU GIRARD
Montclar	Marina VIDAL CONDOMINES	Mathieu POMMIE
Montfranc	Yves BOUSQUET	Stéphane CONDOMINES
Montjaux	Philippe CAVALIER	Florence POLLET
Montlaur	Viviane RAMONDENC	Vivien GUIRAUD

	Représentants titulaires	Représentants suppléants
Mostuéjols	Christine BEDEL	Bernard GRAILLE
Mounes-Prohencoux	Michel LEBLOND	Delphine GAYRAUD
Murasson	Francis CULIE	Céline GINIEIS
Nant	Alain DELMAS	Anne-Marie FRENEHARD
Olmet-et-Villecun	Christophe ROMO	Philippe CALAMAND
Paulhe	Bernadette PAILHAS	Frédéric JULIEN
Pegairolles-de-l'Escalette	Frédéric ROIG	Jean-Claude GUYONDET
Peux-et-Couffouleux	Philippe GIGANON	Jean ROUQUETTE
Peyreleau	Alain ROUGET	Joël ESPINASSE
Plaisance	Philippe MEJANE	Michel ROUQUAYROL
Poujols	Antoine GOUTELLE	Francis NORMAND
Pousthomy	Nathalie GARRIGUES	Marlène SERRES
Rebourguil	Marie-Rose COMBES	Laure BARTHELEMY
Rivière-sur-Tarn	Bernard MAURY	Patrick SALSON
Roquefort-sur-Soulzon	Luc DONNADIEU	Patrick MALLEVIALE
Saint-Affrique	Céline RENAUD Sébastien DAVID	Geneviève CAMBON Myriam SAHNOUN
Saint-André-de-Vézines	Christian BOUDES	Audrey ROQUES
Saint-Beaulize	Guy CAZOTTES	Jean DUCROS
Saint-Beauzély	Magali MALINOWSKI-BERTRAND	Olivier LUSPIN
Sainte-Eulalie-de-Cernon	Victorien GENIEZ	Thierry CADENET
Saint-Etienne-de-Gourgas	Roger CORROCHANO	Robert PASTOR
Saint-Félix-de-l'Hérès	Françoise OLIVIER	Ghislaine FOULQUIER
Saint-Félix-de-Sorgues	Natacha CUNTY	Martine MIQUEL
Saint-Georges-de-Luzençon	Elisabeth MUYS	Jean-Luc BERNARD
Saint-Izaire	Ghislain CABAL-ZINCK	Dominique ROURE
Saint-Jean-d'Alcapiès	Laure CLEMENT	Guy MARTIN
Saint-Jean-de-la-Blaquière	Emmanuelle GASCOIN	Jean-Christophe COUVELARD
Saint-Jean-du-Bruel	Didier VIDAL	Daniel VIALA
Saint-Jean-et-Saint-Paul	Michel SENTRY	Pierre SAUVEPLANE
Saint-Juéry	Jonathan COSTES	Céline PUECH
Saint-Laurent-de-Lévézou	Nathalie PALMIER	Régine MALAVAL
Saint-Laurent-d'Olt	Elisabeth DODINET	Vincent LOMBARD
Saint-Léons	François LEROY	Christophe BLANC
Saint-Martin-de-Lenne	Daniel ROUSSEL	Elisabeth GERIN DUSOL
Saint-Maurice-Navacelles	Nelly CABANES	Hélène NANCUI
Saint-Michel	Lauric MERLAN	Francine TORRO
Saint-Pierre-de-la-Fage	Philippe BAYLET	Noëlle MARSAL
Saint-Privat	Marie-Pierre AUTET	Sandrine TONON
Saint-Rome-de-Cernon	Pierre PANTANELLA	Nicolas GALIERES
Saint-Rome-de-Tarn	Jacques ARLES	Francis MANCINO
Saint-Saturnin-de-Lenne	Yves BIOULAC	Corinne AUGADE
Saint-Sernin-sur-Rance	Roselyne AMALRIC-VUAGNAT	Sophie CANTALOUBE
Saint-Sever-du-Moustier	Bernard LAUTREC	Nathalie MILHAU
Saint-Victor-et-Melviu	Julie ALRIQUET	Jordy LAVABRE
Sauclières	Bernadette NEGROS	Tessa VEYRIE
Ségur	Gilles PLET	Pierre-Louis BERNAD
Sévérac-d'Aveyron	Edmond GROS Aimé MAJOREL	Françoise Régine CAPUS Nathalie DECROIX BOUDIAS
Sorbs	Ludovic CAMPLO	Christian RANDON
Soubès	Yann JEANNIN	Chantal BASCOUL
Soumont	Didier BEREAU	Orianne BOYER
Sylvanès	Michel WOLKOWICKI	Bente MOLLER
Tauriac-de-Camarès	Jean-Luc RICARD	Joël MILHAU
Tournemire	Maxime PETRAUD	Céline CRISTOL
Usclas-du-Bosc	Alain CARLES	Anne-Catherine DOCQUIER
Vabres-l'Abbaye	Gaëtan PRIVAT	Frédéric ARTIS
Verrières	Romain JEANJEAN	Dominique BOYER
Versols et Lapeyre	Jean-Pierre HERVAS	Audrey VAYSSIÈRE
Veyreau	Loïc MARLAS	Nicolas AUSTRUY
Vezins-de-Lévézou	Arnaud VIALA	Marie-Christine COLIN
Communautés de communes :		
Larzac et Vallées	Richard FIOL	Maryse ROUX
Lévézou Pareloup	Jean-Michel ARNAL	Alexis CANITROT
Lodévois Larzac	Sophie PRADEL Jean-Luc REQUI	Clément THERY Félicien VENOT
Millau Grands Causses	Patrick PES Thierry PEREZ-LAFONT Philippe LEPETIT	Bouchra EL MEROUANI Esther CHUREAU Valentin ARTAL
Monts Rance et Rougiers	Cyril TOUZET	Patrick RIVEMALE
Muse et Raspes du Tarn	Jean CAPEL	Maxime CONSTANS
Saint-Affricain Roquefort 7 vallons	Gérard CAILHOL	Thierry ARNAL Thierry ROQUES



Couverture : ©PNRGC

Les paysages du Parc des Grands Causses ont été façonnés aussi bien par des événements géologiques que par l'intervention humaine. Francine et Pierre Vergély savent, à merveille, décrypter leur histoire. Lui est géologue et professeur émérite de l'université Paris-Sud Orsay, membre du Comité scientifique du Parc. Elle partage sa passion et ses savoirs. Ensemble, pour les 30 ans du Parc, le 14 septembre, ils ont raconté la formation des paysages caussenards, en surplomb de la vallée du Tarn. Le public n'a eu qu'à tendre l'oreille - et à ouvrir grand les yeux - pour tomber sous le charme de leur récit paysager.



DREAL Occitanie

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
d'Occitanie



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Sébastien Pujol

*

COORDINATION

Corentin Boyer

*

RÉDACTION

Pierre-Emmanuel Parais

*

CRÉDITS PHOTOS ET ILLUSTRATIONS

© PNRGC (J.Bussière - F.Daunas - R.Wilhelm-Jammes -
M.Lilas - M.Hamdadi - A.Puechbroussoux - C.Boyer) - Greg
Alric - Exo Dams - IPAMAC - Pascal Orabi - LPO France
- Urge - Communauté de communes Millau Grands Causses
(Sarah Thuault-Ney) - Philémon d'Andurain. Filature Colbert
Artisans Bâisseurs en pierres sèches

*

IMPRESSION

Rapport d'activités tiré à 650 exemplaires en mars 2026.
Imprimé sur papier recyclé à partir d'encre à base végétale
par IMAP.

*

CONCEPTION GRAPHIQUE

UnderKult®

PARC NATUREL RÉGIONAL DES GRANDS CAUSSES

71, boulevard de l'Ayrolle
BP 50126 - 12 101 Millau cedex
05 65 61 35 50
info@parc-grands-causses.fr
www.parc-grands-causses.fr

